



COMMUNE DE SAINTE-CROIX



*municipalité

Gestion 2020

Ville de
Sainte-Croix
proche de tout, proche de vous

RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ

au Conseil communal
sur sa gestion pendant l'année 2020

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 (mise à jour le 1er septembre 2018) sur les Communes (art. 93c)
- du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour le 1er juillet 2006) sur la comptabilité des Communes (art. 34)
- du règlement du Conseil communal de Sainte-Croix du 27 juin 2016 (mis à jour le 29 octobre 2018) (art. 92 à 100)

La Municipalité a l'honneur de soumettre le présent rapport sur sa gestion pendant l'exercice 2020.

Les comptes, accompagnés d'un commentaire, sont déposés dans un document séparé.

Informations aux lecteurs

Au sens du présent rapport, toute désignation de personne, de statut ou de fonction vise indifféremment une femme ou un homme.

I. JOURNAL DES MODIFICATIONS AU DOCUMENT

Nom du document	Date
rapport_gestion_vfinale_150321	Version finale adoptée en séance de Municipalité du 15 mars 2021

II. ABRÉVIATIONS

ACRG	Association Intercommunale à buts multiples des communes de la Région de Grandson
ADIS	Association des Intérêts de Sainte-Croix
ADNV	Association pour le Développement du Nord Vaudois
APR	Appareil de protection respiratoire
ARAS	Association de communes de la région d'action sociale Jura Nord Vaudois
ASP	Assistant de sécurité publique
ASPMAD	Association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile
AVASAD	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile
CAD	Chauffage à distance
CCF	Couplage chaleur force
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CGPI	Centre de gestion des programmes d'insertion
CIMA	Centre International de la Mécanique d'Art
DAP	Détachement d'appui
DAP Z1	Détachement d'appui Bullet
DAP Z2	Détachement d'appui Pied-de-la-Côte
DPS	Détachement Premier Secours
ECA	Établissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels
EM	État-Major
EMBJ	École de Musique du Balcon du Jura
EMS	Établissement médico-social
EPT	Emploi plein temps
EVAM	Établissement vaudois d'accueil des migrants
FEMA	Formation en Mécanique d'Art
JSP	Jeunes Sapeurs Pompiers
LAT	Loi sur l'aménagement du territoire
LATC	Loi sur l'aménagement du territoire et des constructions
MAS	Musée des Arts et Sciences
MJC	Maison des jeunes et de la culture
MPGA	Modification du Plan général d'affectation
OAT	Ordonnance sur l'aménagement du territoire
ORPC	Organisation régionale de la Protection civile
PA	Plan d'affectation
PDCn	Plan directeur cantonal
PDCom	Plan directeur communal
PDi	Plan directeur intercommunal "Balcon du Jura"
PDR	Plan directeur régional
PDZA-NV	Plan directeur des zones d'activité du Nord Vaudois
PGA	Plan général d'affectation
PGI	Plan de gestion intégrée
PPA	Plan partiel d'affectation

PPLS	Psychologue, psychomotricien, logopédiste et sociologue
PQ	Plan de quartier
QM	Quartier Maître
RiBT	Réseau intercommunal des Bureaux Techniques
RSBJ	Réseau Santé du Balcon du Jura
SCRMBJV	Société coopérative des remontées mécaniques du Balcon du Jura Vaudois
SDIS	Service de Défense Incendie et de Secours
SDT	Service du développement territorial
SIC	Société Industrielle et Commerciale
SIT	Système d'information du territoire
STEP	Station de traitement et d'épuration des eaux
STRID	Société pour le Tri, le Recyclage et l'Incinération des Déchets
TSHM	Travailleur social hors murs
TSP	Travailleur social de proximité
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers

III. TABLE DES MATIÈRES

A. CONSEIL COMMUNAL - (cpt 100).....	8
B. MUNICIPALITÉ - (cpt 101).....	11
1.1 Organisation dès le 1er juillet 2019.....	11
1.2 Informations.....	14
1.3 Ventes et achats de terrain	15
1.4 Promotion économique et touristique.....	16
1.5 Soutien communal aux sociétés locales et sportives.....	16
1.6 Culture.....	16
2. GREFFE MUNICIPAL - (cpt 111 à 190).....	17
2.1 Synthèse de l'année	17
2.2 Activités du service.....	18
2.3 Archives communales.....	22
2.4 Ressources humaines	23
3. BOURSE COMMUNALE - (cpt 200 à 220)	27
3.1 Synthèse de l'année	27
3.2 Activités de la bourse	27
3.3 Conclusions	32
3.4 Travail Social de Proximité à Sainte-Croix.....	32
4. URBANISME - (cpt 300)	35
4.1 Urbanisme	35
4.2 Police des constructions - Synthèse de l'année.....	40
4.3 Conclusions	42
5. SECTEUR FORÊTS - (cpt 320, 321 et 323 à 326).....	43
5.1 Synthèse de l'année - Forêts	43
5.2 Aménagement du domaine forestier.....	46
5.3 Infrastructures	47
5.4 Ressources	48
5.5 Synthèse de l'année - Domaines	49
6. SECTEUR BÂTIMENTS - (cpt 340 à 359 et 580).....	51
6.1 Synthèse de l'année	51
6.2 Énergies	52
6.3 Situation des préavis et autres travaux importants.....	53
6.4 Ressources en personnel	67
6.5 Conclusions	67
7. SECTEUR TRAVAUX - (cpt 400 à 465).....	68
7.1 Synthèse de l'année	68
7.2 Réseau routier	68
7.3 Déblaiement de la neige.....	69
7.4 Parc véhicules	71
7.5 Parcs et jardins	71
7.6 Cimetières	71
7.7 Collecte et traitement des déchets	72
7.8 Réseau d'égouts et collecteurs	76
8. INSTRUCTION PUBLIQUE - (cpt 500 à 530).....	77
8.1 Écoles - année scolaire 2019-2020.....	77
8.2 Conseil d'établissement.....	81
8.3 Bibliothèque scolaire	81
8.4 Synthèse de la direction.....	81

9. OFFICE DE LA POPULATION ET SÉCURITÉ PUBLIQUE - (cpt 610, 620, 671 et 672).....	82
9.1 Office de la population.....	82
9.2 Sécurité publique.....	86
9.3 Autres activités.....	90
10. SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE SECOURS - (cpt 650)	91
10.1 Ressources humaines.....	91
10.2 Cours cantonaux suivis.....	92
10.3 Nominations.....	92
10.4 Activités du SDIS.....	93
10.5 Interventions	93
10.6 Matériel et véhicules	94
10.7 APR (appareil respiratoire).....	95
10.8 Instruction	95
10.9 Quartier-maître.....	95
10.10 Site du Pied-de-la-Côte.....	95
10.11 Jeunes sapeurs	95
10.12 Conclusions	96
11. SERVICES INDUSTRIELS - (cpt 810 à 833).....	97
11.1 Synthèse de l'année	97
11.2 Secrétariat - Administration	98
11.3 Gaz naturel.....	98
11.4 Prix de l'énergie.....	100
11.5 Eau potable	100
11.6 Épuration.....	102
12. OFFICE DU TOURISME - (cpt 160)	107
12.1 Synthèse de l'année.....	107
12.2 Description des activités et statistiques.....	107
CONCLUSIONS GÉNÉRALES.....	111

A. CONSEIL COMMUNAL - (cpt 100)

À l'occasion de la séance ordinaire du 29 juin 2020, le Conseil Communal a constitué son bureau 2020-2021 (jusqu'au 30 juin 2021) comme suit :

Président	M. Andreas Zurbrügg (PS)
1er Vice-président	M. Dionisio Baptista (PLR)
2ème Vice-président	M. Stéphane Mermod (PS)
1ère scrutatrice	Mme Francesca Biermann (UDC)
2ème scrutateur	M. Basile Geiser (PS)
1er scrutateur suppléant	M. Numa Gueissaz (PLR)
2ème scrutateur suppléant	M. Alain Bonnevaux (UDC)
Secrétaire du Conseil	Mme Stéphanie Bassi
Secrétaire du Conseil suppléante	Mme Rachel Gueissaz
Huissière de la Municipalité	Mme Janique Ferrari

COMMISSION DE GESTION 2019

Nommée sur proposition des groupes lors de la séance ordinaire du 9 décembre 2019 :

MM. Jean Bierry, Marcel Cloux, Claude Michaud et Andreas Zurbrügg pour le PS ; Mme Laurence Varela, MM. Philippe Gueissaz et Paul-André Simon pour le PLR ; Mme Francesca Biermann, Présidente rapportrice et M. Jean-René Marguet pour l'UDC.

Suppléants :

Mmes Catherine Imhof et Isabelle Dessonnaz pour le PS ; MM. Jean-Bruno Wettstein et Thierry Dumoulin pour le PLR ; MM. Laurent Buchs et Stefan Bögli pour l'UDC.

COMMISSIONS PERMANENTES POUR LA LÉGISLATURE 2016 - 2021

Commission de recours en matière de taxes et impôts communaux

MM. Jean Bierry et Antonio Buyo pour le PS ; Mme Rachel Gueissaz et M. Thierry Dumoulin pour le PLR ; MM. Jean-René Marguet et Michael Mollet pour l'UDC.

Commission ventes et achats de terrain et urbanisme

Mme Isabelle Dessonnaz et MM. Hugues Gander, Pierre-Alain Gerber pour le PS ; MM. Thierry Dumoulin et Jean-Bruno Wettstein pour le PLR ; MM. Alain Bonnevaux et Laurent Buchs pour l'UDC.

Suppléants : MM. Eric Jutzet pour le PS, Olivier Troyon pour le PLR et Bernhard Klaus pour l'UDC.

DÉLÉGATION POUR LA LÉGISLATURE 2016 - 2021

Conseil Intercommunal de l'Association à buts multiples des Communes de la Région de Grandson ACRG

MM. Michel Bahrami, Jean Bierry, Marcel Cloux et Pierre-Alain Gerber pour le PS ; MM. Thierry Magnin, Olivier Troyon et Jean-Bruno Wettstein pour le PLR ; MM. Tristan Merminod et Michael Mollet pour l'UDC.

Association intercommunale de l'organisation régionale de la Protection civile du district Jura-Nord Vaudois

MM. Yvan Pahud et Bernhard Klaus.

Commission chargée de la révision du règlement de police

MM. Jean-Michel Bolens, Antonio Buyo, Marcel Cloux pour le PS ; MM Thierry Dumoulin et Thierry Magnin pour le PLR ; Mme Claudine Gaillard et M. Laurent Buchs pour l'UDC.

SÉANCES 2020

Le Conseil Communal a tenu trois séances ordinaires les 29 juin, 26 octobre et 14 décembre 2020. La séance du 23 mars 2020 a été annulée en raison du Covid-19.

Le Conseil communal s'est prononcé sur les préavis municipaux suivants :

N° 20-01	Approbation du volet stratégique du Plan directeur régional (PDR) du Nord Vaudois
N° 20-02	Exonération des taxes communales du nouvel EMS – décompte
N° 20-03	Salle de gymnastique de L'Auberson – Travaux de rénovation de la toiture et de la cuisine ainsi que la réfection des façades
N° 20-04	Travaux d'entretien urgents – Piscine des Replans
N° 20-05	Rapport-préavis sur la motion de M. Laurent Buchs « Installation de toilette au refuge de la Combette verte »
N° 20-06	Rapport-préavis sur le postulat de M. Yvan Pahud « Pour le climat : Action un enfant, un arbre »
N° 20-07	Nouveau Plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE) - Prospection hydrogéologique, réalisation d'un puits sur le site de Mouille Faison
N° 20-08	Crédit complémentaire pour les phases d'études du projet de réaliser une nouvelle salle de gymnastique VD2 au Collège de la Gare
N° 20-09	Adoption du Plan d'affectation (PA) « Rue du Temple » à L'Auberson et de son règlement
N° 20-10	Arrêté d'imposition pour l'année 2021
N° 20-11	Octroi d'une aide à fonds perdu et d'une garantie de déficit en faveur d'un Centre de Recherche, d'Entrepreneuriat, d'Innovation et de Transmission des Métiers de la Mécanique d'Art
N° 20-12	Soutien en faveur de la Société Coopérative des Remontées Mécaniques du Balcon du Jura Vaudois
N° 20-13	Extension des réseaux communaux de distribution d'eau potable, de défense incendie et d'assainissement, demande de crédit pour l'équipement du hameau des Gittaz
N° 20-14	Rénovation de la route forestière de l'Onglette
N° 20-15	Rapport-préavis - réponse à la motion de M. Numa Gueissaz « Pour un soutien aux énergies renouvelables sur la Commune : centrales solaires participatives »
N° 20-16	Crédits complémentaires 2020

Le Conseil a en outre accepté :

- Le rapport et les comptes de la Municipalité sur sa gestion 2019
- Le projet de budget pour 2021.

MOTIONS, POSTULATS ET INTERPELLATIONS

MOTIONS	Date de la séance du CC
État et utilisation des bâtiments communaux	27 octobre 2014
Amélioration du congé paternité pour le personnel communal	24 juin 2019
Institution d'un soutien aux entreprises de la Commune pour l'amélioration du congé paternité pour leurs employés	24 juin 2019

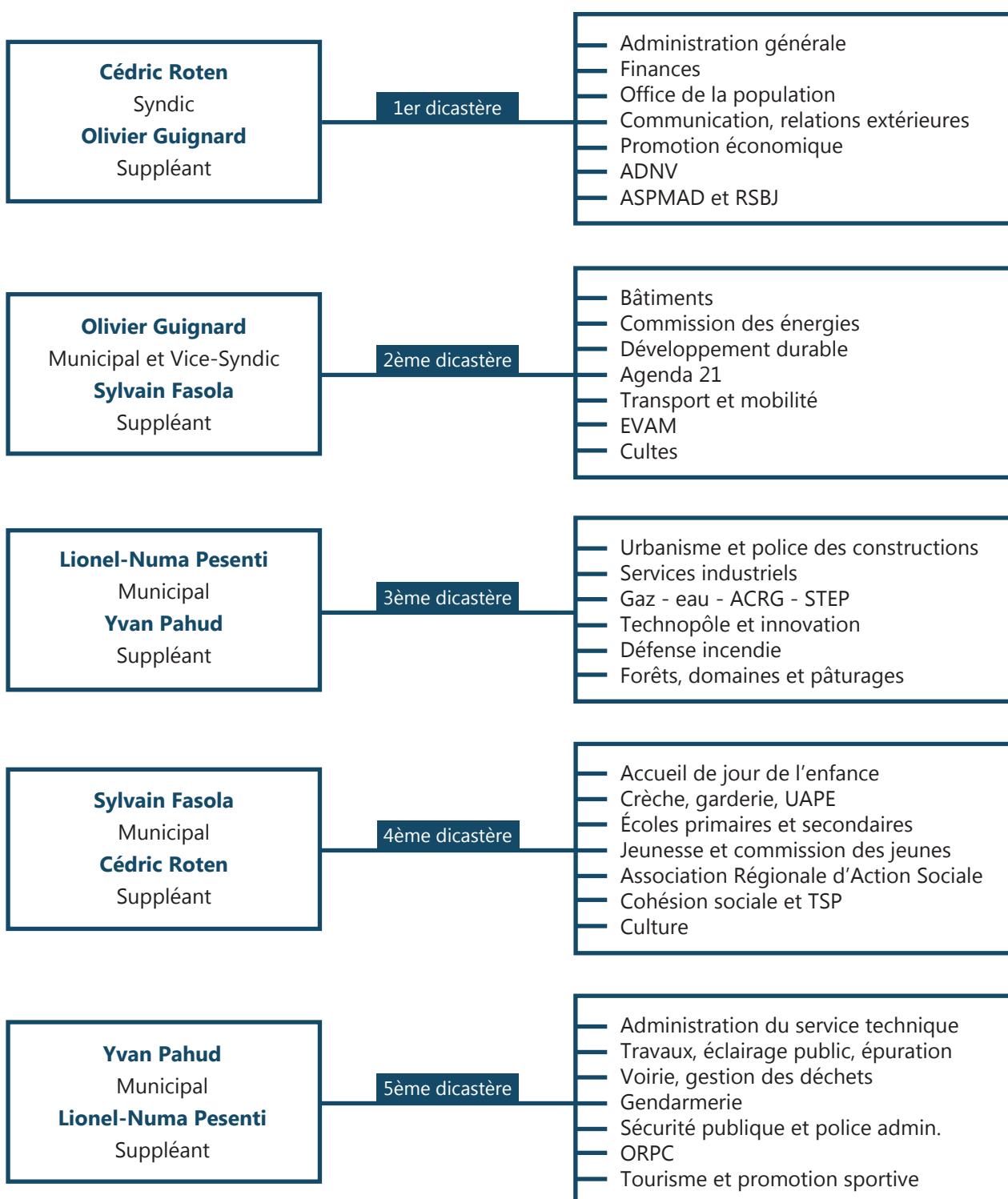
POSTULATS	Date de la séance du CC
Borne pour véhicules électriques	26 mars 2018
Stationnement à la rue de Rasses	26 mars 2018
Éclairage public	29 octobre 2018
Gestion coordonnées parking	25 mars 2019
Pour l'installation de feux de circulation au passage piéton devant l'école à L'Auberson	26 octobre 2020
Pour la mise en place d'un plan de mobilité scolaire	14 décembre 2020
Plus de sécurité pour notre région - Installer des caméras de surveillance dans les lieux publics	14 décembre 2020

B. MUNICIPALITÉ - (cpt 101)

À la suite de l'élection complémentaire du 9 juin 2019, les attributions et compétences des cinq directions municipales sont les suivantes pour la fin de la législature 2016-2021 :

1.1 Organisation dès le 1er juillet 2019

M. Olivier Guignard, Municipal, est désigné Vice-Président de la Municipalité pour la fin de la législature.



SÉANCES DE LA MUNICIPALITÉ

Dans le courant de l'année 2020, la Municipalité a tenu 47 séances ordinaires et 1 séance extraordinaire.

DÉLÉGATIONS MUNICIPALES

Commission chargée de la promotion économique et touristique

M. Cédric Roten, Syndic et Président

M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal, Mme Nadia Mettraux, Directrice de l'ADNV, MM. Denis Flageollet, Vincent Tyrode, représentants de l'économie locale, Yann Saison, Doyen du CPNV, Robert Martin, Cadre bancaire à la retraite et Stéphane Champod, Secrétaire municipal, chargé de la coordination

Fondation du Technopôle

M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal et Président

MM. Cédric Roten, Syndic, membre et Stéphane Champod, Secrétaire du Conseil de Fondation

Commission communale chargée d'examiner les déclarations des contribuables et d'assurer la liaison avec la Municipalité

MM. Cédric Roten, Syndic, Lionel-Numa Pesenti, Municipal et Jean-Michel Brandt, Boursier communal

Commission municipale des naturalisations

M. Cédric Roten, Syndic et Président

M. Olivier Guignard, Municipal

Mme Susy Sinisi, Secrétaire municipale adjointe, hors commission assume le poste de secrétaire
5 membres du Conseil communal

Commission de police

M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal et Président

MM. Cédric Roten, Syndic et Sylvain Fasola, Municipal, Mme Patrizia Parisot, Office de la population, hors Commission, assume le poste de secrétaire

Réseau Santé Balcon du Jura.vd

M. Cédric Roten, Syndic, Vice-président

Association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile des districts de Grandson et Yverdon / ASPMAD

M. Cédric Roten, Syndic, Vice-président

Association vaudoise d'aide et de soins à domicile / AVASAD

M. Cédric Roten, Syndic, membre de l'assemblée des délégués

Association pour le Développement du Nord Vaudois / ADNV

MM. Cédric Roten, Syndic, Membre du comité exécutif (COMEX) et Yvan Pahud, Municipal, délégué Commission
Tourisme

SI Manufacture Reuge SA

M. Cédric Roten, Syndic, Administrateur

Fondation des Gittaz

M. Cédric Roten, Syndic et Président

MM. Olivier Guignard, Municipal, Jean-Michel Brandt, secrétaire-caissier, John Lambert, responsable des bâtiments

Association de communes de la Région d'action sociale Jura Nord Vaudois / ARAS

MM. Sylvain Fasola, Municipal, au Comité Directeur et Cédric Roten, Syndic, au Conseil de l'ARAS

Réseau des Villes de l'Arc Jurassien

M. Olivier Guignard, Municipal, délégué Commission énergie
M. Sylvain Fasola, Municipal, délégué Commission culturelle

TRAVYS - Transports Vallée de Joux - Yverdon-les-Bains - Sainte-Croix

M. Olivier Guignard, Municipal, au Comité directeur

Comité de pilotage COPIL du nouveau musée

M. Olivier Guignard, Municipal

Commission EVAM

M. Olivier Guignard, Municipal et Président
Mme Patrizia Parisot, Office de la population, assume le poste de secrétaire

Centre International de la Mécanique d'Art (CIMA)

Conseil de Fondation : M. Olivier Guignard, Municipal
Association des Amis du CIMA : M. Sylvain Fasola, Municipal

Commission communale des énergies

M. Olivier Guignard, Municipal et Président

Commission de contrôle des constructions (y compris octroi des permis d'habiter) et de salubrité

M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal et Président
M. Jean-François Gander, Préposé à la police des constructions et à l'urbanisme et secrétaire de la commission, un médecin (vacant) et un représentant de la Gendarmerie ou du SDIS ou de l'administration désigné selon les cas

Association à buts multiples des Communes de la région de Grandson / ACRG

M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal au Comité Directeur, MM. Olivier Guignard et Yvan Pahud, Municipaux au Conseil intercommunal

Commission consultative SDIS

M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal et Président
MM. Jan Eisler, Major SDIS, Jean-Franco Paillard, Claude Roulet, David Rütschi, Thomas Zürcher, Olivier Dick et Mme Patrizia Parisot, Secrétaire de la Commission

Société des Eaux de L'Auberson et La Sagne

M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal

Conseil d'établissement scolaire

M. Sylvain Fasola, Municipal

Entente scolaire primaire et secondaire des Communes de Baulmes, Mauborget, Vuiteboeuf et Sainte-Croix

M. Sylvain Fasola, Municipal et Président
Mme Susy Sinisi, Secrétaire municipale adjointe, assume le poste de secrétaire

Conseil de l'orientation scolaire et professionnelle

M. Sylvain Fasola, Municipal représentant la Commune de Sainte-Croix

Conseil de la Fondation du Balcon du Jura pour l'encadrement des élèves de l'École des Métiers

M. Sylvain Fasola, Municipal

Société en faveur de la vieillesse et de l'enfance malheureuse

M. Sylvain Fasola, Municipal

Association les Trolls en Tablier Bleu

M. Sylvain Fasola, Municipal

Association des Intérêts de Sainte-Croix / ADIS
M. Sylvain Fasola, Municipal

Fondation de l'École de Musique du Balcon du Jura / EMBJ
M. Sylvain Fasola, Municipal

Association Mon Ciné
M. Sylvain Fasola, Municipal

Association intercommunale Centre de collecte de sous-produits animaux d'Yverdon-les-Bains et région
M. Yvan Pahud, Municipal

Entente intercommunale pour la gestion des déchets Bullet – Sainte-Croix
MM. Cédric Roten, Syndic et Yvan Pahud, Municipal au Comité exécutif

Société pour le Tri, le Recyclage, et l'Incinération des Déchets / STRID
M. Yvan Pahud, Municipal au comité directeur

Société coopérative de la Piscine des Replans
M. Yvan Pahud, Municipal

Société coopérative des remontées mécaniques du Balcon du Jura Vaudois / SCRMBJV
M. Yvan Pahud, Municipal

Association intercommunale de l'organisation régionale de la Protection civile du district Jura Nord Vaudois
M. Yvan Pahud, Municipal

JO de la Jeunesse 2020
M. Yvan Pahud, Municipal

Commission communale des sports
M. Yvan Pahud, Municipal et Président

Conseil d'établissement du CPNV
M. Yvan Pahud, Municipal

1.2 Informations

VISITE DES NONAGÉNAIRES

Selon la tradition, le vendredi 10 janvier 2020, l'Autorité municipale a rendu visite aux personnes qui fêteront leur nonantième anniversaire en 2020, soit la classe 1930.

Il s'agit de Mesdames et Messieurs :

Claudine Gonthier	Sainte-Croix	née le 18 janvier 1930
Odette Vuille	Sainte-Croix	née le 29 janvier 1930
Paulette Thorens	Sainte-Croix	née le 22 février 1930
Jeanne Leuba	La Sagne	née le 23 février 1930
Yvette Winkler	Sainte-Croix	née le 27 février 1930
Jaime Casals	Sainte-Croix	né le 3 mars 1930
Josette Savoy	Sainte-Croix	née le 27 mars 1930
Jean-Claude Dumartheray	Sainte-Croix	né le 6 avril 1930
Edmond Geneux	La Sagne	né le 19 avril 1930
Gertrude Joseph	Sainte-Croix	née le 23 avril 1930

Ernst Nievergelt	La Sagne	né le 8 mai 1930
Jacqueline Jaques	Sainte-Croix	née le 22 mai 1930
Marie Mercier	Sainte-Croix	née le 28 mai 1930
Léodile Bornand	Sainte-Croix	née le 3 juin 1930
Marie Pahud	L'Auberson	née le 29 juin 1930
Josette Jaccard	L'Auberson	née le 8 juillet 1930
Jacqueline Stern	Sainte-Croix	née le 2 août 1930
Emma Tschanz	Sainte-Croix	née le 8 septembre 1930
Frédéric Fuchs	Sainte-Croix	né le 9 septembre 1930
Nelly Jaccard	Sainte-Croix	née le 30 septembre 1930
Amelia Jaccard	Sainte-Croix	née le 16 octobre 1930
Lidia Besson	Sainte-Croix	née le 18 octobre 1930
Daisy Jaccard	Sainte-Croix	née le 4 novembre 1930
Solange Marchal	Sainte-Croix	née le 23 novembre 1930
Geneviève Demarcy	La Sagne	née le 12 décembre 1930
Josette Deriaz	Sainte-Croix	née le 24 décembre 1930

CENTENAIRES

Willy Rauss	Sainte-Croix	né le 28 janvier 1920
Ornella Rabitti	Sainte-Croix	née le 12 juin 1920
Edith Bornand	Sainte-Croix	née le 7 septembre 1920

DOYENNE / DOYEN

Georgette Reichenbach	Sainte-Croix	née le 22 mars 1917
Willy Rauss	Sainte-Croix	né le 28 janvier 1920

1.3 Ventes et achats de terrain

La Municipalité a réalisé des opérations foncières en 2020 dans le cadre de l'autorisation générale de statuer sur les aliénations dont la valeur n'excède pas Chf 120'000.00 et sur les acquisitions d'immeubles, de droits réels et immobiliers, dont la valeur n'excède pas Chf 40'000.00 selon les décisions accordées par le Conseil communal à la Municipalité par le préavis municipal N° 16-10 du 10 octobre 2016.

Vente de 63 m² à Chf 100.00 soit Chf 6'300.00. Pour aménager des places de parc au Chemin du Chantelet à la société Elimmo Invest SA, le 28 octobre 2020.

Achat de plusieurs parcelles de forêts pour obtenir un accès facilité à certaines de nos parcelles exploitables, les 14 et 27 octobre 2020.

- M. François Mermod - Parcelles 1770, 1783, 1789 et 2403 pour le prix de Chf 5'048.50
- M. René Joseph – Parcellle 1474 pour le prix de Chf 796.00
- Mme Claire-Lise Merminod - Parcellle 2382 pour le prix de Chf 2'500.00
- Mme Monique Ray - Parcellle 1475 pour le prix de Chf 777.00
- Mme Isabelle Nicole et M. Jean-Samuel Py - Parcellle 2363 pour le prix de Chf 2'574.00
- Mme Patricia Leuba et M. Sébastien Leuba - Parcellle 1476 pour le prix de Chf 790.00.

1.4 Promotion économique et touristique

TECHNOPÔLE

Comme partout, l'année 2020 a été marquée par le COVID-19. Une bonne partie des animations et des manifestations prévues ont dû être annulées. Les partenaires présents sur site ont soit été en télétravail, ou tout simplement en arrêt suite aux différentes directives cantonales et fédérales.

Les activités ont pu reprendre à partir du milieu de l'année et des projets ont pu avancer et se concrétiser avec la réalisation de plusieurs mandats tant pour les entreprises incubées que pour des entreprises externes à la structure.

Le Conseil de Fondation a mis son énergie à la réalisation d'une nouvelle stratégie, qui a pris du retard au vu des événements. En effet, il n'a pas été facile d'organiser les rencontres et d'autres priorités ont émergé pour les membres du Conseil. Trois séances se sont déroulées et les débats ont été très constructifs pour arriver à un document de travail finalisé. L'élaboration des conventions entre partenaires se déroulera au premier semestre 2021.

Pour les activités courantes, deux séances ont pu avoir lieu en visioconférence, une pour l'approbation des comptes et du rapport d'activité et la deuxième pour la validation du budget.

COMMISSION PROMOTION ÉCONOMIQUE - 111.3658 et 111.3658.1

Au cours de l'année 2020, la Commission a pu tenir deux séances ordinaires. Elle a pu se tenir informée des actions entreprises par la Municipalité, en collaboration avec la Société Industrielle et Commerciale, pour soutenir les activités locales, marquées par les fermetures successives et les diverses directives émises par les différentes autorités tout au long de l'année.

La commission s'est également attachée à continuer le développement du projet lié à la mécanique d'art et plus particulièrement au préavis N° 20-11 qui a été accepté par le Conseil communal dans sa séance de décembre.

La formation du FEMA n'a, bien sûr, pas pu être donnée, mais tous les efforts sont maintenant reportés sur 2021 avec la construction d'un magnifique outil pour notre région.

La reconnaissance de l'UNESCO par l'inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art au patrimoine immatériel de l'UNESCO a été le couronnement des actions menées jusqu'ici par un collectif local qui a donné bénévolement de son temps, tant au niveau des musées que de la formation. Ce travail extraordinaire et généralement dans l'ombre doit être chaleureusement remercié.

1.5 Soutien communal aux sociétés locales et sportives

La Municipalité a décidé de soutenir les activités locales en continuant à verser les subventions annuelles prévues aux différentes sociétés. Il y a eu beaucoup moins de manifestations et certaines associations ont fait preuve de beaucoup d'imagination pour couvrir une partie de leurs pertes liées à ces arrêts. La Municipalité reste attentive à l'évolution de la situation.

Les comptes communaux indiquent les sommes qui ont été allouées durant l'année et une liste nominative est à disposition au greffe.

1.6 Culture

L'année 2020 a été marquée par le Covid-19 et la culture a été largement impactée avec l'arrêt de la vie culturelle dans notre société. Cette situation n'a pas permis de réunir les acteurs culturels pour élaborer un projet de gouvernance de soutien à ce secteur. Nous espérons que la sortie de la crise pandémique permettra de mener des discussions et de trouver la bonne formule pour gérer le développement de la culture au sein de notre commune. Par ailleurs, à titre de soutien, la Municipalité a fait acquisition de billets de cinéma pour les écoles et le personnel communal pour un montant total de Chf 4'310.00.

2. GREFFE MUNICIPAL - (cpt 111 à 190)

2.1 Synthèse de l'année

2020... Coronavirus, Covid-19, SARS-CoV-2, Cluster ou n'importe quel nom qu'on veuille bien lui donner a été omniprésent, mettant à l'arrêt toutes les activités économiques, sociales et culturelles de notre commune et par la même dans le monde entier.

Cette année a été particulièrement difficile pour tout le monde. Les mesures prises par le Conseil fédéral et le Conseil d'État, pas toujours bien comprises, n'étaient pas toujours aisées à mettre en place et il a fallu la collaboration de tous les services communaux, afin d'offrir un service optimum à la collectivité.

Une task-force a été rapidement mise en place pour répondre à l'urgence et surtout définir les priorités, elle était formée par les Municipaux, les Chefs de service et la Secrétaire municipale adjointe. Un plan d'action a été élaboré pour définir les activités urgentes et indispensables à la population. Il a également fallu gérer l'absence du personnel avec les personnes devant effectuer la garde des enfants, ayant éventuellement des symptômes, dont l'époux ou l'épouse étant susceptible d'avoir attrapé la maladie et ce que l'on a tous connu dans ce premier confinement.

Nous pouvons dire que la Commune de Sainte-Croix a su se montrer exemplaire et a tout mis en œuvre pour le bien de sa population.

Les guichets de l'administration communale ont été fermés et le télétravail instauré pour les collaborateurs dont les tâches le permettaient. Grâce à notre infrastructure informatique, le télétravail a pu être déployé avec efficience. Certains collaborateurs ont été arrêtés de travailler ou ont effectué des tâches différentes pour répondre aux demandes.

Un réseau de solidarité «Solidarité Balcon du Jura et si on s'organisait – J'ai besoin d'aide», en collaboration avec la Commune de Bullet, a été mis sur pied et plusieurs sociétés et bénévoles se sont mobilisés pour venir en aide aux personnes dans le besoin et les soutenir au quotidien. Un bel exemple de solidarité et d'entraide durant ce confinement.

La Municipalité a beaucoup échangé avec la SIC pour convenir des diverses actions à entreprendre pour un soutien à l'activité locale. Les Communes de Sainte-Croix et Bullet, en collaboration avec la Société Industrielle et Commerciale SIC, ont lancé une action «T'es timbré» incitant à consommer local. Plus de 3'400 cartes ont été envoyées. Un montant de Chf 20.00 était versé par les communes aux ménages ayant récolté 10 timbres parmi les acteurs locaux pour les récompenser de leur fidélité. Il y a eu 181 versements pour une contribution totale de Chf 3'620.00 pour notre commune.

Par ailleurs, nous avons soutenu un concept de communication « Consommez local » par le journal local pour Chf 5'000.00. Chf 10'000.00 ont été attribués pour le concours de Noël des commerçants. Également, des bons d'achats ainsi qu'un panier garni ont été offerts aux collaborateurs en remerciements et pour compenser les différentes activités qui n'ont pas pu avoir lieu et leur réactivité et professionnalisme durant cette année compliquée pour tous.

La Municipalité a décidé de soutenir les artisans et commerçants ayant un bail communal par la prise en charge de leurs loyers des mois de mars et avril pour un montant total de Chf 6'454.50.

Si le Carnaval et le Comptoir ont pu échapper à la première vague, ce sont d'autres manifestations qui ont dû être annulées, comme le 1er août, le Marché d'été, le Festival des terroirs sans frontières, les soirées annuelles de gymnastique et de musique, les 75 ans du Club de tennis de table et les 75 ans du Club des Yodleurs Edelweiss, le camp de la Société Cantonale des Musiques Vaudoises et bien d'autres encore, mettant à mal les secteurs culturels et sportifs.

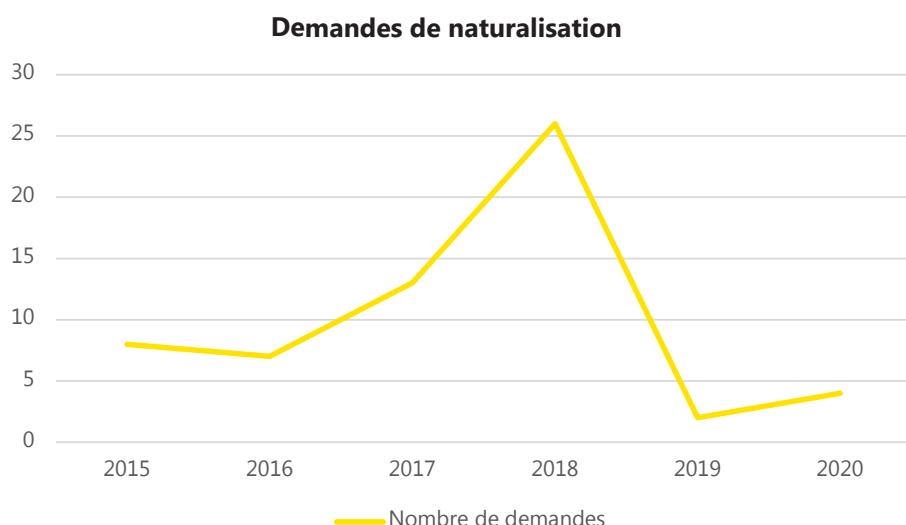
La Municipalité a pu tenir 48 séances en 2020, dont certaines en visioconférence pour respecter les directives et les mesures sanitaires imposées. Les différents systèmes informatiques déjà installés ont permis des réunions de qualité en toute confidentialité.

Les activités de la Commune ne s'arrêtent jamais, nous avons pu constater que les infrastructures et l'organisation mise en place depuis des années sont adaptées et fonctionnent à pleine satisfaction et ceci dans des conditions qui n'ont jamais été imaginées !

2.2 Activités du service

NATURALISATION

Le Greffe, en collaboration avec l'Assistant de sécurité publique, traite les demandes de naturalisation ordinaires qui incluent le rapport d'enquête, le test de connaissances élémentaires et l'audition devant la commission de naturalisation. La saisine communale ne doit pas excéder 12 mois. Quatre dossiers ont été déposés en 2020, dont les origines sont kosovare et colombienne.



VOTATIONS FÉDÉRALES - ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE AU CONSEIL D'ÉTAT

9 février 2020		OUI	NON	TAUX %
Votation fédérale	Davantage de logements abordables	665	563	38.76
	Discrimination et incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle	920	302	38.67
Élection compl. au Conseil d'État (1er tour)	Est élue : Luisier Brodard Christelle	515		31.84
	Obtiennent des voix : Vernier Juliette	178		
	Morand Guillaume Toto	106		
	Vandel Jean-Marc	45		
	Voix éparses	7		

17 mai 2020

Votation fédérale	Annulée Covid-19
-------------------	------------------

27 septembre 2020

27 septembre 2020		OUI	NON	TAUX %
Votation fédérale	Initiative de limitation	667	1'114	55.40
	Loi sur la chasse, LChP	691	1'074	55.24
	Déduction fiscale des frais de garde des enfants par des tiers	706	1'039	55.15
	Loi sur les allocations pour perte de gain, LAPG	1'388	389	55.30
	Acquisition de nouveaux avions de combat	713	1'054	55.24

29 novembre 2020		OUI	NON	TAUX %
Votation fédérale	Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement	895	533	44.17
	Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre	731	682	44.05

Nombres d'électeurs inscrits au 31 décembre 2020 : 3'696

- dont 3'284 électeurs en matière fédérale et cantonale
- dont 412 électeurs en matière communale.

POCAMA

Toutes les manifestations, rassemblements, cortèges, spectacles, conférences, soirées, expositions, évènements sportifs, etc. doivent être annoncés à la commune où est prévue la manifestation. Dans certains cas, les autorités cantonales doivent aussi délivrer une autorisation. Il est indispensable de remplir le questionnaire Pocama sur le site du canton pour toutes les manifestations nécessitant des autorisations et/ou des préavis cantonaux et/ou des permis temporaires pour la vente d'alcool, min. 3 mois avant pour les manifestations d'importance, comme par exemple le Carnaval, le Comptoir, le Marché d'été, le Festival des terroirs. L'année 2020 a été marquée par le Covid-19 et une grande partie des manifestations a dû être annulée :

- sur 42 autorisations émanant d'une demande Pocama, 30 manifestations ont été annulées
- 8 permis temporaires ont été délivrés pour la vente d'alcool.

REGISTRE DES COMMERCES ET ENTREPRISES, STATISTIQUES DES CHÔMEURS

Ouvertures d'entreprises, commerces ou créations d'activités indépendantes

ADN plus SA	Rue du Chasseron 4	Immobilier, construction générale
Catherine Beaubreuil	Grand'Rue 162	Cours de yoga, soin de réflexologie plantaire
Christophe Fontes	Rue de la Sagne 9	Conseil financier
Daniel Ferreira Lima	Ch. des Chalets 18	Service de restauration, vente de produits alim.
De Belles Découvertes Sàrl	Rue Neuve 8	Exploitation d'établissements publics
Edel SA	Rte des Henriolettes 10	Exploitation de centres de soins esthétiques
Ennouini Carine	Rue des Rasses 4	Podologue
FB Multitravaux Bietry	Quartier du Progrès 18	Espaces verts, rénovation et nettoyage d'appart.
Garage du Relais	Av. des Alpes 35	Atelier de mécanique automobile
HStudio – Jordan Hertig	Rue de la Sagne 17B	Agence de communication et d'événementiel
Junod Immo Sàrl	Ch. des Mouilles 7	Réfection d'immeubles, transactions immobilières
L'Atelier – Le Dressing Galerie	Rue de la Charmille 6	Vente d'articles de seconde main, galerie
Le Mag Express Da Silva Florinda	Av. des Alpes 18	Exploitation d'une épicerie, alimentation générale
Les Délices de Joëlle	Ch. des Addreys 30	Fabrication artisanale de tresses, biscuits, apéritifs
Luc et Gilles Martin SA	Vers la Five 427	Exploitation d'une entreprise agricole
MFA Nettoyage Kjerimi	Rue des Pâquerettes 12	Nettoyage, entretien et conciergerie
Mister Cuts Barbershop	Rue Centrale 13	Salon de coiffure homme, barbier
Moura Dantas Regina Mary	Av. de la Gare 6	Magasin de couture, confection, mercerie
Onglerie Aline Jobin	Ch. des Erables 16	Onglerie mains et pieds
Sanimat	Rue des Rasses 16a	Entretien, dépannage sanitaire-chauffage

*administration communale

Serenity Transports et Formations de secourisme Ph. Roger	Rue de l'Industrie 19	Transport de personnes et formation dans le secteur de la santé et de la sécurité
---	-----------------------	---

Thé Chez Toi	Av. des Alpes 2	Salon de thé, petite restauration
--------------	-----------------	-----------------------------------

Fermeture d'entreprises ou commerces

Au Rouet	Pl. du Pont 1	Couture, mercerie, bricolage et senteurs
Cornean Elvira-Nina	Grand'Rue 180	Conseil dans le domaine des relations publiques
CVA Construction Verre et Aluminium	Av. des Alpes 17	Construction de structures en aluminium et verre
CVAI Jaccard Sàrl	Ch. des Pierrettes 4	Activité en relation avec les bâtiments, construction
Épicerie Etoile	Av. des Alpes 2	Exploitation d'une épicerie
Eric Joseph	Ch. de la Prise 8	Commerce de bois, scierie, charpente
G.O. Géologie Opérationnelle SA	Rue du Chasseron 7	Études et conseils en géologie
Isochrones Sàrl	Av. des Alpes	Activité dans l'horlogerie et la mécanique
Loris Villa, Solivar	Les Replans 709	Achat, vente et réparation d'appareils électroniques
Renomat Bochniak Maciej	Ch. de la Prise 2	Travaux dans le domaine de la construction
Sésame Anne-Sylvie Mousson	Quartier du Crêt-Martin 33	Conseils, développement personnel, bien-être

Changements de raisons sociales ou remises de commerces

Béguin Vitraux Sàrl	Rue de l'Industrie 2	Création et restauration de vitraux
Chalet-Restaurant Les Avattes	Les Avattes	Exploitation d'un café-restaurant
Costa Construction Sàrl	Rue du Canal 4	Maçonnerie, génie civil et construction
Crêpes Monsieur	Rue Centrale 15	Crêperie, tea-room
Fleury Bar	Rue Neuve 3	Exploitation d'un bar à café, tea-room
Kebab et pizza chez Hosseini	Rue Centrale 13	Restauration et commerce alimentaire
La Tanière du 12	Rue Neuve 8	Exploitation d'un café-restaurant
Les Oliviers Glaces artisanales Reynaud	Rue de la Sagne 17A	Exploitation d'une gelateria avec snacking
Montanum Sàrl	Ch. des Hêtres 10	Génie rural, expertises agronomiques
Ruche et Flore Sàrl	Grand'Rue 76	Apiculture, achat et vente de produits de la ruche

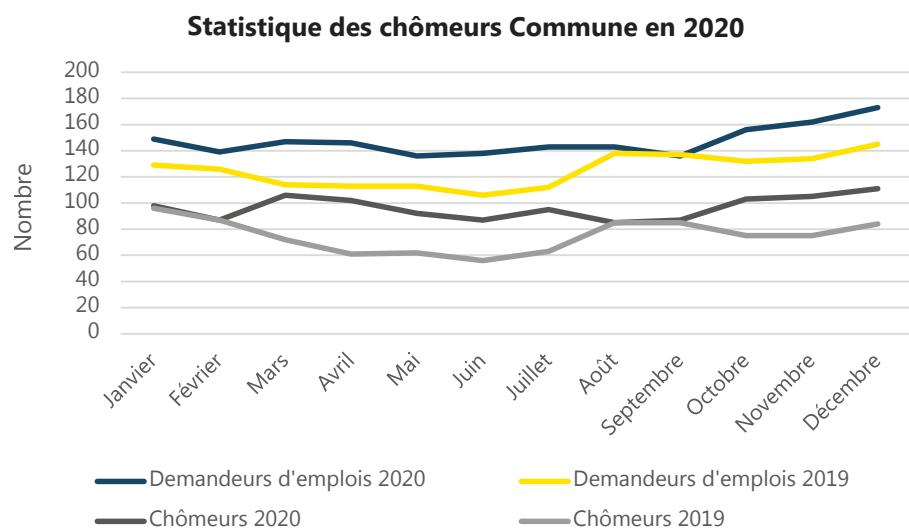
Changements d'adresse

Boutique Tineuf, Martin Katia	Pl. du Pont 1	Vêtements d'enfants, jeux, jouets
Bovet Electricité	Av. des Alpes 17B	Électricité - installations
Chez Samir Sàrl	Rue des Arts 3	Commerce de champignons
Le Cageot	Rue des Arts 11	Exploitation d'un food truck
Primeur et fleurs Martial Barrière	Pl. du Marché 10	Primeur, fleurs

Transferts de sièges

Association Paix pour tous	Bullet	L'Association participe à la Paix pour tous sur Terre
Astenia Sàrl	Lussy-sur-Morges	Commercialisation de dispositifs médicaux
Centre Christian Piaget Sàrl	Bullet	Exploitation d'un centre Sama Yoga
Suisse Ressources, Stéphane Jaccard	Oron	Exploitation de plateformes internet
Vaga Bon Café SNC	Chardonne	Import, transformation et vente de café

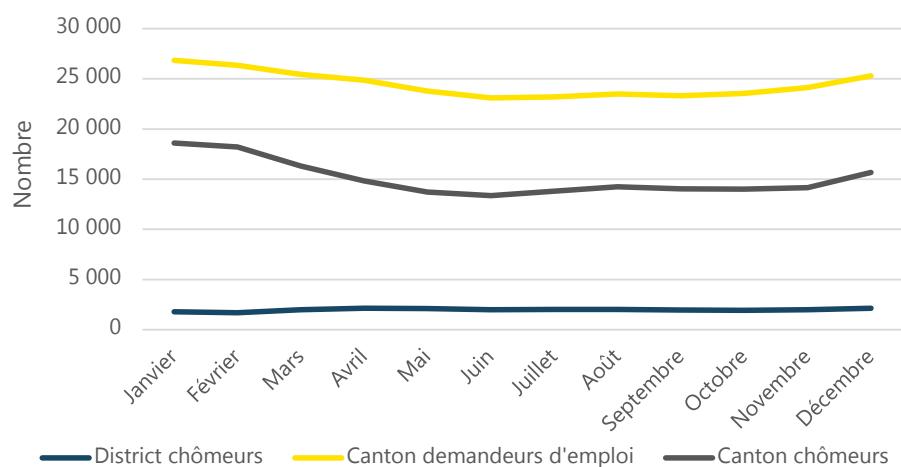
STATISTIQUES DES CHÔMEURS EN 2020



Commune

	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.
Demandeurs d'emploi 2020	149	139	147	146	136	138	143	143	136	156	162	173
Demandeurs d'emploi 2019	129	126	114	113	113	106	112	138	137	132	134	145
Chômeurs 2020	98	87	106	102	92	87	95	85	87	103	105	111
Chômeurs 2019	96	87	72	61	62	56	63	85	85	75	75	84
Taux de chômage 2020	4.7%	4.1%	5.0%	4.9%	4.4%	4.1%	4.5%	4.0%	4.1%	4.9%	5.0%	5.3%

Statistique des chômeurs Canton et District en 2020



District

	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.
Chômeurs	1'796	1'694	1'999	2'143	2'100	1'982	2'008	2'009	1'958	1'943	1'989	2'126
Taux de chômage	3.7%	3.5%	4.1%	4.4%	4.3%	4.1%	4.1%	4.1%	4.0%	4.0%	4.1%	4.4%

Canton

	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.
Demandeurs d'emploi	26'844	26'358	25'450	24'850	23'773	23'099	23'210	23'499	23'316	23'558	24'117	25'294
Chômeurs	18'604	18'222	16'323	14'820	13'718	13'363	13'811	14'246	14'043	14'022	14'144	15'661
Taux de chômage	4.5%	4.4%	3.9%	3.6%	3.3%	3.2%	3.3%	3.4%	3.4%	3.4%	3.4%	3.8%

2.3 Archives communales

La deuxième phase de la réorganisation des archives communales est terminée. Les archives ont été conditionnées et répertoriées. Un inventaire complet et exhaustif de nos documents historiques, ainsi que de nos archives courantes est maintenant disponible, ce qui en facilite grandement la recherche. Les locaux ont été aménagés de manière à dissocier les archives historiques, de celles qui ne nécessitent qu'un stockage temporaire (élimination des documents, selon le calendrier de conservation des archives communales vaudoises). Le travail de démontage et de montage des nouvelles étagères a été fait par le Service des bâtiments avec l'aide de plusieurs requérants de l'EVAM. Tous les tableaux ont également été inventoriés et conditionnés, afin de les conserver dans des conditions optimales.



Avant



Après



2.4 Ressources humaines

Départs ou cessation d'activité

31 juillet	Marius Comanescu	Secteur des travaux
	Pavina Boos	Apprentie employée de commerce
	Océane Brauch	Apprentie employée de commerce
	Danny Malushi	Apprenti employé de commerce
	Eric Zurbrügg	Apprenti agent d'exploitation

Départs à la retraite

30 septembre	Christian Graf	Secteur des bâtiments
	Michel Prévitali	Garage communal

Arrivées

3 février	Nathan Stader	Stagiaire médiaticien
22 février	Alexandre Monti	Secteur des travaux
1er avril	Lora Matthey	Apprentie employée de commerce
1er juillet	Ivan Wieland	Services Industriels
3 août	Antonin Criblez	Garage communal
	Ajla Cohadarevic	Apprentie employée de commerce
	Kacper Izdebski	Apprenti employé de commerce
	Baptiste Cachin	Apprenti agent d'exploitation
	Ella Leguére	Stagiaire médiaticienne
1er octobre	Yann Egger	Secteur des bâtiments

Par un contrat de durée déterminée

du 11 mai 2020 au 10 mars 2021	Marie Desirella Sambacaille	Secteur des bâtiments
du 1er octobre 2020 au 31 mars 2021	Eric Zurbrügg	Secteur des bâtiments

Pour des missions temporaires via le CGPI

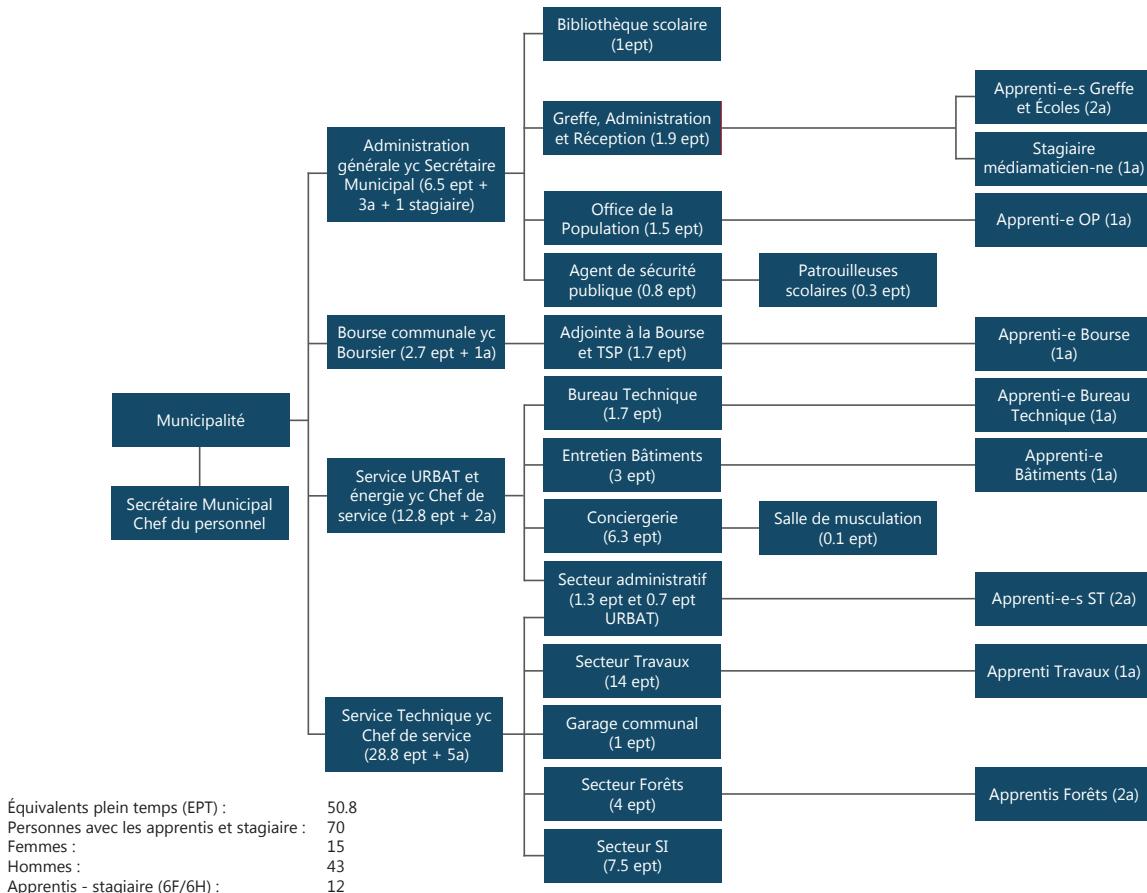
du 8 juin au 7 décembre 2020

Marie-Joseph Cerveau

Secteur des travaux

ORGANIGRAMME DE LA COMMUNE AU 31 DÉCEMBRE 2020

Organigramme de la Commune de Sainte-Croix au 31 décembre 2020



EFFECTIF COMMUNAL

L'effectif du personnel communal au 31 décembre 2020 s'élève à 50.8 EPT (effectif plein temps), ce qui correspond à 70 collaborateurs, y compris les apprentis/stagiaires (12). La Commune, entreprise formatrice dans plusieurs domaines, forme :

- 7 apprentis employés de commerce
- 2 apprentis forestiers-bûcherons
- 1 apprenti agent de propreté
- 1 apprenti agent d'exploitation, option voirie.

EMPLOIS D'ÉTÉ

Chaque année, nous avons une forte demande pour des emplois d'été. En 2020, ce ne sont pas moins de 20 jeunes âgés de 14 à 27 ans qui ont travaillé durant 2 semaines dans différents services communaux, comme la déchèterie, les travaux, les bâtiments ou la conciergerie, à la satisfaction de chacun.

JOURNÉE DES APPRENTIS DES COMMUNES DE SAINTE-CROIX ET BULLET

En raison du Covid-19, la journée des apprentis des Communes de Sainte-Croix et Bullet a dû être annulée.

FORMATION

En accord avec l'Association du personnel, la formation individuelle pour les collaborateurs a été favorisée et plus de 43 jours de cours ou d'amélioration de compétences dans les domaines respectifs ont été suivis. En raison du Covid-19, la formation continue du personnel n'a pas pu être organisée.

PRIMES DE FIDÉLITÉ STATUAIRES 2020

20 ans de service	Joël Munafo, Secteur des travaux
10 ans de service	Joëlle Jeannin, Bibliothèque scolaire
	Alain Guicherd, Services Industriels

Au personnel précité, nous formulons tous nos remerciements pour leur fidélité à l'administration communale et leur engagement professionnel.

ABSENCES DU PERSONNEL

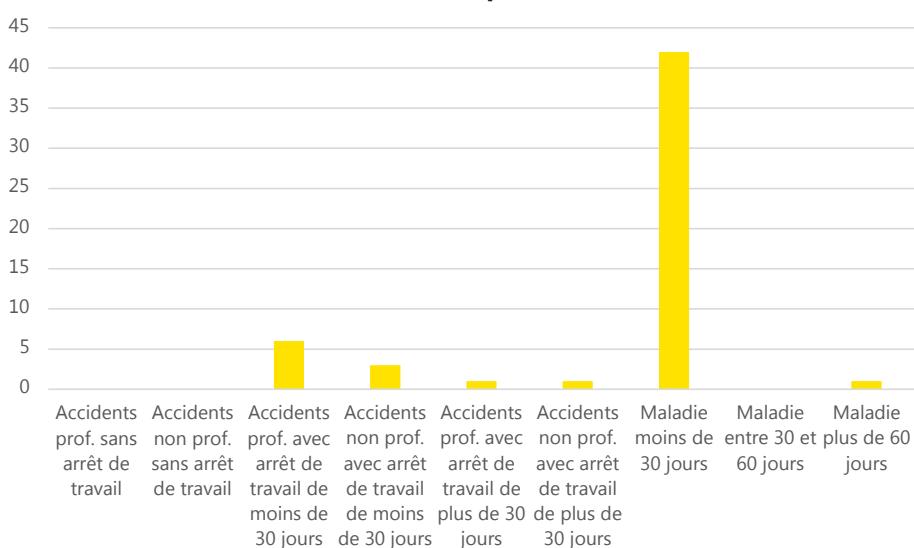
Pour rappel, les dossiers d'accident font tous l'objet d'une déclaration. Concernant les absences pour des raisons de maladie, un certificat médical est demandé selon les cas pour justification et à chaque fois après trois jours d'absence.

Au nombre de cas relevés, l'année 2020 est stable par rapport à l'année dernière mais le coût à la charge de la Commune diminue car nous avons eu moins de jours à notre charge dans le cadre de formations, de service militaire ou de protection civile par exemple.

Par ailleurs, nous pouvons relever qu'il y a eu peu d'accidents professionnels avec 7 cas et un seul avec une durée de plus de 30 jours, ce qui indique que les normes de sécurité sont respectées. Les jours de formations représentent 6% des absences.

En raison de l'arrêt des activités et des différentes mesures qui ont dû être prises et mentionnées dans ce rapport, nous avons comptabilisé les absences « COVID » des collaborateurs. Elles ont représenté 5'685 heures, ce qui équivaut à 3 EPT sur l'année.

Absences du personnel



ÉVALUATION DU PERSONNEL ET DIVERS

Les évaluations ont été effectuées et n'ont pas révélé de problèmes particuliers. Les collaborateurs ont fait preuve d'adaptation avec des situations complètement inversées pour certains, comme par exemple les concierges, qui ont été quasiment arrêtés en avril/mai et ont dû effectuer des nettoyages supplémentaires depuis la reprise des écoles.

Certaines activités en faveur du personnel n'ont pas pu être organisées comme le repas, la séance de débriefing ou des formations groupées. Les pauses ont également été décalées pour éviter des regroupements. Cela influe dans les échanges et les relations entre les collaborateurs, il est important de pouvoir discuter entre tous les collègues d'une entité. La remise d'un présent pour tous en fin d'année a été très appréciée.

3. BOURSE COMMUNALE - (cpt 200 à 220)

3.1 Synthèse de l'année

Comme pour chacun d'entre nous, l'année 2020 a été marquée par la situation sanitaire provoquant un ralentissement des activités. Le budget 2020 prévoyait des dépenses par préavis pour Chf 5'511'000 en ligne du programme de législature 2016-2021. En finalité, les dépenses par préavis ont été réalisées pour Chf 1'971'443.51 en réduction de Chf 3,6 mios. Le COVID n'explique pas tout ; certains projets se trouvent confrontés à des procédures plus conséquentes qui freinent leur réalisation.

Ces non dépenses et le ralentissement ont permis de réduire de Chf 1'333'200 nos emprunts pour être ramenés à Chf 19'822'500. Il est clair que certaines dépenses reportées viendront grever les charges futures tels les travaux de la STEP, la réalisation de la nouvelle salle de gym de la Gare, les escaliers du Temple, le mur de soutènement à la Villette.

Les préavis les plus significatifs réalisés en 2020 (pour les détails, voir la p.44 du fascicule des comptes) concernent la Rue du Jura qui est en voie de se terminer, les études de la salle de gym, le début des travaux de l agrandissement de la caserne et de la salle de gymnastique de L'Auberson et les infrastructures des pâturages.

La situation sanitaire a perturbé l'exploitation courante. Dans le but de cerner un peu les coûts répercutés par cette pandémie, nous avons regroupé les charges liées au chapitre 131. C'est un montant de l'ordre de Chf 410'000 composé des coûts du personnel arrêté par mesure de protection ou inoccupé sur une certaine période puis la nécessité de renforcer les effectifs afin de respecter les conditions pour la réouverture des locaux, scolaires notamment (Chf 225'000), les informations au public et l'adaptation des postes de travail (Chf 12'500), les produits de nettoyage et de désinfection (Chf 42'500). Chf 18'600 sont liés à l'action coordonnée avec la Société Industrielle et Commerciale « T'es Timbré » et Chf 9'700 aux divers abandons des locations et l'achat de bons pour le Cinéma Royal. La Municipalité a réservé un montant de Chf 100'000 pour aider l'économie locale dont les effets COVID pourraient se reporter sur l'année 2021. Les modalités d'octroi sont à fixer en regard des besoins de notre économie.

L'année 2020 était marquée également par la nouvelle gestion des déchets, commune avec notre voisine de Bullet. Le résultat financier ne déroge pas aux années précédentes avec un taux de couverture de 68.56 % des charges par les taxes. Cette solution commune a donné satisfaction aux partenaires.

Globalement, la marge d'autofinancement qui marque la capacité financière de la Commune à financer ces préavis est de Chf 4'102'110, un montant supérieur à 2019 (Chf 3'236'132) et aux prévisions du budget (Chf 2'140'850). Il s'agit d'une bonne nouvelle que la Municipalité n'espère pas éphémère.

3.2 Activités de la bourse

Les activités principales de la bourse sont la tenue de la comptabilité de la Commune, la supervision du suivi financier et du budget en étroite collaboration avec les différents services communaux et la Municipalité. La gestion financière de l'Association des Communes de la Région de Grandson (ACRG) et des Trolls en Tablier Bleu est placée sous la responsabilité de la bourse. Nous sommes fortement engagés dans la coordination du projet des Musées qui arrive à la phase de construction.

La bourse communale a établi 6'689 pièces comptables et suivi l'encaissement de plus de 14'000 factures comprenant l'envoi de 2'011 rappels et l'engagement de 212 procédures auprès de l'office des poursuites.

En outre, le service de la bourse tient les comptes et fait office de conseiller pour :

- L'association intercommunale des Communes de la Région de Grandson (ACRG) tant pour les buts de base que le but optionnel de l'eau
- L'entente scolaire primaire et secondaire des communes de Baulmes, Bullet, Mauborget, Sainte-Croix et Vuiteboeuf
- La société coopérative de la piscine
- L'association des Trolls (UAPE, Garderie)
- La Fondation du Technopôle
- La Fondation Mutrux et la cagnotte scolaire
- Le Marché Transfrontalier

*bourse communale

- Le contrat de prestations du Service de défense incendie SDIS liant les communes de Sainte-Croix, Bullet, Mauborget et Tévenon
- Les conventions pour l'épuration régionale et la gestion des déchets avec Bullet
- L'Association des Intérêts de Sainte-Croix (ADIS) dès 2019.

La bourse communale opère également dans le contrôle des comptes de diverses sociétés dont la SCRMBJV et fait l'objet de nombreuses demandes de renseignements ou de projections sur des objets communaux, ou parapublics. Chaque semestre, un nouvel apprenti est formé à la bourse dans le cadre du tournus mis en place. Il est responsable de la gestion de l'allocation familiale communale sous forme de bons aux familles qui va du contrôle au droit à la distribution jusqu'aux paiements des commerces locaux. Les gestions des salaires et des assurances sont placées également sous la responsabilité de la bourse communale.

LISTE DES BÂTIMENTS AVEC VALEUR ECA ET L'IMPUTATION

Dénomination	N° ECA	Imputation	Valeur ECA assurée	Estimation fiscale	Valeur bilan 31.12.2020	N° Bilan
1 Denériaz-Dessus Fiez	165	322	781'500	141'500	0	9123.00
2 Roches Éboulées - Fiez	167	322	333'760	141'500	0	9123.00
3 Mont-Cochet (couvert + citerne planches)	914	322	27'179	0	0	9123.00
4 Auges (écurie d'alpage)	927	322	203'996	4'800	0	9123.00
5 Mont-de-Baulmes Dessous (chalet alpage)	975	322	1'291'380	203'000	0	9123.00
6 Sécha (refuge)	1022	322	32'372	0	0	9123.00
7 Prise-Bornand (chalet alpage)	1351	322	339'797	7'200	0	9123.00
8 Prise-Bornand (remise alpage)	1352	322	37'094	0	0	9123.00
9 Prise-Bornand (dépendance alpage)	1992	322	23'975	0	0	9123.00
10 Avattes (citerne)	2392	322	41'667	0	0	9123.00
11 Grand-Borne (écurie Le Pirolet)	2419	322	177'447	0	0	9123.00
12 Granges-Jaccard (écurie alpage)	2469	322	207'690	0	0	9123.00
13 Gittaz-Dessus (citerne)	2669	322	42'308	0	0	9123.00
14 Layette (hangar forestier)	2514	326	222'222	0	0	adm
15 "Derrière La Layette" couvert forestier	2768	326	93'750	0	0	adm
16 Couvert à plaquettes	2878	326	328'021	9'000	306'900	9143.884
17 Refuge forestier "La Combette verte"	2980	326	68'400	0	0	9123.00
18 PPE Sagne 17	2503	341	1'336'855	205'000	150'000	9123.476
19 Gare 12 bis 14 (La Conversion)	492	342	8'707'406	4'461'000	0	9123.00

*bourse communale

Dénomination	N° ECA	Imputation	Valeur ECA assurée	Estimation fiscale	Valeur bilan 31.12.2020	N° Bilan
20 Collège 2 (ancien collège)	333	343	2'963'160	1'189'000	0	9123.00
22 Bâtiment administratif	2327	351.1	17'569'143	1'175'000	0	9123.00
23 Garage PPE Av. Gare (bâtiment communal)	2328	351.1	119'167	75'000	0	9123.00
24 Locaux Police	2327	351.2	1'449'432	650'000	0	adm
25 Salle communale	2327	351.3	5'055'571	724'000	0	adm
26 Métiers 3	2976	352	8'493'620	0	5'940'000	9143.15.06
27 Caserne des pompiers	2772	354	1'547'844	40'000	209'793	9143.19.07
28 Tyrol 54 Sainte-Croix	71	355	30'224	0	0	9123.00
29 Gare 20-22 Sainte-Croix (abattoirs)	498	355	1'720'641	190'000	0	adm
30 Gare (ancienne COOP)	522	355	136'010	0	0	adm
31 Mont-de-la-Mayaz (chalet)	929	355	853'333	104'000	0	9123.00
32 Mont-de-Baulmes (dépendance habitation)	972	355	30'240	0	0	9123.00
33 Mont-de-Baulmes Dessus (chalet)	973	355	669'792	250'000	0	9123.00
34 Hangar des pompes/WC L'Auberson	1158	355	222'051	0	0	adm
35 Franc-Castel La Chaux (salle gym)	1260	355	952'511	0	0	adm
36 Chalet "La Dryade"	1409	355	51'600	0	0	9123.00
37 Aiguillon 304 (chalet Aiguilles)	1464	355	267'094	0	0	9123.00
38 Mont-la-Mayaz (terrasse couverte)	1829	355	46'615	0	0	9123.00
39 Grand-Rue L'Auberson - (abri bus)	2036	355	24'359	0	0	adm
40 Vy-Jaccard (chalet)	2069	355	129'060	109'000	0	9123.00
41 Vestiaire - La Gittaz-Dessous	2096	355	242'708	0	0	9123.00
42 Château (salle gym)	2165	355	415'459	0	0	9123.00
43 Denériaz-Dessous	2190	355	359'829	14'000	0	9123.00
44 Vraconnaz 7 (dépôt déchets)	2213	355	64'263	0	0	adm
45 Local L'Auberson - patinoire	2250	355	115'769	0	0	adm
46 Vestiaire, douches, Gittaz-Dessous	2311	355	178'333	0	0	9123.00
43 Denériaz-Dessous	2190	355	359'829	14'000	0	9123.00
44 Vraconnaz 7 (dépôt déchets)	2213	355	64'263	0	0	adm
45 Local L'Auberson (patinoire)	2250	355	115'769	0	0	adm
46 Vestiaire, douches Gittaz-Dessous	2311	355	178'333	0	0	9123.00

*bourse communale

Dénomination	N° ECA	Imputation	Valeur ECA assurée	Estimation fiscale	Valeur bilan 31.12.2020	N° Bilan
47 Carre 15 L'Auberson (salle gym)	1074	356.1	1'341'218	0	103'207	9143.20.03
48 Grand-Rue 81 L'Auberson (collège)	1149	356.1	1'905'118	0	0	9143.15.19
49 Gare 21 Sainte-Croix (collège)	1767	356.1	8'529'274	0	557'906	9143.17.11
50 Gare 10 (Collège Poste)	412	356.2	7'471'770	0	77'855	9143.19.06
51 France (salle gym)	485	356.2	1'553'120	0	0	adm
52 Stand 9 (Centre sportif)	2750	356.3	9'077'212	0	0	adm
53 Industrie 2 (Musée CIMA)	551	357.1	4'254'583	335'000	275'963	9143.19.04
54 Alpes 10 (Musée MAS)	563	357.2	2'754'688	0	0	9123.00
55 Industrie 13-15	2594	359	345'214	0	0	9143.6
56 Industrie 13-15	560	359	425'265	0	0	9143.6
57 Av. Gare 12/14 (garages SI)	494	434	178'020	0	0	adm
58 Hangar des pompes La Chaux	1250	434	32'436	0	0	adm
59 Bâtiment ex-Hurter	1402	434	59'706	40'000	0	9123.00
60 Gare 18 (Dépôts - Menuiserie)	1497	434	588'675	0	68'359	9141.851
61 Garages - Aiguillon 1	1554	434	1'054'063	0	0	9123.00
62 Gare 14 (Dépôts - ateliers)	1572	434	632'051	0	0	adm
63 Hangar - Aiguillon 1	1903	434	306'667	0	0	9123.00
64 Layettaz Sainte-Croix (Dépôts)	2061	434	332'511	0	0	adm
65 Layette (Dépôts voirie)	2137	434	115'680	0	0	adm
66 Garage + Atelier - Aiguillon 1	2201	434	432'083	0	0	9123.00
67 Garages privés - Pâquerettes	2572	434	148'438	0	0	9123.00
68 Vers-chez-Jaccard (local containers)	747	440	13'093	0	0	adm
69 Pl. Marché (WC public)	1550	440	18'000	0	0	adm
70 Gare (WC Public)	2002	440	60'897	0	0	adm
71 Combe de Ville (Déchèterie)	2756	451	231'570	4'000	181'401	9141.700
72 Combes - STEP L'Auberson	2680	461	2'338'547	9'000	0	adm

*bourse communale

Dénomination	N° ECA	Imputation	N° Valeur ECA assurée	Estimation fiscale	Valeur bilan 31.12.2020	N° Bilan
73 Temple Sainte-Croix	163	580	2'954'861	0	0	adm
74 Grand-Rue 126 L'Auberson - Temple	1058	580	1'350'075	0	0	adm
75 Clos-Bornand La Chaux (Eglise)	1280	580	1'260'983	0	0	adm
76 Noirvaux (station pompage)	1321	812	201'364	0	0	adm
77 Mouille-Mougnon (station pompage)	1408	812	196'591	0	0	adm
78 Charmilles (réservoir 2000 m3)	2080	812	1'511'136	0	0	adm
79 Étroits (réservoir desaffecté 500 m3)	2129	812	24'000	0	0	adm
80 Layette (réservoir 700 m3)	2130	812	603'409	0	0	adm
81 Layette (réservoir 500 m3)	2131	812	325'455	0	0	adm
82 Broutires (réservoir 3000 m3)	2132	812	2'002'273	0	0	adm
83 Crêt-Junod (station pompage)	2185	812	434'091	0	0	adm
84 Vers-chez-la Besse (station détente)	1452	832	49'167	0	0	adm
85 William-Barbey (station de gaz)	2149	832	293'397	0	0	adm
86 Neuchâtel (station détente)	2198	832	30'449	0	0	adm
87 L'Auberson (station détente)	2199	832	29'744	0	0	adm
88 La Chaux (station détente)	2200	832	28'045	0	0	adm
89 Sainte-Croix (station comptage)	2410	832	21'368	0	0	adm
TOTAL DES PROPRIÉTÉS COMMUNALES			116'266'343	11'846'000	8'831'384	
90 Bâtiment STEP Villette	2299	462.3186	849'160			
91 Local grille STEP Villette	2300	462.3186	455'000			
92 Digesteur STEP Villette	2301	462.3186	297'360			
93 Local digesteur et chaufferie STEP	2302	462.3186	375'550			
				900'000	28'400	9141.7
94 Local soufflantes + bassins STEP	2303	462.3186	847'900			
95 Hangar stockages boues STEP Villet	2696	462.3186	357'745			
TOTAL DES PROPRIÉTÉS DE L'ÉPURATION RÉGIONALE			3'182'715	900'000	28'400	
TOTAL			119'449'058	12'746'000	8'859'784	

3.3 Conclusions

La situation financière de la Commune s'est améliorée en 2020. Le ralentissement des activités lié à la situation sanitaire semble impacter les comptes. Avec des revenus équilibrés et une diminution des dépenses, la marge d'autofinancement s'est améliorée. L'inconnue est la répercussion du ralentissement de l'économie 2020 et ses effets sur les revenus fiscaux pour les exercices futurs.

Les revenus fiscaux par habitant sont en légère diminution par rapport à 2019, lesquels étaient influencés par d'importants rattrapages. Toutefois, nous constatons des améliorations des capacités financières depuis quelques années ; notre valeur du point par habitant de Chf 19.82 (Chf 20.62 en 2019) reste bien en deçà de la moyenne cantonale (Chf 43.43 en 2019).

Dans le futur, des facteurs externes viendront à n'en pas douter peser sur la gestion communale. La péréquation est en discussion où certains acteurs désirent son profond remaniement voire son abolition. Les téléskis et la piscine engendreront de grandes réflexions sur leurs avenir. Une bonne collaboration entre les Services, la Municipalité et la bourse sera nécessaire afin de cerner, au plus près des incidences financières les choix politiques.

3.4 Travail Social de Proximité à Sainte-Croix

SYNTHÈSE DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Présent depuis 2 années sur le territoire de Sainte-Croix, le poste de TSP a gagné en consistance et en crédibilité. Pour autant, en 2020, comme pour bien d'autres secteurs, le travail de proximité a été lourdement impacté :

Le cadrage imposé par la crise sanitaire avec ces nouvelles distanciations sociales a été vécu, par les personnes vivant des situations complexes, comme une forme de rejet, de mise à l'écart, avec l'expérimentation d'un regard nouveau posé sur l'autre. Avec la TSP, les bénéficiaires ont une relation humaine et c'est comme si avec ce confinement, les distances, la fermeture des cafés... le côté intimité que le professionnel peut leur offrir leur a été enlevé. Dans la rue, on est sur leur territoire et si le TSP ne partage pas leur manière d'être, les personnes sont moins prenantes.

Cette nouvelle configuration a amené une remise en question de la notion de proximité-distance. En effet, la priorité a été de développer et/ou de garder le lien. Le travail social de proximité prend tout son sens, avec un besoin d'implication, d'être sur le terrain... c'est ainsi que le paradoxe s'est installé entre les dispositions cantonales, fédérales et les besoins du territoire.

La TSP a donc dû adapter son mandat et son intervention :

Contribution de la TSP en lien avec la Pandémie Covid-19

La crise sanitaire et les mesures de confinement liées à la pandémie ont considérablement modifié l'approche du TSP. Les espaces publics et les cafés sont clos, les déplacements et rassemblements très limités... il y a donc eu de ce fait un arrêt presque total du travail de proximité, et « l'aller vers » dans l'espace public et lors de contacts informels essentiels à la pratique n'a plus été plus possible. Les situations urgentes ont été maintenues : procédures d'expulsion, recherches de logements, accompagnements SPJ. Les appels vocaux et en visio ont été privilégiés durant cette période pour maintenir le lien tant que possible.

Le temps « libéré » a permis de développer d'autres axes d'interventions, davantage orientés sur le soutien à la population générale, en lien avec la pandémie.

La Commune de Sainte-Croix a en effet mis en place un réseau d'aide « Solidarité Balcon du Jura » avec un numéro unique où transitaient toutes les demandes de soutien des personnes vulnérables ou de plus de 65 ans (achats de première nécessité, sortir un animal de compagnie, faire un envoi postal...). Elle a chargé la TSP de coordonner la mise en relation des personnes nécessitant une aide à un responsable bénévole ou directement à un bénévole et tenu à jour ce fichier de base de données. Cette activité a donné l'occasion à la TSP d'élargir son réseau avec les bénévoles et les jeunesse du Balcon du Jura.

Elle est également restée en lien avec des collègues mais également avec les TSHM de Rel'ier afin d'échanger sur les pratiques nouvelles des TSP, engendrées par cette situation.

NB : La péjoration des liens est presque plus flagrante maintenant en 2021 après une année écoulée, que durant le confinement.

Suivis individuels

41 personnes ont été suivies individuellement durant l'année 2020. La précarité, la consommation de substances, la détresse psychologique n'a pas pris de pause pendant cette pandémie. Certains suivis ont été relativement courts mais la plupart ont été très intensifs avec des problématiques de précarité grandissantes. Aux situations précaires se sont mêlés des sentiments de peur, d'anxiété et d'impuissance. En effet, compte tenu du contexte sanitaire, de la priorité donnée au télétravail, les personnes n'avaient souvent plus accès à leurs interlocuteurs habituels, que ce soit tant au niveau des associations que des institutions (CSR, SCTP...).

Ainsi, la TSP a pu être, pour certaines personnes en rupture sociale, le seul lien avec la société. Avec les distances, le port du masque, cela a représenté un véritable défi de leur offrir ce lien, tenter de les apaiser du mieux possible et les aider à raccrocher avec les autres services d'aide qui ont, eux aussi, adapté leur pratique. De nombreuses heures téléphoniques (appels, messages) ont été indispensables pour assurer le travail en réseau, mais aussi et surtout pour prendre des nouvelles des personnes que je ne rencontrais plus dans les espaces publics.

8 suivis individuels se sont terminés : leurs problématiques ont évolué positivement et ne nécessitent plus de soutien de ma part. Deux personnes ont aussi quitté Sainte-Croix. L'atteinte de ces objectifs pour ces 8 bénéficiaires m'a aussi permis de rester à disposition pour de nouvelles demandes. Le succès de ces accompagnements entraîne une reconnaissance importante de la part d'une partie de la population de Sainte-Croix qui me conseille ensuite auprès de leur entourage quand la situation le demande.

Actions collectives

Pour des raisons évidentes, les mesures de prévention destinées à limiter la propagation du virus ont impacté significativement la continuité des actions collectives.

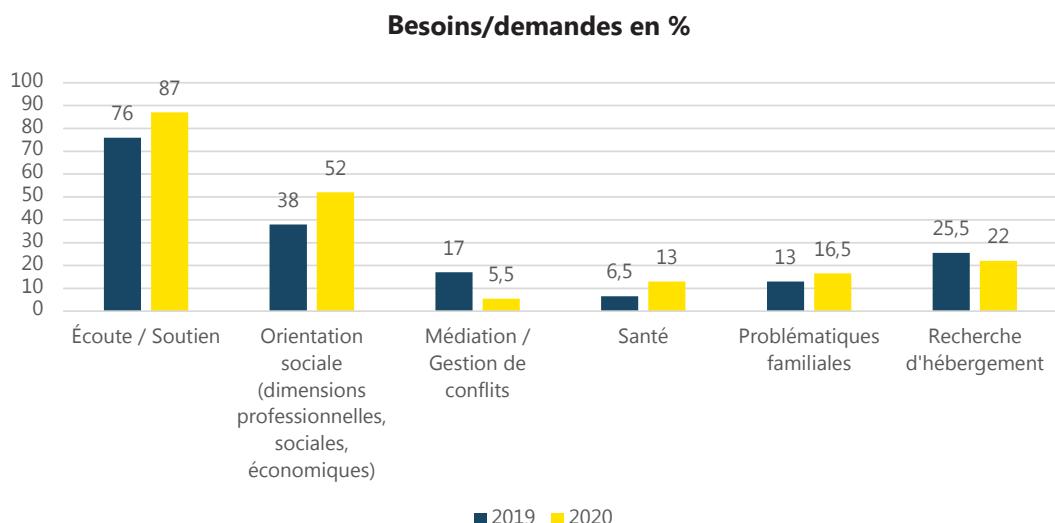
PERSPECTIVES 2021

La TSP représente un soutien pour les autorités de Sainte-Croix et les services communaux ainsi que pour les autres partenaires associatifs. Par son travail, elle favorise les synergies et la mise en réseau des ressources et compétences disponibles à Sainte-Croix et dans sa région.

Une rencontre de partenaires présents sur le territoire du Balcon du Jura est d'ores et déjà programmée. Depuis fin 2020, telles les associations « Famille du Quart Monde » et la « Caissette alimentaire » des jeunes d'Impact, de nouvelles permanences associatives ont vu le jour sur Sainte-Croix. À cela s'ajoute l'engagement d'une Éducatrice sociale et scolaire au profit d'un soutien pour les collégiens en décrochage scolaire. Ainsi, les professionnels et bénévoles du secteur auront l'opportunité de se rencontrer, de partager leurs expériences, leurs observations de terrain et imaginer des collaborations au plus juste des besoins des personnes que l'on accompagne sur le territoire du Balcon du Jura.

La Municipalité a souhaité donner une évolution au poste de TSP en augmentant la présence auprès des jeunes. Cette démarche rendue très difficile dans le contexte de l'année 2020 sera à construire sur l'année 2021.

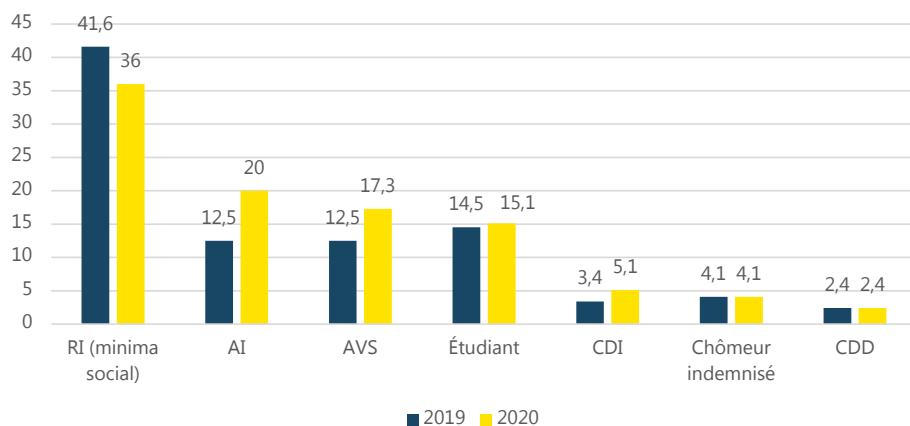
La création d'une commission spéciale « Prévention/ Sécurité » en tout début d'année 2021, en concertation avec la Municipalité, le directeur des collèges, l'ASP, l'ESS et la gendarmerie a permis de révéler les besoins des jeunes et d'acter l'importance de dédier du temps à l'accompagnement de cette génération.



Ce graphique met en évidence les besoins des personnes exprimés à la suite d'un premier entretien. Si l'on additionne les totaux de chaque catégorie, cela dépasse bien évidemment le nombre de 100%. En effet, la plupart du temps, les problématiques des personnes accueillies, bien qu'elles passent tout d'abord par un besoin d'écoute et de soutien, recoupent plusieurs autres dimensions.

- L'orientation sociale sur le réseau (52%) correspond à la mise en lien avec des partenaires existants, que ce soit à un niveau d'aide sociale, économique ou professionnelle. Ce n'est pas anodin si ce pourcentage a largement augmenté car avec la pérennité du poste, le travail de partenariat devient réellement ancré. Il se décloisonne petit à petit en privilégiant des contacts efficaces avec certains partenaires.
- Dans la continuité de ce qui a pu s'observer sur 2019, l'année 2020 a été également marquée par de nombreuses demandes d'aide et de soutien pour la recherche de logement : 22% des demandes relevaient de ce besoin ; tantôt à la suite d'une expulsion, tantôt pour espérer obtenir un meilleur cadre de vie ou encore dans des conditions urgentes où la personne se retrouve sans domicile du jour au lendemain.
- Les problématiques familiales (souvent la perte ou la difficulté des contacts ou des liens avec la famille) sont aussi assez fréquentes (16.5%).
- Les questions de santé à proprement parler (13%) et de médiation/gestion de conflits (5.5%) sont plus rarement exprimées mais bien existantes.

Activités/sources de revenus



Les sources de revenus (ou activités) de ces personnes sont variées :

- Un large tiers des personnes bénéficient du RI
- 20% bénéficiant de l'Assurance invalidité
- L'année 2020 a mis en évidence une augmentation des demandes de personnes à l'AVS et étudiantes
- Il y a également des personnes en emploi – avec des contrats à durée indéterminée (CDI) ou déterminée (CDD), qui peuvent aussi se retrouver en situation de marginalité.

4. URBANISME - (cpt 300)

4.1 Urbanisme

Le 3 mars 2013, le peuple suisse a accepté la modification de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (Loi sur l'aménagement du territoire, LAT) par l'intermédiaire d'une votation populaire. La révision de la LAT vise essentiellement à lutter contre le mitage du territoire.

En effet, différents cantons et communes ont des zones à bâtir surdimensionnées, avec pour conséquence fréquente que des bâtiments se trouvent très éloignés du centre des localités. Ce phénomène accentue le mitage du territoire. La loi sur l'aménagement du territoire a été révisée afin d'inverser cette tendance. La révision vise à freiner le gaspillage du sol et la spéculation foncière : les zones à bâtir surdimensionnées sont réduites et les réserves de terrains à bâtir mieux utilisées. Elle garantit un développement plus compact du milieu bâti, préserve le paysage et maintient l'attrait de la Suisse comme lieu de résidence et de travail.

Le Conseil fédéral a mis en vigueur au 1er mai 2014 la Loi sur l'aménagement du territoire partiellement révisée (LAT1) ainsi que l'Ordonnance sur l'aménagement du territoire révisée.

Depuis cette date, la planification du territoire des communes surdimensionnées est devenue une procédure complexe et longue. Le Canton a dû adapter son Plan directeur cantonal afin que les communes vaudoises puissent réviser leurs plans d'aménagements (PGA, PPA et PQ).

Cette 4ème adaptation du Plan directeur cantonal a été adoptée par le Grand Conseil puis le Conseil d'État les 20 et 21 juin 2017, et approuvée par le Conseil fédéral le 31 janvier 2018. Par la suite, la Loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC) et son règlement d'application sont entrés en vigueur le 1er septembre 2018.

Toutefois, et sur recommandation du Service du développement territorial (SDT), l'étude pour la mise en place d'une zone réservée communale a débuté en 2018 et s'est terminée par une mise à l'enquête publique au printemps 2019 (voir chapitre « zone réservée » ci-dessous).

PLAN DIRECTEUR RÉGIONAL «LIGHT» (PDR)

Le Plan directeur régional (PDR) est un document qui définit les orientations stratégiques et des mesures concrètes à un horizon de 15 ans, en traitant de manière coordonnée et prospective de l'habitat, de l'emploi, de la mobilité, du paysage et des ressources naturelles.

Lors de l'Assemblée générale de l'ADNV du 18 juin 2014 à Bavois, les membres publics ont pris la décision de réaliser un PDR « light », se basant sur la stratégie régionale de 2006.

Plusieurs représentants de notre Commune sont impliqués dans le processus de ce PDR :

- M. Franklin Thévenaz, Président (jusqu'au 30 juin 2016) et membre du Comité de pilotage (jusqu'au 30 juin 2019)
- M. Cédric Roten, membre du comité de pilotage (dès le 1er juillet 2019)
- M. Jean-François Gander, membre du GT (Groupe technique).

Un atelier de concertation, avec 80 personnes représentant plus de 50 communes de la région, s'est déroulé le 30 septembre 2015 et un deuxième le 19 mai 2016 afin de définir les mesures et le programme d'actions.

Le début d'année 2017 a été consacré à la consultation intermédiaire des Municipalités et des services cantonaux du volet stratégique et des mesures opérationnelles.

En date du 22 août 2017, le Comité de pilotage a adopté le chapitre révisé concernant les réserves dans les centres et a fait parvenir le PDR pour examen préalable auprès des services cantonaux.

En date du 15 juin 2018, le SDT a fait parvenir auprès de l'ADNV le rapport d'examen préalable comprenant l'appréciation globale du dossier ainsi que les préavis des services cantonaux consultés.

Une fois les remarques traitées, un ultime contrôle auprès des services cantonaux a pu être effectué afin que le dossier complet soit soumis à une consultation publique du 19 décembre 2018 au 15 février 2019.

Lors de cette consultation publique, 14 avis contenant tant des remarques de fond que des corrections ont été émis. Le GT et le COPIL ont analysé ces demandes et ont validé le rapport de synthèse à fin mai 2019.

En fin d'année 2019, les premières communes, sur les 70 au total, ont débuté la validation de ce PDR par l'intermédiaire de leurs exécutifs et législatifs. Cette étape importante a été poursuivie en 2020 et continuera en 2021.

En ce qui concerne notre commune, le préavis N° 20-01 « Approbation du volet stratégique du plan directeur régional (PDR) du Nord Vaudois » a été approuvé par le Conseil communal lors de la séance du 29 juin 2020.

À la fin du processus qui est particulièrement conséquent, le PDR sera soumis auprès du Conseil d'État pour approbation.

PLAN DIRECTEUR INTERCOMMUNAL «BALCON DU JURA» (PDi)

Le dossier complet (13 exemplaires), validé par toutes les communes, a été remis au SDT en fin d'année 2010. Il sera ratifié une fois le Plan directeur communal approuvé.

PLAN DIRECTEUR COMMUNAL (PDCom)

Le 19 mars 2009, le dossier complet a été adressé au Service du développement territorial pour son approbation finale.

Le 22 octobre 2009, suite à sa décision du 30 septembre 2009, le Conseil d'État nous confirmait avoir pris acte du plan directeur de la Commune de Sainte-Croix. Il a été précisé alors que la majeure partie des objectifs qualitatifs pouvait être mise en œuvre, tout en nous enjoignant de poursuivre notre réflexion en application du PDCn (Plan directeur cantonal).

Les travaux complémentaires ont dès lors été attribués et réalisés par le bureau Team+ Urbanisme. Actuellement, le Plan directeur communal doit être adapté en fonction des remarques cantonales dans la procédure de révision du Plan général d'affectation, en particulier au sujet du surdimensionnement des zones à bâtir.

RÉVISION DU PLAN GÉNÉRAL D'AFFECTATION (PGA)

Après celles réalisées en 1954 et en 1993, la Municipalité a décidé, en début d'année 2011 d'entreprendre la mise à jour de l'outil de planification de son territoire, à savoir son PGA ainsi que son règlement.

À l'image des plans partiels, le PGA est un outil légal, opposable aux tiers, qui précise l'affectation des zones et les droits relatifs à l'utilisation du sol.

Afin d'avoir un suivi optimal et détaillé de cette longue procédure, la Municipalité a décidé de travailler par tranches en établissant plusieurs préavis et non un seul. De plus, la Commission du Conseil communal est constituée en principe des mêmes conseillers sur l'ensemble de la législature.

La Municipalité a constitué un groupe de travail composé pour la Commune du Municipal de l'Urbanisme, du Secrétaire municipal et du Responsable du Bureau technique, ainsi que du mandataire, à savoir le Consortium Philippe Gueissaz Architecture et Team+ Urbanisme.

Au printemps 2011, dès l'approbation par le Conseil communal du préavis municipal N° 883-11, la mise à jour a débuté par le calcul de dimensionnement et la délimitation du périmètre de centre.

Par la suite, un deuxième préavis N° 903-12 a été adopté par le Conseil communal, afin de poursuivre cette mise à jour. Il a pour objet de régler la problématique du surdimensionnement de nos zones à bâtir (retour à la zone agricole), de déterminer des nouvelles zones pour l'industrie et l'artisanat, de définir les zones constructibles et d'élaborer un règlement.

Un troisième préavis N° 903-13 a été approuvé par le Conseil communal. Il a pour objectif la poursuite des réflexions ainsi que la mise en place des documents (rapport 47 OAT, plans et règlement). Le dossier d'examen préalable a été déposé auprès des services cantonaux le 16 juin 2014.

Fin avril 2015, le dossier d'examen préalable avec le rapport d'appréciation globale des documents ainsi que les préavis des services cantonaux consultés nous est parvenu. Plus de 20 services/divisions ont été consultés. Le rapport final notifiait plus de 200 remarques et demandes à traiter.

Le SDT demande que le dossier soit adapté selon les demandes formulées lors de l'examen préalable et qu'il soit soumis pour un examen préalable complémentaire.

Dangers naturels : le SDT a demandé une étude sur l'intégration des dangers liés à l'eau (inondations de l'Arnon et du Petit Arnon). Ces deux cours d'eau voutés depuis l'amont de notre localité sont susceptibles, principalement en cas d'obstruction de l'entrée dans leur voûtement, d'inonder une partie du centre-ville. Il est à noter que cette étude a été subventionnée à hauteur de 50 % par le Canton.

En 2015, un quatrième préavis, N° 15-13, a été validé par le Conseil communal afin de pouvoir répondre à diverses demandes du SDT et de redéposer un dossier pour un deuxième examen préalable.

En 2018, en parallèle au dossier de zone réservée communale, la Municipalité a élaboré un dossier de demande de subvention qui sera envoyé auprès du SDT.

En février 2019, la sollicitation de subvention a été transmise auprès du Canton avec la demande d'appliquer un effet rétroactif à la date de l'entrée en vigueur du crédit cadre cantonal, à savoir le 1er septembre 2015.

Après analyse de notre dossier, le SDT a établi une convention entre le Canton et la Commune de Sainte-Croix réglant le versement de la subvention. Elle a été signée le 20 juin 2019 et mentionne une promesse d'octroi de CHF 52'757.00.

En mars 2019, le Conseil communal a approuvé un crédit de CHF 121'000.00, par l'intermédiaire du préavis N° 19-02, qui servira à poursuivre la procédure de révision de PGA.

Bien que chamboulé par le COVID, le travail de révision s'est poursuivi en cette année 2020. Afin de se tenir informée de l'avancement et de participer aux débats, une délégation de la commission d'urbanisme du Conseil Communal a assisté aux séances du groupe de travail.

En date du 4 novembre 2020, le bureau Team+ a présenté une première analyse du calcul de dimensionnement de nos réserves à bâtir au groupe de travail et à la délégation de la commission d'urbanisme. Cette première variante indique que nous possédons encore un surdimensionnement et que des choix devront s'opérer afin de définir les secteurs à conserver comme potentiels constructibles.

PLAN DIRECTEUR DES ZONES D'ACTIVITÉ DU NORD VAUDOIS (PDZA-NV)

Conformément à la législation fédérale (article 30a, al.2 OAT), le Canton doit mettre en place un système de gestion des zones d'activités. Ce système permettra de coordonner le développement de l'ensemble des zones d'activités et d'en assurer la gestion.

Il assurera que les zones d'activités légalisées répondent aux besoins avérés de l'économie en garantissant une offre foncière effective et répartie judicieusement dans le canton.

Les communes, en partenariat avec les organismes régionaux, les structures d'agglomération et le Canton, élaboreront une stratégie régionale de gestion des zones d'activités qui prendra la forme d'un plan directeur régional.

Dans l'attente des stratégies régionales, les démarches de planification visant à créer de nouvelles zones d'activités sont soumises à un moratoire.

C'est sous l'égide de l'Association pour le développement du Nord vaudois (ci-après : ADNV) que le lancement de ce nouveau plan régional a débuté en été 2019.

La commune de Sainte-Croix est représentée par son syndic, M. Cédric Roten, au sein du Comité de Pilotage (ci-après : COPIL) et par son chef de service URBAT, M. Jean-François Gander, au sein du Groupe Technique (ci-après : GT).

Durant l'année 2019, un cahier des charges a été établi afin lancer un appel d'offres de prestation auprès des bureaux d'urbanisme. Le consortium Urbaplan et MicroGIS a été choisi afin de mener les études permettant d'aboutir à ce plan directeur régional.

En 2020 s'est déroulé la phase de diagnostic menée par le GT auprès des 70 communes qui ont dû identifier leurs réserves de surfaces en zone d'activité.

Parallèlement à cette démarche de diagnostic, les services cantonaux ont soumis auprès des communes une consultation publique sur certaines mesures, en particulier celles touchant les zones d'activités, mises à jour par l'intermédiaire de la 4ème révision du Plan Directeur Cantonal.

MISE EN PLACE D'UNE ZONE RÉSERVÉE COMMUNALE

Parallèlement à la poursuite de la révision du PGA, la Municipalité a élaboré un dossier de mise à l'enquête pour la création d'une zone réservée communale.

La mise en place d'une zone réservée a pour unique objectif d'éviter la création de nouveaux logements. Ceci permet de réviser, modifier et élaborer les plans nécessaires au bon développement de ce secteur.

De plus, cela évite tout projet qui pourrait entraver l'établissement du futur plan d'affectation qui devra être conforme à la loi révisée et à la planification directrice.

Afin de traiter l'ensemble des propriétaires de manière équitable, la détermination des parcelles ou des portions de parcelles soumises au régime de la zone réservée a été effectuée selon des critères précis.

En janvier 2019, le projet a été déposé auprès du SDT pour ultime contrôle dans l'optique d'être mis à l'enquête publique.

L'enquête publique a été publiée du 6 mars au 4 avril 2019. Durant cette période, le dossier a pu être consulté auprès du Service Urbanisme et Bâtiment durant les heures d'ouverture des bureaux ainsi que le samedi 9 mars, de 9h00 à 11h00, et le mercredi 13 mars 2019, de 17h30 à 19h30, en salle de Municipalité.

Cette publication a suscité 20 correspondances d'opposition et 1 courrier d'observation déposés auprès du Greffe municipal durant la période légale.

Conformément à l'article 40 LATC, des séances de conciliations ont été organisées par la Municipalité. Les opposants, et leurs accompagnants, ont été reçus par une délégation municipale qui était accompagnée par Me Nicole, avocat conseil de la Municipalité. Un membre de la commission d'Urbanisme du Conseil Communal a été présent lors de ces séances afin d'assister aux échanges.

Lors du Conseil communal du 28 octobre 2019, le dossier a été accepté par le législatif par l'adoption du préavis municipal N° 19-13.

En date du 20 novembre 2019, un dossier complet a été remis au Département compétent en vue de son approbation cantonale.

Le Département du territoire et de l'environnement a approuvé, le 14 janvier 2020, la mise en place d'une zone réservée communale. Cette décision, accompagnée des voies de recours, a été notifiée auprès des opposants.

Aucun opposant n'a fait valoir son droit de recours auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP). Dès lors, la zone réservée est entrée en vigueur.

PRÉAVIS N° 15-02 CRÉATION DU PLAN PARTIEL D'AFFECTATION (PPA) «GARE»

Idéalement placé géographiquement grâce à sa position proche de la gare et des transports publics, ce site sera amené à être l'un des points centraux de notre ville et il mérite un traitement urbanistique particulier.

Début 2014, la Municipalité a décidé de recourir à la pratique d'un Mandat d'études parallèles pour ce secteur.

Le 30 mars 2015, le Conseil communal a approuvé le crédit d'étude, préavis N° 15-02, pour l'élaboration du PPA « Gare ».

Une fois l'étude terminée, le dossier a été soumis auprès des services cantonaux pour examen préalable le 6 décembre 2017.

En date du 17 juillet 2018, le SDT nous a envoyé le résultat de l'examen préalable qui s'avère être négatif. Si plusieurs remarques et observations sont annotées sur ce document, la principale raison du préavis négatif s'avère être que notre commune est en surdimensionnement de ses zones à bâtir. Le SDT demande de démontrer la conformité du projet de PPA en justifiant le dimensionnement de la zone à bâtir à l'échelle de la commune en coordonnant cette phase avec la révision du PGA.

Dès lors, la Municipalité a décidé d'interrompre le développement de ce dossier. La poursuite de ce PPA est conditionnée à l'avancement de la révision du PGA, et plus particulièrement aux résultats des premiers calculs du potentiel des zones à bâtir.

PRÉAVIS N° 19-12 MODIFICATION DU PLAN GÉNÉRAL D'AFFECTATION (MPGA) «SECTEUR COLLÈGE DE LA GARE - PARCELLE N° 713» ET DE L'ARTICLE 56 DU RÈGLEMENT SUR LE PGA

La parcelle N° 713, propriété de la Commune de Sainte-Croix, est colloquée en zone de constructions d'utilité publique (secteur bâti Nord) et en zone de verdure (secteur non bâti Sud) selon notre PGA actuel.

Afin de pouvoir rendre la parcelle conforme au projet lauréat du concours d'architecture pour la construction d'une nouvelle salle de gymnastique, un agrandissement de la zone d'utilité publique, au détriment de la zone de verdure, doit être réalisé.

Un dossier pour examen préalable a été transmis auprès du SDT le 21 mars 2018.

La mise à l'enquête publique a été publiée du 8 mai au 6 juin 2019 et n'a pas suscité de remarque et/ou d'opposition.

Lors du Conseil communal du 28 octobre 2019, le dossier a été accepté par le législatif par l'adoption du préavis municipal N° 19-12.

En date du 20 novembre 2019, un dossier complet a été remis au Département du territoire et de l'environnement qui a approuvé et mis en vigueur le 14 janvier 2020 la modification du PGA « Secteur collège de la Gare ».

PRÉAVIS N° 19-17 CRÉDIT D'ÉTUDE POUR L'ÉLABORATION DU PLAN D'AFFECTATION (PA) « RUE DU TEMPLE » L'AUBERSON

La Fromagerie Tyrode Sàrl à L'Auberson a approché la Municipalité en janvier 2019 afin de soumettre son désir d'agrandir ses locaux de production situés au chemin du Temple 4.

Cet agrandissement est projeté au nord du bâtiment existant. Dès lors, un achat partiel du bien-fonds N° 1010, propriété de M. Philippe Jaccard, est nécessaire.

L'entier de la parcelle N° 1010 est actuellement colloqué en zone agricole selon notre PGA de 1993. Dès lors, un changement de zone est nécessaire afin que le projet d'agrandissement soit conforme aux réglementations cantonales et communales.

Le 5 février 2019, la Municipalité a obtenu un préavis positif de la part du SDT pour élaborer une première étude. À la suite de cet accord, un dossier d'examen préliminaire a été envoyé auprès des services cantonaux qui ont répondu favorablement à cette demande en date du 1er juillet 2019.

Afin de poursuivre cette procédure, la Municipalité a obtenu un crédit d'étude d'un montant de CHF 30'000.00 par le Conseil communal lors de la séance du 9 décembre 2019.

Pour rappel, une clé de répartition privée – commune a été établie d'un commun accord entre la Fromagerie Tyrode Sàrl et la Municipalité. Elle se concrétise de la manière suivante : 2/3 des frais seront supportés par la Fromagerie Tyrode Sàrl et 1/3 par la Municipalité.

Un dossier composé du plan et de son règlement, du rapport justificatif 47 OAT ainsi que d'une note technique sur les dangers d'effondrements, a été envoyé auprès des services cantonaux en date du 14 janvier 2020 pour examen préalable.

Suite au retour positif des services cantonaux, la publication de l'enquête publique s'est déroulée du 13 juin au 12 juillet 2020. Elle n'a pas suscité de remarques et/ou d'oppositions.

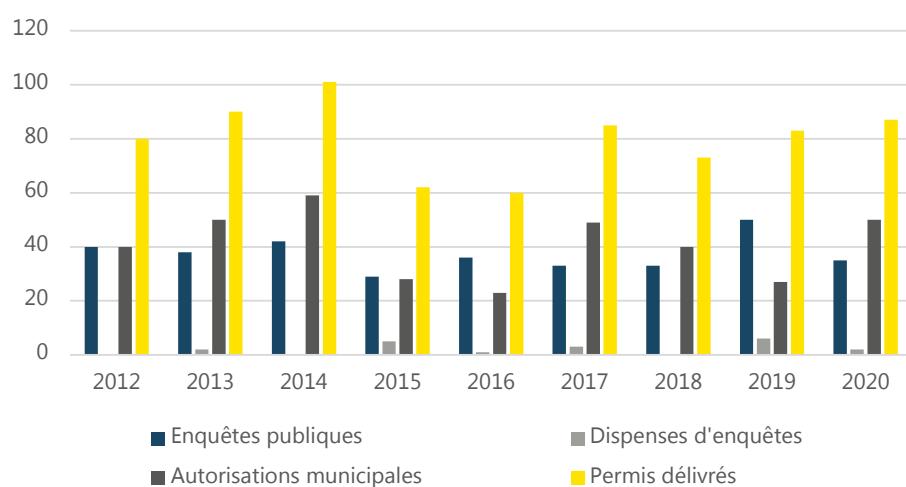
Lors de la séance du 26 octobre 2020, le Conseil communal, via le préavis N° 20-09, a adopté ce nouveau Plan d'Affectation ainsi que son règlement. En date du 10 novembre 2020, un dossier complet a été remis au Département du territoire et de l'environnement en vue de l'approbation cantonale.

4.2 Police des constructions - Synthèse de l'année

Au cours de cette année, 35 demandes de permis de construire ont été publiées par l'intermédiaire d'enquêtes publiques.

Deux dossiers ont pu être dispensés d'enquête publique. Il s'agit d'une procédure qui ne nécessite pas de publication au pilier public mais le dossier doit circuler dans les services cantonaux pour obtenir une autorisation spéciale. Il s'agit souvent de projets de minime importance situés hors des zones légalisées par notre PGA (par exemple en zone agricole).

Avec l'approbation écrite des voisins directement concernés, 50 autorisations municipales ont été octroyées avec délivrance d'un permis de construire.



Malgré la situation particulière en 2020 (Covid-19), on constate que cela n'a pas freiné les propriétaires à demander des autorisations de construire (87 permis de construire délivrés).

La Municipalité suit attentivement l'évolution du dossier lié au permis de construire octroyé à la Société coopérative d'habitation DomaHabitare sur la parcelle N° 118, sise Avenue des Gittaz 9.

En 2020, et afin de mettre en conformité le bâtiment, une nouvelle variante du projet a été présentée à la Municipalité. Avant de la soumettre à enquête publique, il a été décidé que la coopérative informerait le collectif des opposants afin de leur présenter ce projet.

Toutefois, il semblerait que cette nouvelle mouture ne satisfasse pas l'ensemble de ces derniers.

Suite à une énième séance avec la coopérative, la Municipalité a octroyé un délai au 12 mars 2021 afin de l'informer de la situation envisagée pour mettre en conformité leur bâtiment.

DÉLAI POUR L'OBTENTION D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE

Le centre de recherche « avenir-suisse » a publié le 2 décembre 2019 un article sur son site internet intitulé : obtenir un permis de construire prend toujours plus de temps.

Il s'écoule, en moyenne, 157 jours entre le dépôt d'une demande de permis de construire et son octroi dans les 10 villes étudiées entre 2013-2017. Cela représente 30 jours de plus que la moyenne de la période quinquennale précédente (2008-2012).

Du côté de la Romandie, le délai pour la ville de Lausanne est de 202 jours et pour la ville de Genève 208 jours.

Pour 2020, sur les 35 demandes de permis de construire à Sainte-Croix, le délai pour l'obtention d'un permis se monte à 105 jours. Il est à noter que ce chiffre tient compte du traitement des compléments demandés lors de la réception des dossiers incomplets et du traitement des oppositions.

Ce délai de 105 jours est supérieur à celui de l'année 2019 (91 jours). Toutefois, il faut tenir compte que 2020 a été une année particulière. En raison du télétravail imposé par le gouvernement, le délai de réponse des services cantonaux sur les demandes de permis a sensiblement augmenté.

RÉSEAU INTERCOMMUNAL DES BUREAUX TECHNIQUES

Suite à la création du Réseau intercommunal des Bureaux Techniques (RiBT) en 2013, le bureau technique communal effectue des prestations en matière de police des constructions pour les communes de Bullet, Mauborget et Tévenon.

Les communes de Tévenon et de Mauborget nous sollicitent également pour un accompagnement lors de leurs visites de salubrité en vue de la délivrance des permis d'habiter/d'utiliser.

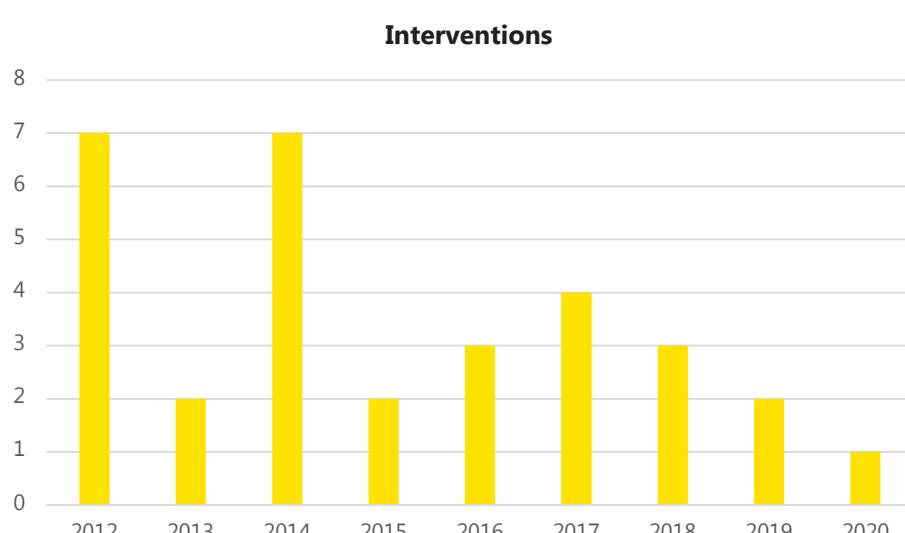
Des conventions régissant les prestations ont été conclues entre les Municipalités et la Municipalité de Sainte-Croix.

COMMISSION COMMUNALE DE SALUBRITÉ

Un permis d'habituer/d'utiliser est délivré par la Municipalité une fois les travaux achevés et contrôlés par la commission de salubrité. La commission effectue une visite de la construction afin de vérifier si celle-ci est conforme au permis de construire délivré et respecte les normes en vigueur.

Dans le 90 % des cas, les conditions mentionnées dans le permis de construire et dans la synthèse CAMAC (services cantonaux) ne sont pas toutes respectées. Un permis d'habituer/d'utiliser provisoire est délivré sur lequel des conditions avec délais de réalisation sont mentionnées.

L'autre mission de cette commission est d'établir un rapport à la Municipalité, principalement sur l'état des lieux (insalubrité) et sur la sécurité à l'intérieur des logements. À cette occasion, elle est intervenue à 1 reprise en 2020.



PORTAIL CARTOGRAPHIQUE COMMUNAL

Le portail cartographique, appelé communément SIT, permet d'émettre une multitude de données géo-référencées du cadastre local. Une interface via internet permet de diffuser certaines couches auprès de la population afin d'informer quels sont les services présents sur notre territoire.

À ce jour, nous l'exploitons en majeure partie pour la diffusion des données de notre cadastre souterrain, à savoir les réseaux d'eau potable, de gaz, d'éclairage public et d'épuration (eaux claires et usées).

Le bureau technique communal dispose d'un appareil GPS qui permet de déterminer des positions en trois dimensions avec une précision de quelques centimètres. Les nouveaux services sont relevés de manière systématique avant le remblayage des fouilles et géo référencés dans notre système informatique.

Anciennement hébergé chez ESRI Suisse, le SIT communal va rejoindre le géoportail du Nord Vaudois MAPNV. En 2020, le bureau technique a préparé la migration des données qui pourront être mises à disposition du public en 2021.

TÂCHES DU BUREAU TECHNIQUE

Sans en faire une liste exhaustive, les principales missions du bureau technique sont les suivantes :

- Traitement des dossiers liés à la police des constructions
- Visite et délivrance des permis d'habiter et/ou d'utiliser
- Relevés des services, mise à jour SIT et diffusion des données
- Délivrance des permis de fouille et des occupations du domaine public
- Contrôle des projets de fractionnements
- Établissements des demandes d'homologations en matière de signalisation routière
- Traitement des demandes liées au subside communal pour encourager l'utilisation des énergies renouvelables
- Traitement des demandes de procédés de réclame
- Tenir à jour le registre des citerne à mazout
- Suivi des locations des terrains d'aisances.

RESSOURCES EN PERSONNEL

Le bureau technique communal se compose de 1.7 EPT et d'un(e) apprenti(e) de commerce.

- 1 EPT est dévolu à la police des constructions (commune et RIBT)
- 0.7 EPT est dévolu pour les différents travaux communaux cités ci-dessus.

4.3 Conclusions

Malgré la situation sanitaire particulière due à la pandémie COVID-19 et la mise en place de la zone réservée communale, nous constatons que la délivrance des permis de construire est en hausse par rapport aux dernières années.

Diverses adaptations ont été mises en place pour les collaborateurs en raison de la situation sanitaire telles que le télétravail, l'aménagement des réceptions d'accueil, la mise à disposition de solution hydroalcoolique, etc...

De facto, les visites organisées par la commission de salubrité en vue de la délivrance du permis d'habiter / d'utiliser ont été stoppées durant un certain temps. Elles ont pu reprendre durant les périodes moins perturbées sanitairement.

5. SECTEUR FORÊTS - (cpt 320, 321 et 323 à 326)

5.1 Synthèse de l'année - Forêts

GÉNÉRALITÉS

L'année 2020, comme la précédente, a connu de longues périodes sans pluie. Affaiblis par la répétition de ces événements chauds et secs, beaucoup d'arbres situés aux endroits les plus exposés dépérissent. En conséquence, le volume des coupes forcées augmenta pour représenter 40% du total des exploitations. Outre une faible valeur marchande, l'exploitation de ces bois est onéreuse à cause des nombreux foyers de petite taille répartis sur l'ensemble des forêts communales. Dans ce contexte, le raccordement de l'hôpital et de L'EMS situés à la rue des Rosiers à la CAD en fin d'année, symbolisant une augmentation substantielle de la demande en plaquettes, représente la solution la plus avantageuse de valoriser ce bois.

Les attaques de bostryche furent en augmentation par rapport à l'année précédente. Le volume de bois atteint s'est élevé à 1300m³.

La pandémie de COVID-19 perturba les activités du secteur forêts durant la première vague avec l'arrêt des chantiers. L'équipe forestière, comme l'ensemble du service technique, participa au maintien des tâches essentielles au fonctionnement de la communauté tels le traitement et l'évacuation des déchets.

Le plan de gestion des forêts communales arrivera à terme en 2023. L'inventaire de l'ensemble du patrimoine forestier communal a débuté durant l'automne et se terminera en 2021 en vue de l'établissement d'un nouveau document de gestion. Conduit par le service cantonal des forêts, le nouveau texte sera rédigé par l'inspecteur forestier, sa validité portera sur une durée de 15 ans.

PARCS ET ARBRES D'ORNEMENT

Une entreprise spécialisée est venue tailler une partie des arbres des parcs de la Gare, de la Dryade et du Beau-séjour ainsi qu'une partie des majestueux hêtres situés sur la route du Mont de Baulmes en amont du hameau de Culliairy.

COUPES DE BOIS

Outre les coupes normales d'éclaircie et de mise en lumière planifiées durant l'année, l'équipe forêt et les entreprises locales furent très occupées dans le traitement des chablis.

FORÊTS PROTECTRICES

Durant l'été, des travaux de coupe furent entrepris aux abords des remontées mécaniques du Couvert et des Avattes. De nombreux arbres affaiblis ou malades menaçaient les installations et représentaient un danger important pour la sécurité des usagers. Le volume extrait repréSENTA 200m³ de bois.



Seuls les produits désignés dans la case réservée à cet effet comme « BOIS CERTIFIÉ » sont certifiés FSC 100 % - certificat n° SGS-FM/COC-001253, respectivement PEFC 100 % - certificat n° CH08/0773. Ils proviennent de forêts gérées de manière exemplaire.

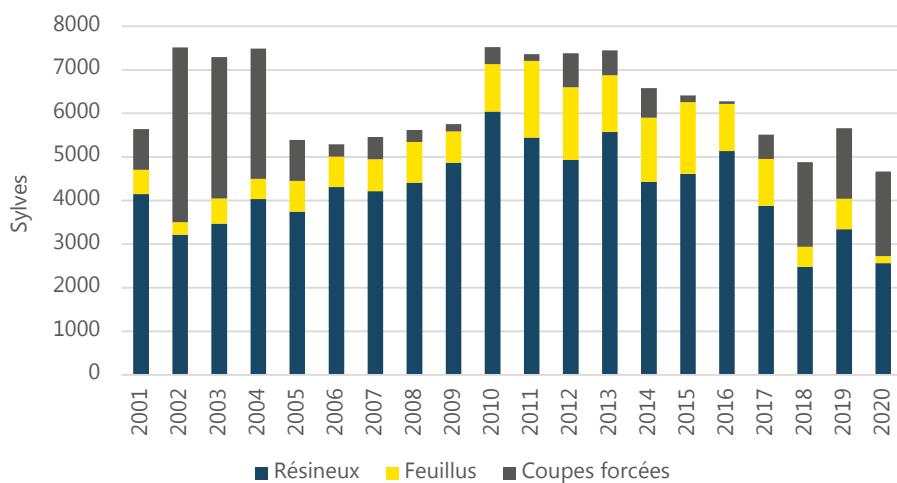


MARTELAGES

Le tableau des martelages est exprimé en «sylve» (m³ forestier).
 La possibilité fixée pour la propriété de Sainte-Croix est de 6'360 sylves.
 (4'530 sylves de résineux et 1'830 sylves de feuillus)
 Cette quotité ne comprend pas les exploitations sur pâturage boisé.

MARTELAGES 2020 PAR SÉRIES

	Résineux	Feuillus	Résineux	Feuillus	Total
					R+F
Série 1	1241	105	345	0	1691
Série 2	727	19	634	81	1461
Série 3	0	0	585	48	633
Série 4	597	39	241	4	881
Séries 1-4	2565	163	1805	133	4666



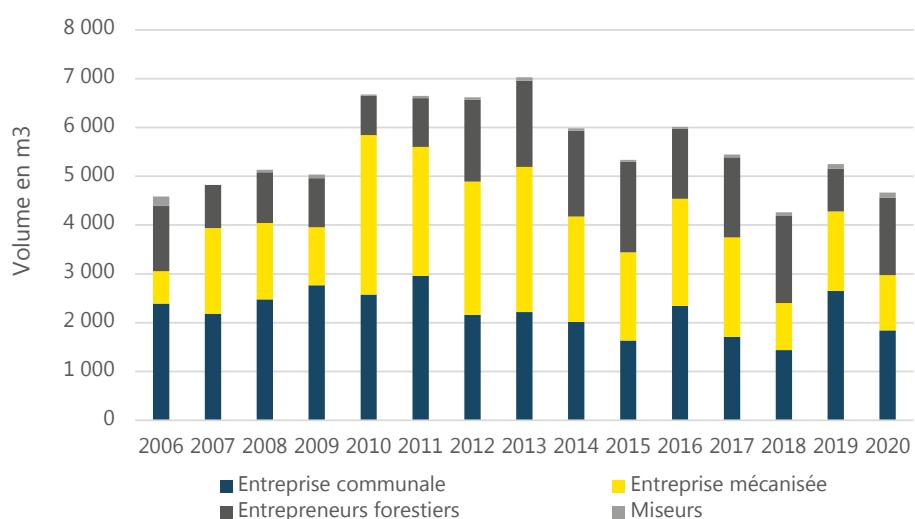
EXPLOITATION - PRODUCTION DE BOIS / VOLUME RECONNU EN M3

Assortiments	2016	2017	2018	2019	2020
Bois de service	4'107.8	3'728.0	2'945.0	3'781.0	3'227.0
Bois pour la CAD - Résineux	393.0	291.0	577.0	696.0	821.0
Bois pour la CAD - Feuillus	939.0	1'038.0	428.0	442.0	127.0
Bois d'industrie	337.0	275.0	255.0	151.0	134.0
Bois de feu (y.c. bois sur pied)	159.0	88.0	57.0	181.0	131.0
Bois non débarqué - ancré	75.0	29.0	0.0	0.0	0.0
Volumes / m3 net	6'010.8	5'449.0	4'262.0	5'251.0	4'440.0

RÉPARATION DU FAÇONNAGE ET DÉBARDAGE DES BOIS (EN M3)

Façonnage-débardage	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Entreprise communale	1'637	2'347	1'713	1'441	2650	1844
Entreprise mécanisée	1'803	2'192	2'036	963	1629	1129
Entrepreneurs forestiers	1'857	1'440	1'640	1'785	874	1591
Miseurs	40	31	60	73	98	102
Total m3 faconnés-débardés	5'337	6'010	5'449	4'262	5'251	4'666

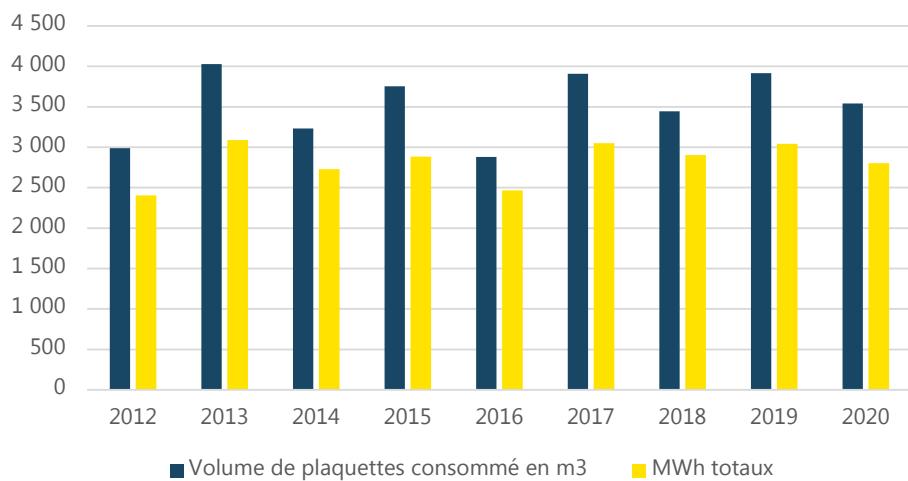
La répartition entre les différents exploitants doit être considérée avec précaution. En effet, les chiffres indiqués dans le tableau ci-dessus donnent un ordre d'idée du volume exploité par les différents acteurs mais ne reflète pas le volume de travail réel des entreprises. Ceci s'explique par le fait que, dans beaucoup de chantiers forestiers, plusieurs entreprises sont amenées à collaborer en fonction de leurs compétences et de leurs équipements.



FOURNITURE ANNUELLE DE PLAQUETTES DE CHAUFFAGE CROIXCAD

La chaudière a fonctionné normalement durant la période de chauffe qui s'étale de septembre à juin. La consommation s'élève à 3542 m3 de plaquettes ce qui représente environ 1500 m3 de bois rond.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Volume de plaquettes consommé en m3	3'752	2'880	3'908	3'446	3'916	3'542
KWh par m3	768	857	781	842	777	791
KWh totaux	2'882'350	2'468'250	3'052'970	2'902'530	3'041'200	2'803'050



VÉHICULES

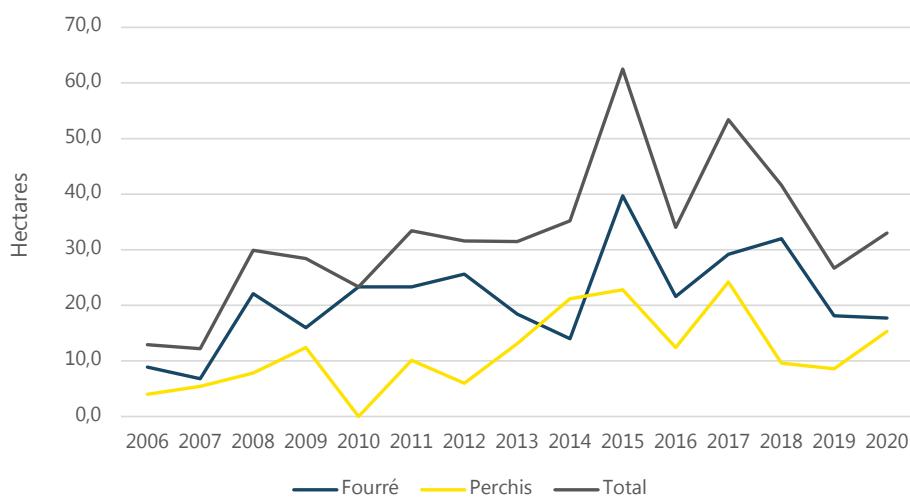
Le tracteur Valtra et le chenillard ont fonctionné normalement durant l'année, aucun arrêt n'est à signaler en dehors des entretiens courants.

- Heures effectuées par le chenillard : 375
- Heures effectuées par le tracteur Valtra : 470.

5.2 Aménagement du domaine forestier

SOINS À LA JEUNE FORÊT 2020

	Fourrés (hectares)	Perchis (hectares)	Total (hectares)
Série 1	5.1	5.2	10.3
Série 2	1.6	5.9	7.5
Série 3	8.8	3.5	12.3
Série 4	2.2	0.7	2.9
Séries 1-4	17.7	15.3	33.0



PLANTATIONS

100 épicéas en godets type «Robin», en provenance de la pépinière de Genolier ont été mis à demeure sur les pâturages afin d'assurer la pérennité des structures boisées souvent vieillissantes.

5.3 Infrastructures

ROUTES ET CHEMINS FORESTIERS

La route forestière de l'Onglette a été réfectionnée par l'entreprise Terrastab dans sa partie supérieure sur une distance d'environ 750m. La suite des travaux comprenant l'élargissement du tronçon aval sera effectuée en 2021 suite à l'acceptation du préavis par le Conseil communal en décembre dernier.

Les tronçons suivants ont également été rechargés :

- Chemin de Haute Joux sur 1100m
- Chemin de la Prise Bornand sur 300m
- Chemin du Rocher sur 80m.

Le massif forestier du Bois de Ban situé derrière le hameau de La Vraconnaz ne disposait jusqu'ici d'aucune desserte permettant la vidange des bois exploités, ces derniers étaient sortis par le pâturage en contrebas occasionnant de gros dégâts aux herbages. La creuse d'une piste de débardage au milieu du massif sur une distance de 600m a permis de remédier à ce problème.

ACCUEIL DU PUBLIC

Suite à la motion déposée et acceptée par le Conseil communal, une cabine de toilettes amovible a été mise en place au refuge forestier de la Combette verte. Cette solution fonctionne à satisfaction et sera reconduite ces prochaines années.

L'équipe forestière communale a construit et posé deux nouvelles tables de pique-nique au Col des Étroits et aux Replans ainsi qu'un nouveau banc au parc de la Dryade.



La nouvelle table des Replans

BIODIVERSITÉ ET FAUNE

Une doline située sur le pâturage communal de La Gittaz Dessous qui servait autrefois de décharge a été nettoyée par l'ISSKA (institut suisse de spéléologie et karstologie) en collaboration avec le service des forêts.

DÉLITS FORESTIERS ET SURFACES

La commune a acquis plusieurs parcelles de forêt au lieu-dit Les Colas dans les forêts protectrices surplombant la voie de chemin de fer représentant une surface d'environ 12'000 m².

Conséquence des mesures restrictives relatives à l'épidémie de COVID-19, on constata une recrudescence du camping sauvage dans les forêts et pâturages de la région engendrant parfois des conflits entre les différents utilisateurs et l'abandon de détritus dans la nature.

5.4 Ressources

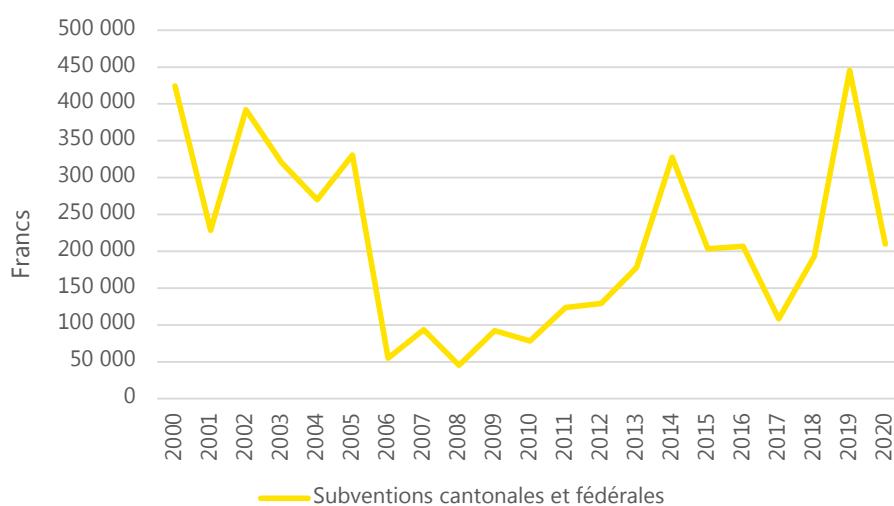
VENTES DE BOIS

Le volume des ventes de bois conduites par la Forestière représente 4784 m³ net de bois de service. Le prix de vente moyen s'élève à Chf 61.- par m³, soit 10.- de moins que l'année précédente.

SUBVENTIONS

Subventions	2020 (en CHF)
Soins aux jeunes peuplements	SFr. 72'754
Entretien des pâturages boisés	SFr. 51'366
Entretien de la desserte	SFr. 34'160
Entretien des biotopes naturels	SFr. 51'346
Total	SFr. 209'626

ÉVOLUTION DES SUBVENTIONS FORESTIÈRES DEPUIS 2000

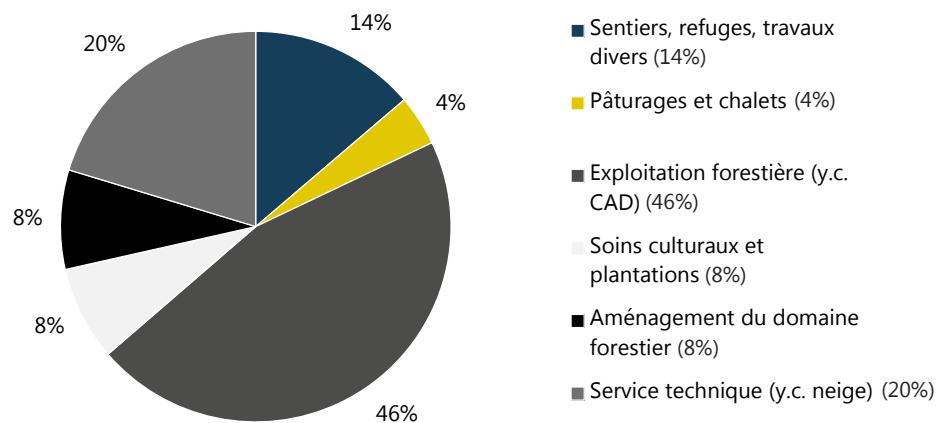


PERSONNEL FORESTIER COMMUNAL EN 2020

- Benoit Margot, garde-forestier, activité à 100%.
- Patrick Bernshaus, forestier-bûcheron qualifié, activité à 100%
- Alexandre Bourgeois, forestier-bûcheron qualifié, activité à 100%
- Raphaël Graf, forestier-bûcheron qualifié, activité à 100%
- Nicolas Sandoz, apprenti forestier-bûcheron
- Léonard Gueissaz, apprenti forestier-bûcheron.

ÉQUIPE FORÊT - HEURES PRODUCTIVES 2018-2020

Heures 2020	Fôrets et domaines	Autres S.techniques	2020	2019	2018
Fôrestiers-bûcherons	3'480.0	1'567.0	5'047.0	5'522.0	2'872.0
Apprentis	2'051.0	532.0	2'583.0	1'563.0	1'711.0
Totaux	5'531.0	2'099.0	7'630.0	7'085.0	4'583.0



5.5 Synthèse de l'année - Domaines

GÉNÉRALITÉS

L'amélioration de l'offre en eau sur les pâturages communaux s'est poursuivie par la réalisation d'un étang sur le pâturage du Cochet. D'une capacité de 150m³, il alimente en eau trois bassins supplémentaires dans un secteur qui en était auparavant dépourvu. Ces nouveaux points d'eau permettront une meilleure répartition de la charge en bétail sur l'ensemble de la pâture.

Parallèlement à ces aménagements, une importante coupe de bois a permis la réouverture d'une première portion de pâturage en amont du chemin aux vaches. 400m³ de bois, principalement destinés au chauffage à plaquettes, ont été extraits. Un volume de branches à peu près similaire a été extrait, broyé et évacué chez Enerbois à Rueyres. Contrairement à notre CAD, cette installation qui produit de la chaleur et de l'électricité à partir de la biomasse, dispose d'une taille suffisante pour valoriser le combustible vert issu des branchages. Cette opération a permis d'éviter l'incinération des rémanents sur place empêchant ainsi l'enrichissement des prés maigres du Cochet.

La réalisation de ces infrastructures clôturent la première étape du PGI, la seconde est désormais à l'étude.



Le nouvel étang du Cochet

CHALETS

Chalet de la Dénériaiz Dessus : La porte d'écurie et le chéneau situés sur la façade ont été remis à neuf.
Entreprises mandatées : Menuiserie Joseph SA et ferblanterie Breitler Sàrl.

CANADIENS

Un canadien a été remis à neuf à proximité de la loge du Forestier sur la route reliant Les Granges Jaccard à La Chaux.
Entreprise mandatée : Francioli SA.

COUPES DE BOIS SUR PÂTURAGES

Pâturage de Noirvaux : 130m³ de bois ont été extraits. Outre le renouvellement des boisés, cette coupe a permis de sécuriser la cabane des pêcheurs précédemment atteinte par la chute d'un arbre.

Pâturage de La Prise Perrier : 370m³ de bois ont été extraits et deux enclos accueillant des plantations de jeunes arbres ont été créés.

Pâturage du Mont de Baulmes : 550m³ de bois ont été extraits durant l'été.

Pâturage du Chantelet : 420m³ de bois ont été extraits et de nouvelles traverses en chêne ont été plantées en amont du pâturage matérialisant ainsi la limite avec la forêt.

ENTRETIEN DE LA DESSERTE

Suite à de violents orages, la grave recouvrant la partie supérieure du chemin aux vaches a été emportée rendant le passage impraticable. L'apport de nouveaux matériaux graveleux et le ratissage du pâturage adjacent ont été nécessaires.

Les nids de poule ont été comblés sur les chemins reliant La Prise Perrier au refuge de La Combette verte et La Gittaz Dessous à l'entrée du pâturage privé du Mont des Cerfs.

6. SECTEUR BÂTIMENTS - (cpt 340 à 359 et 580)

6.1 Synthèse de l'année

Au cours de cet exercice, le Secteur des bâtiments, avec la collaboration des entreprises et des autres secteurs communaux, a activement participé à l'entretien de nos différents édifices publics, par voie de préavis ou du budget ordinaire.

Le secteur fait aussi partie intégrante du service de garde neige plusieurs semaines par hiver et est engagé à de nombreuses reprises pour remplacer certains week-ends ou renforcer le service des travaux lors de fortes chutes de neige.

Cette année encore, la priorité a été mise sur l'entretien de l'enveloppe des bâtiments et plus particulièrement des portes, fenêtres et façades.

La situation particulière dûe au Covid-19 depuis le mois de mars a modifié considérablement les tâches de chacun ainsi que les différents travaux programmés.

Le secteur conciergerie a été fortement sollicité pour le nettoyage et la désinfection systématique de tous les lieux publics encore ouverts au fil des restrictions imposées.

La désinfection des locaux a occasionné une surcharge de travail nécessitant le renfort d'une entreprise privée ainsi que d'une personne en mesure CGPI (Centre vaudois de gestion des programmes d'insertion).

Dans les établissements scolaires, la désinfection des tables, pupitres, sols, poignées, WC, vestiaires et corridors a dû être assurée jusqu'à deux fois par jour selon les directives en vigueur.

La mise en place de nombreux plans de protection demandés par les autorités lors des périodes de réouverture des salles en location a aussi été une tâche importante du secteur.

Afin de respecter les normes sanitaires, le Centre Sportif et la salle de spectacle de l'Hôtel de Ville ont accueilli les trois séances du Conseil communal. L'établissement des plans de protection ainsi que la préparation des salles ont demandé plus de temps qu'à l'accoutumée.

Quelques chiffres liés au Covid-19

Heures secteur bâtiment imputées	746 heures
Renfort entreprise de nettoyage externe	287 heures
Serviettes papier	48'000 pièces
Désinfectants, solutions hydroalcooliques	950 litres
Savon liquide	250 litres
Masques	18'000 pièces

Les travaux programmés par le secteur entretien ont été retardés par les mesures sanitaires imposées en début de pandémie. En effet, plusieurs entreprises adjudicatrices ont dû fermer pendant quelques semaines et certaines fournitures n'ont plus été disponibles encore longtemps après la réouverture.

Certains travaux n'ont donc pas pu être réalisés comme prévu et seront effectués sur la période 2021.

Le secteur entretien a également soutenu le service des travaux pour assurer certaines tâches essentielles telles que le ramassage des ordures et la tenue de la déchetterie.

6.2 Énergies

AIDES COMMUNALES POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le règlement communal sur l'octroi d'une aide financière destinée à encourager les énergies renouvelables sur le territoire communal est financé par une taxe perçue par Romande Énergie sur la consommation d'électricité distribuée sur le territoire communal puis versée à la Municipalité afin de permettre de favoriser ces actions.

À son introduction, le 1er juillet 2008, la taxe de prélèvement était de 0,4 ct/kWh. Afin de pouvoir couvrir les nombreuses demandes, elle est passée à 0,7 ct/kWh le 1er mai 2017.

L'ancien règlement donnait la possibilité uniquement aux propriétaires fonciers d'obtenir une subvention et pas aux locataires alors que le prélèvement du fonds s'obtient sur l'ensemble des consommateurs d'électricité. Face à ce constat, la Municipalité a entrepris la révision du règlement ainsi que son annexe « Conditions cadres pour l'octroi d'une aide ».

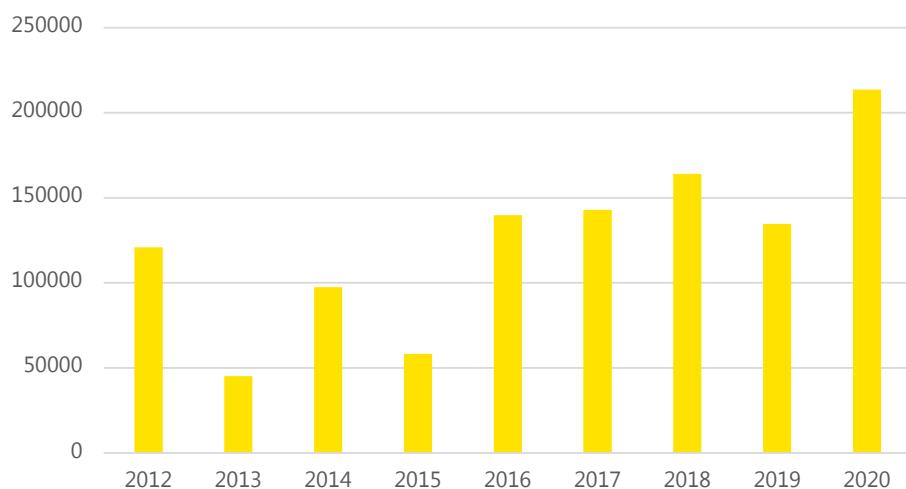
Par l'intermédiaire du préavis municipal n° 18-07, le Conseil communal a approuvé cette révision le 29 octobre 2018. La Cheffe du Département du territoire et de l'environnement l'a approuvé en date du 30 novembre 2018 et son entrée en vigueur s'est réalisée le 1er janvier 2019.

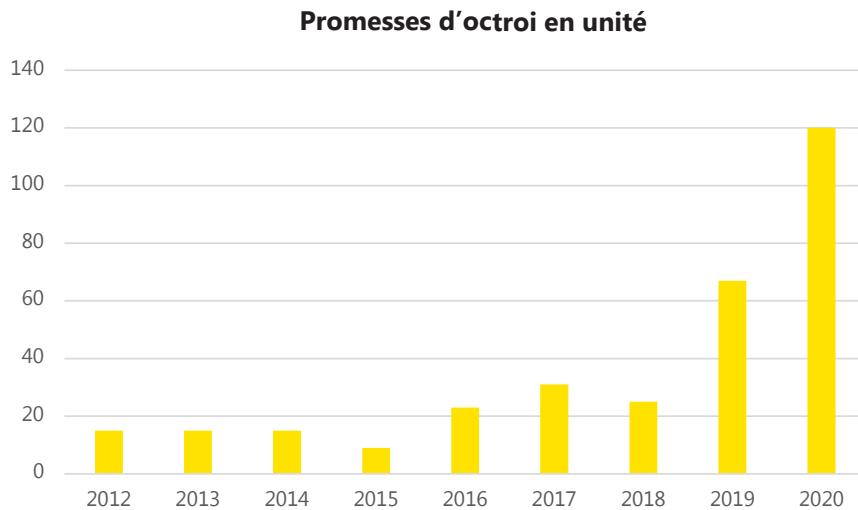
Durant l'exercice 2020, la Municipalité a traité les demandes de subventions suivantes :

- 30 installations de panneaux solaires photovoltaïques
- 2 installations de panneaux solaires thermiques
- 1 installation de chauffage central à pellets / bois
- 2 raccordements au réseau de chauffage à distance (CAD)
- 3 raccordements pour une borne de recharge électrique
- 35 subventions pour achat de vélo électrique / scooter électrique
- 37 subventions pour achat de l'abonnement CFF ½ tarif
- 10 subventions pour remplacement de gros appareils ménagers.

L'addition des aides financières promises représente un montant total de CHF 216'734.15 prélevé sur le compte n° 300.3657 alloué à cet effet.

Promesses d'octroi en CHF





COMMISSION COMMUNALE «ÉNERGIE»

La commission s'est réunie quatre fois en 2020 afin de pouvoir préparer le projet de réponse à la motion déposée par le conseiller Numa Gueissaz « Pour un soutien aux énergies renouvelables sur la commune : centrales solaires participatives ».

À la suite de ce travail, la Municipalité a pu présenter le rapport-préavis N° 20-15 qui a été adopté par le Conseil communal lors de la séance du 14 décembre 2020.

6.3 Situation des préavis et autres travaux importants

PRÉAVIS N° 19-04

Crédit d'étude (CHF 620'000.00) en vue de la réalisation des modifications et de la muséographie du nouveau musée unique de Sainte-Croix déterminée par le concours d'architecture - parcelle N°691

Conjointement, le Maître de l'ouvrage, soit la Commune de Sainte-Croix et la Fondation du Centre International de Mécanique d'Art (CIMA), a souhaité regrouper les trois musées de Sainte-Croix, le Musée des Arts et Sciences (MAS), le musée BAUD et le CIMA, sous une même identité et si possible un même toit.

Dès 2016, un comité de pilotage a constitué différents groupes de travail « Finance », « Administration » et « Construction » afin d'étudier la faisabilité du projet.

Un premier préavis, N° 17-09 Demande de crédit d'étude (CHF 180'000.00) pour un concours architectural destiné au regroupement des « Musée des Arts et Sciences », « Musée Baud » et « Musée CIMA » a été accepté par le Conseil communal lors de la séance du 26 juin 2017.

En juin 2018, et faisant suite au concours d'architecture, le choix du lauréat par le collège d'experts s'est porté sur le bureau LVPH de Pampigny. Ce projet a remporté le suffrage grâce, entre autres, au pari de regrouper les trois collections sous le seul toit du bâtiment existant du CIMA.

En 2019, les différentes commissions ont œuvré au développement du projet, aussi bien financièrement par la recherche de fonds, qu'architecturalement par l'établissement de la phase avant-projet.

La mise à l'enquête publique des transformations du bâtiment s'est déroulée du 20 juin au 19 juillet 2020 et a suscité une opposition émanant d'un proche voisin. Suite à la levée d'opposition par la Municipalité, l'opposant n'a pas fait de recours auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal et le permis de construire est entré en force à fin novembre 2020.

PRÉAVIS N° 17-11 ET N°20-08

Crédit d'étude (CHF 695'000.00) pour la réalisation d'une nouvelle salle de gymnastique VD2 au Collège de la Gare et modification partielle du Plan Général d'Affectation (MPGA) «École de la Gare - parcelle n°713»

Crédit complémentaire (CHF 210'000.00) pour les phases d'études du projet de réaliser une nouvelle salle de gymnastique VD2 au Collège de la Gare

À ce jour, il nous manque une salle de sport pour les écoles de Sainte-Croix. Cette situation est due principalement au fait que les élèves du secondaire des communes de Baulmes et Vuiteboeuf viennent étudier à Sainte-Croix suite au regroupement scolaire. L'établissement regroupe les élèves des Communes de Baulmes, Bullet, Mauborget, Sainte-Croix et Vuiteboeuf, ce qui représente environ 800 élèves. À ceci s'ajoute également que la population de Sainte-Croix s'agrandit d'environ 100 personnes par année.

Par l'intermédiaire du préavis, un crédit de CHF 695'000.00 (dont CHF 17'500 dévolus pour le changement de zone) a été obtenu en décembre 2017.

Il est à noter qu'une première demande de crédit qui mentionnait la construction d'un garage souterrain de 60 à 70 places sous la future salle de gym avait été refusée par le Conseil Communal en octobre 2017.

Dès juillet 2018, le jury du concours d'architecture et d'ingénierie pour la réalisation d'une salle de gymnastique scolaire et de locaux PPLS (bureaux pour psychologue, psychomotricien, logopédiste et sociologue) a analysé en détail 55 dossiers.

Différents critères, tels que l'intégration dans le site, les matériaux, la distribution des différents locaux, etc... ont permis au collège d'experts de porter un choix sur le consortium d'architectes ERBAT de La Sarraz et Mue de Paris. Ces derniers ont réalisé leur projet en concordance avec le bureau d'Ingénieurs-conseils CHABLOZ & PARTENAIRES SA.

En 2019, le consortium d'architectes a élaboré l'avant-projet du bâtiment en tenant compte des remarques émises par le groupe de travail communal.

Durant cette phase, et faisant suite à des sondages réalisés sur place, il a été identifié que le sous-sol représentait un problème de pollution ainsi qu'une éventuelle présence d'eau souterraine. Il est à noter que ce site ne figurait pas dans le cadastre cantonal des sites pollués.

Afin de traiter ces différents points, une étude géotechnique a été demandée auprès du bureau d'Ingénieurs De Cerenville basé à Écublens. À la réception de cette dernière, une séance a été organisée auprès des services cantonaux afin qu'ils nous indiquent les mesures légales à prendre pour la poursuite du projet.

Les résultats concernant les eaux de surface et souterraines et l'air interstitiel sont plutôt positifs et ne créent pas de complication. Concernant les sols pollués, hormis l'inscription du site à l'inventaire, seuls les matériaux excavés devront être traités.

L'estimation sommaire, d'un montant de CHF 5'145'000.00 (+/- 25%) annoncé dans le préavis N° 17-11, à la lumière des nouveaux éléments connus semble avoir été sous-estimée. Un comparatif de salles VD2 construites sur le canton indique que le coût des travaux prévus était dans une fourchette basse et ne prenait que partiellement en compte les particularités du programme avec des locaux PPLS, les contraintes géotechniques et de dépollution du site avec un projet architectural qui, en contrepartie de la qualité de son implantation et de sa volumétrie, impliquait d'excaver une partie importante du terrain.

Au vu de ces éléments, la Municipalité a présenté une demande de crédit complémentaire via le préavis N° 20-08 qui a été accepté par le Conseil Communal lors de la séance du 26 octobre 2020.

Durant l'année 2020, le consortium d'architectes a travaillé sur la phase « Projet de l'ouvrage » afin de pouvoir soumettre le dossier à l'enquête publique. La publication s'est déroulée du 21 novembre au 20 décembre 2020 et a suscité une opposition de Romande Énergie (qui a été retirée le 19 février 2021).

Parallèlement à cette procédure de demande d'autorisation, les architectes ont travaillé sur les textes d'appels d'offres en vue des envois auprès des soumissionnaires, qui est prévue pour le début d'année 2021.

Concernant le planning prévisionnel, la mise à disposition de la nouvelle salle devrait pouvoir avoir lieu en mai 2023 (sans tenir compte des éventuelles oppositions et recours durant les différentes procédures).

PRÉAVIS N° 19-06

Construction d'un couvert dans le préau du Collège de la Poste (CHF 199'500.00)

Le Collège de la Poste, qui abrite environ 340 élèves des classes de la 7ème à la 11ème année, est dépourvu de couvert. Actuellement, les élèves sortent par tous les temps mais obtiennent une autorisation exceptionnelle de rester dans les corridors en cas de fortes intempéries.

Ainsi, la construction d'un couvert dans la cour du collège apparaît comme une nécessité non pas en regard du confort de ses utilisateurs, mais bien pour des raisons de sécurité et gestion d'un nombre important d'élèves.

Le crédit, d'un montant de CHF 119'500.00, a été accepté par le Conseil communal le 24 juin 2019. Suite à la mise à l'enquête, publiée du 14 septembre au 13 octobre 2019, un permis de construire a été délivré et les travaux ont pu être réalisés durant les vacances d'été 2020.

Il est à noter que la Fondation du Dr Henri Mutrux a soutenu financièrement ce projet à hauteur de CHF 30'000.00.



PRÉAVIS N° 19-07

Caserne de pompiers / Agrandissement et transformations intérieures (CHF 553'850.00)

La caserne construite en 2003 a été dimensionnée de façon à répondre aux besoins du service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) pour le territoire de notre commune.

Suite à une réorganisation en 2014, le SDIS Sainte-Croix est devenu le SDIS régional Sainte-Croix / Pied-de-la-Côte. Il regroupe les communes de Sainte-Croix, Bullet, Mauborget, Tévenon et Grandevent et possède deux casernes situées à Villars-Burquin et à Sainte-Croix.

Le cahier des charges du SDIS Sainte-Croix / Pied-de-la-Côte a été revu à la hausse et ces diversifications d'interventions engendrent une augmentation de véhicules et d'agrégats. Les locaux actuels sont devenus trop exigus et ne sont plus à même de permettre au SDIS Sainte-Croix / Pied-de-la-Côte d'être réactif et performant, d'où un agrandissement de la caserne.

Face à ce constat, un crédit de CHF 553'850.00 a été accepté par le Conseil communal en date du 24 juin 2019. À noter que l'ECA subventionne ces travaux à hauteur de CHF 213'298.00.

L'agrandissement porte sur la création d'une travée supplémentaire pour garage abritant les véhicules et agrégats et de deux locaux (décontamination et déchets).

Dans le volume existant, les travaux consistent en la création de différents locaux (vestiaires, local vélo, local radio et locaux administratifs).

Publiée du 16 novembre au 15 décembre 2019, la mise à l'enquête n'a suscité aucune opposition et le permis de construire a pu être délivré le 13 janvier 2020.

La procédure d'appel d'offres auprès des entreprises, établie par le bureau Gueissaz & Lopez architectes à Sainte-Croix, s'est déroulée au printemps 2020.

Les travaux ont débuté à la fin du mois d'août par la réalisation de la travée supplémentaire et par le local décontamination et déchets afin que ces derniers soient hors d'eau avant l'arrivée de la saison hivernale. Les travaux intérieurs sont prévus pour le début d'année 2021.



PRÉAVIS N° 20-03

Salle de Gymnastique de L'Auberson (CHF 420'000.00)

Travaux de rénovation de la toiture, pose de panneaux photovoltaïques, réfection des façades et de la cuisine

La salle de gymnastique de L'Auberson a été construite en 1901, les dernières rénovations importantes des façades et de la toiture datent de 1985, respectivement 1951. La fréquence des fuites en toiture et des fissures dans le crépis augmentant chaque année, il était temps d'entreprendre des travaux de rénovation.

Parallèlement, le remplacement de la cuisine par un modèle plus fonctionnel s'avérait nécessaire afin de pouvoir accueillir des évènements avec un repas cuisiné sur place.

Le crédit, d'un montant de CHF 420'000.00, accepté par le Conseil communal le 29 juin 2020 a permis de réaliser les travaux de remplacement de la cuisine durant l'automne. Quant aux travaux de la toiture et des façades, ils sont programmés pour 2021.

Il est à noter que les subventions pour ce projet se montent à CHF 12'750.00 et que la Société de Développement de L'Auberson fait un don de CHF 20'000.00.



Cuisine local de Gym de L'Auberson

TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

151 / Bâtiment de la Place du Pont 1

- Service conciergerie et entretien des surfaces MJC.

342 / Bâtiment de La Conversion

- Pose de tablettes de fenêtres en aluminium
- Réfection des embrasures en béton
- Réfection des bords de toit
- Remplacement de la centrale exutoire de fumée
- Remplacement de 60 luminaires
- Pose de 2 nouveaux systèmes d'accès électroniques.



Embrasures de fenêtres à La Conversion

351.1 / Hôtel de Ville

- Remplacement des portes de six garages
- Révision de la citerne à mazout
- Pose de stores dans le bureau des Municipaux
- Installation d'une fontaine à eau raccordée
- Création d'une « boîte à livres » dans l'ancienne cabine téléphonique
- Le secteur conciergerie est intervenu à plusieurs reprises pour différents travaux de nettoyage et aménagement des surfaces suite aux chantiers qui se sont déroulés dans le bâtiment, ainsi que pour les différents contrôles habituels (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres).
- Le secteur conciergerie a également procédé au nettoyage et réparation suite à des actes de vandalisme.



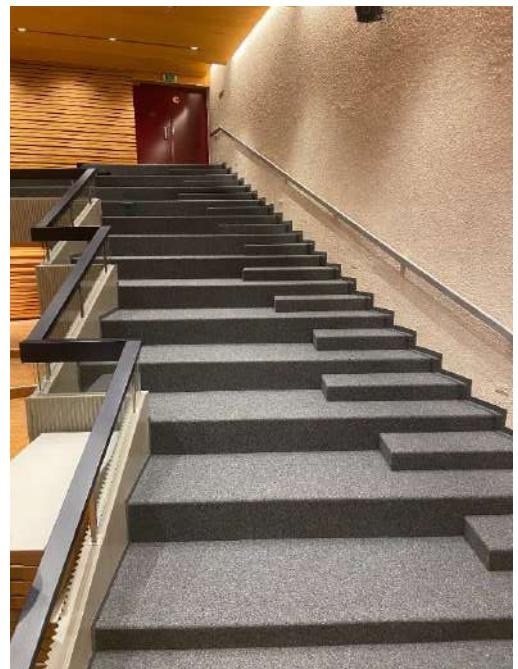
Portes de garage à l'Hôtel de Ville

351.3 / Hôtel de Ville, salle de spectacles

- Remplacement des tapis des escaliers
- Remplacement des tables et bancs pour manifestations
- Remplacement de la table de mixage
- Réfection du sol de la scène
- Nettoyage des circuits de ventilation.



Tapis à la salle de spectacles



355 / Autres Bâtiments

Chalet du Mont-de-Baulmes Dessus

- Remplacement du moteur de ventilation de la cuisine
- Aménagement de la place devant le couvert avec dalles en béton et gravier
- Remplacement des parois de fermeture hivernale du couvert
- Peinture de la façade sud-ouest
- Nettoyage des pavés de la terrasse.



Terrasse au Mont-de-Baulmes Dessus

Chalet du Mont-de-la-Mayaz

- Aménagement de la place devant le couvert avec dalles en béton
- Installation d'une hotte de ventilation selon prescriptions SSIGE.

Local de gym de La Chaux

- Réfection de la peinture des murs intérieurs
- Remplacement des fenêtres
- Réfection de la peinture des berceaux d'avant-toit et hauts des façades en colombages.



Réfection peinture local de gym de La Chaux

Dénériaz-Dessous

- Remplacement des fenêtres du local d'hiver.

Hangar des pompes L'Auberson

- Remplacement des fenêtres côté Sud
- Réfection des bords de toit.

356.1 / Collèges de la Gare et de L'Auberson

Collège de la Gare

- Démontage de 6 cheminées en toiture
- Remplacement de garnitures de ventilations en ferblanterie
- Pose d'un nouveau plafond diffusant la chaleur en salle vidéo
- Réfection de la peinture des portes d'entrées
- Remplacement de lavabos dans les classes
- Travaux suite à 2 effractions (vitrages)
- Interventions du secteur conciergerie pour les nettoyages des parties scolaires, vernissage des sols et des différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres)
- Le secteur conciergerie a procédé à de nombreux nettoyages et réparations suite à des incivilités presque hebdomadaires lors des beaux jours
- Intervention du SDIS pour une inondation de l'Aula suite à un acte de vandalisme.



Peinture portes Collège de la Gare

Collège de L'Auberson

- Remplacement d'un moteur de store
- Interventions du secteur conciergerie pour les nettoyages des parties scolaires, vernissage des sols et des différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres).

Local de gym de L'Auberson

- Travaux de la cuisine du préavis N° 20-03 (cf. préavis)
- Plusieurs interventions sur la couverture
- Interventions du secteur conciergerie pour les nettoyages des parties scolaires et des différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres).

356.2 / Collège de la Poste

- Réfection des peintures, du plafond et de l'électricité de la salle ORP
- Transformation de la salle vidéo en salle de robotique
- Réfection du sol de la salle des maîtres
- Réfection de la peinture des portes d'entrées
- Installation d'émetteurs WIFI dans les classes côté sud (Part communale)
- Interventions du secteur conciergerie pour les nettoyages des parties scolaires, vernissage des sols et des différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres).



Salle de robotique Collège de la Poste

356.3 / Centre sportif

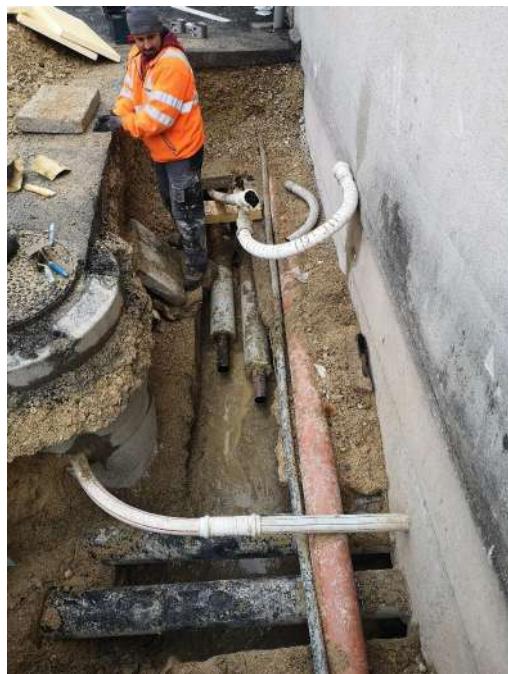
- Traitement d'un graffiti de plusieurs mètres sur la façade Est
- Peinture des boiseries intérieures des corridors
- Entretien de la place de sport et alentours : il y a constamment des débris de bouteilles en verre et des déjections animales sur les terrains de sport malgré plusieurs nettoyages par semaine.

357.1 / Musée du CIMA

- Remplacement des canalisations des eaux usées extérieures.

358 / Réseau de chauffage à distance (CAD)

- Nettoyage de l'échangeur de l'Hôtel de Ville
- Plusieurs interventions d'une entreprise spécialisée afin de remplacer des conduites percées. Beaucoup de temps a été investi par le secteur Bâtiments pour investiguer ces problèmes de fuite
- Le secteur conciergerie exécute les contrôles périodiques et les relevés de consommation ainsi que les dépannages urgents
- Un contrôle systématique de la température et la purge des radiateurs a dû être mis en place suite aux nombreuses pannes rencontrées.



Réparation fuite CAD

359 / Bibliothèque

- Interventions du secteur conciergerie pour les nettoyages avec différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres).

580 / Temples

- Contrôle et entretiens des orgues
- Interventions du secteur conciergerie pour les nettoyages des parties avec différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres).

Temple de Sainte-Croix

- Taille des arbres autour du bâtiment.

Temple de L'Auberson

- Taille des arbres autour du bâtiment
- Remplacement des bancs extérieurs
- Réparation des fuites sur le clocher.

Temple de La Chaux

- Remplacement de 4 fenêtres côté Sud
- Remplacement de la porte du clocher
- Révision de l'Harmonium.



Fenêtres du Temple de La Chaux

DIVERS

- Gestion des accès (cylindres, clés) : en 2020, le secteur entretien y a consacré environ 300 heures. Le passage à la nouvelle version du logiciel KABA V4 a considérablement simplifié la gestion des accès. Il reste toutefois un travail d'information à faire auprès des utilisateurs afin de réduire les changements d'accès et pertes de clés.
- Soutien aux autres secteurs pour divers travaux urgents, fourniture de matériaux ou aides en cas d'absences
- Diverses réparations de mobilier, portes, fenêtres, sols, plafonds, etc..
- Diverses interventions urgentes pour des problèmes de chauffage, canalisations bouchées, fuites en toiture, accès bloqués, etc...
- 9 contrôles de conformité électrique (OIBT) demandés par Romande Énergie, qui ont pour la plupart généré des travaux.
- Contrôle annuel de toutes les toitures des bâtiments selon liste (remplacement de tuiles, curage des chéneaux, contrôle des charpentes et ferblanteries extérieures, contrôle des façades, fenêtres et portes).

INCIVILITÉS

On dénombre 16 effractions et actes de vandalisme pour lesquels une plainte a été déposée :

Métiers 3	Graffitis sur mobilier urbain
Centre sportif	Graffitis sur murs et escaliers à plusieurs reprises Poubelle arrachée et incendiée Bouteilles brisées Urine contre les portes Tentative d'intrusion, cylindre électronique cassé
Buvette de La Gittaz	1 effraction
Collège de la Gare	Poubelles arrachées et incendiées plusieurs fois Aiguille de la grande horloge murale pliée Inondation intentionnelle de l'Aula (intervention du SDIS) Containers + palettes incendiés Vitres de la porte d'entrée et d'une fenêtre brisées Bouteilles brisées Vol d'un extincteur
Temple de Sainte-Croix	Banc public détruit Arrachement du paratonnerre en façade
Hôtel de Ville	Graffitis sur les escaliers et les boules Graffitis sur les vitrines Graffitis sur une boîte aux lettres extérieure

Des déchets sont fréquemment laissés aux abords des bâtiments du collège de la Gare et du Centre sportif. De facto, cela représente une surcharge de travail qui se fait au détriment des travaux normalement prévus.

Lors de la présence de bris de verre, nous nous appuyons sur le secteur de la voirie qui intervient rapidement (avant l'ouverture du collège) au moyen de la balayeuse.



Poubelle incendiée au Centre sportif



Inondation à l'Aula (Collège Gare)



Banc détruit et piquets cassés au Temple



Graffitis au Centre Sportif

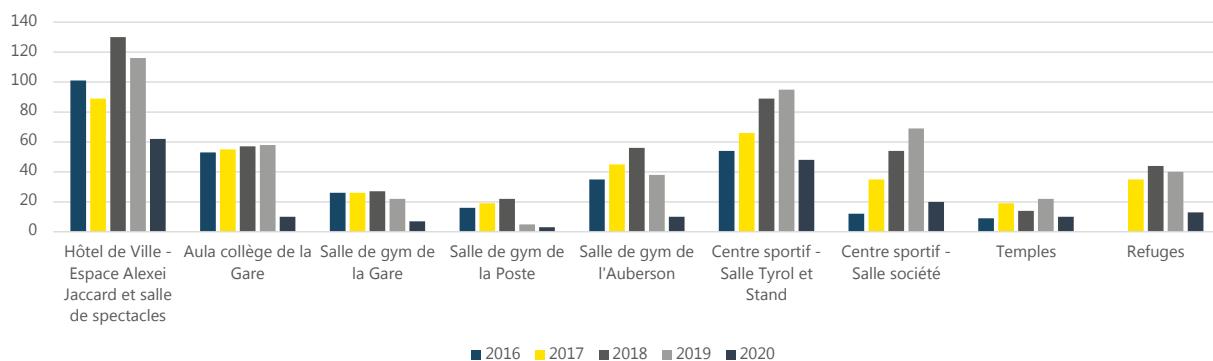
MANIFESTATIONS ET LOCATION DES SALLES

Le nombre de locations a fortement diminué en raison du Covid-19. Par contre, les locations maintenues ont demandé une préparation complexe ainsi que des nettoyages accrus.

Nombre de jours de location par salle (hors réservations sportives et scolaires à l'année) :

Salles	2016	2017	2018	2019	2020
Hôtel de Ville - Espace Alexei Jaccard et salle de spectacle	101	89	130	116	62
Aula du collège de la Gare	53	55	57	58	10
Salle de gym de la Gare	26	26	27	22	7
Salle de gym de la Poste	16	19	22	5	3
Salle de gym de L'Auberson	35	45	56	38	10
Centre Sportif - Salles Tyrol et Stand	54	66	89	95	48
Centre Sportif - Salle société	12	35	54	69	20
Temples	9	19	14	22	10
Refuges - Dénériaz et Vy-Jaccard	0	35	44	40	13
Totaux	306	389	493	465	183

Nombre de jours de location, par salle



SUIVI ÉNERGÉTIQUE DES IMMEUBLES

Pour la huitième année consécutive, les différentes données de nos principaux immeubles ont été introduites via le programme de comptabilité énergétique « EnerCoach ».

Dès lors, un suivi de l'évolution des consommations de chaleur, d'électricité et d'eau potable est assuré via ce logiciel. En raison du Covid-19, certaines données ne sont pas comparables aux années précédentes car certains bâtiments ont été moins utilisés.

Les trois tableaux suivants montrent les consommations rapportées au m² de la Surface de Référence Énergétique (ci-après : SRE).

Le 1er tableau « Chaleur » reflète la qualité de l'isolation de l'enveloppe du bâtiment.

La comparaison est un peu faussée car ce ne sont pas des bâtiments de même catégorie d'utilisation : par exemple, le technopôle n'a pas les mêmes besoins de chauffage que les appartements de l'Hôtel de Ville.

Il y a aussi une grosse différence de SRE comptabilisée par rapport au volume, ceci entre bâtiments.

Exemple : la hauteur d'étage de la Gym de la Poste est de 7m alors que celle du Vieux Collège est de 3m, ce qui donne un volume à chauffer beaucoup plus grand pour la salle de gym par rapport à la SRE entrée dans le logiciel.

Afin de comparer ces différentes affectations, les consommations devraient être rapportées au m³ du bâtiment, mais le logiciel n'est pas prévu pour cela.

Comparaison des indices énergétiques: Chaleur

Rapport du 01.01.2020 au 31.12.2020

Filter:

Objet	Indice (kWh/m ²)
Gym Château	227
Gym Poste	194
CIMA	154
Collège Auberson	147
Collège Gare	130
Hôtel de Ville	125
MAS	113
Centre Sportif	105
Gym Chaux	89
Bât. locatif R. Collège 2	89
Conversion	83
Caserne SDIS	80
Collège Poste	69
Technopôle n°1	49
Bât. Métiers 3	46

Comparaison des indices énergétiques: Electricité

Rapport du 01.01.2020 au 31.12.2020

Filter:

Objet	Indice (kWh/m ²)
Conversion	52
Technopôle n°1	46
Centre Sportif	39
Hôtel de Ville	32
Caserne SDIS	24
Collège Auberson	19
Gym Chaux	19
Bât. Métiers 3	14
Collège Gare	11
Collège Poste	9
Gym Poste	8
MAS	8
Gym Auberson	8
Gym Château	6
Bât. locatif R. Collège 2	4

Comparaison des indices énergétiques: Eau

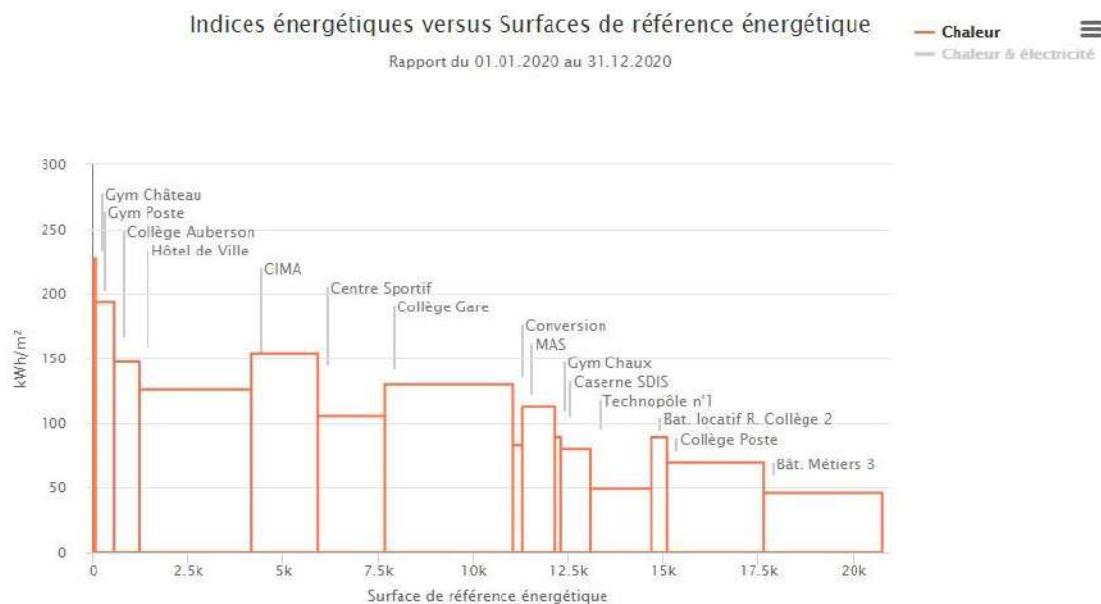
Rapport du 01.01.2020 au 31.12.2020

Filter:

Objet	Indice (l/m ³)
Gym Chaux	1'883
Bât. locatif R. Collège 2	360
MAS	298
Gym Château	285
Hôtel de Ville	231
Centre Sportif	198
Collège Auberson	185
Bât. Métiers 3	156
Technopôle n°1	154
Collège Gare	127
Gym Poste	120
Gym Auberson	80
Collège Poste	79
Conversion	66
Caserne SDIS	32
CIMA	23

Le graphique suivant montre les consommations rapportées par m² de surface de planchers (en vertical) et en Surface de Référence Énergétique (horizontal).

La consommation d'énergie totale par bâtiment est proportionnelle à la grandeur du rectangle correspondant. Nous constatons par exemple que les plus gros consommateurs sont le Collège de la Gare et l'Hôtel de Ville.



La consommation d'énergie totale est sensiblement plus petite que l'année précédente.

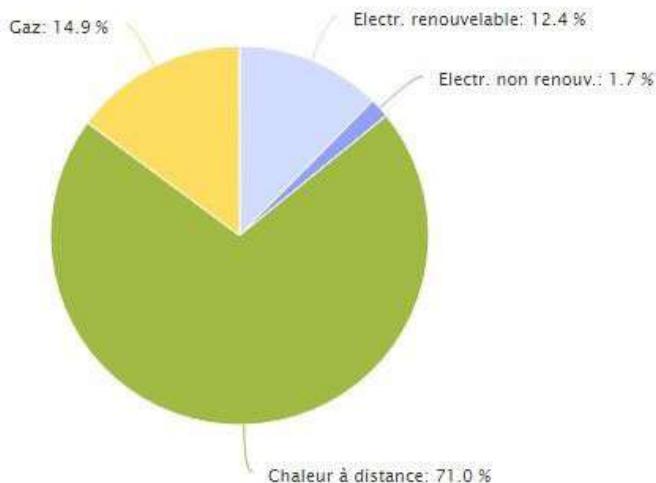
Cela correspond à la température moyenne (degrés-jours) qui a été un peu plus faible qu'en 2019 mais aussi à une plus faible utilisation de certains bâtiments dû au Covid-19.



Le graphique suivant indique la part selon le type d'agent énergétique consommé. Près des trois-quart sont issus de la chaudière à distance qui elle-même est alimentée à 70 % par des plaquettes de bois.

Répartition par agent énergétique – Consommation d'énergie

Rapport du 01.01.2020 au 31.12.2020



6.4 Ressources en personnel

Le secteur bâtiment se compose de 9.4 EPT et de deux apprentis.

- 3 EPT sont dévolus au secteur « entretien » + 1 apprenti agent d'exploitation
- 6.4 EPT sont dévolus au secteur « conciergerie » y compris la salle de musculation + 1 apprenti agent de propreté
- 1 EPT au secteur « conciergerie » pour un contrat de durée déterminée (du 1 octobre 2020 au 31 mars 2021).

La grande majorité des cours et des journées d'informations a été annulée pour cette année et est reprogrammée pour 2021.

6.5 Conclusions

Marqué par la pandémie, cette année 2020 que l'on peut qualifier d'annus horribilis fut remplie d'incertitudes qui nous a empêché de nous projeter à un horizon de quelques semaines.

Pour le secteur bâtiment, nous pouvons résumer cette année qui a généré doutes et angoisses en deux mots :

L'anticipation ; il a fallu revoir l'organisation du travail ainsi que les disponibilités de l'ensemble des collègues.

L'adaptation ; nous avons dû réfléchir en amont aux diverses solutions afin de s'adapter rapidement aux mesures édictées par le Canton et la Confédération.

Nous avons pu compter sur du personnel qui a su mettre toute son énergie là où elle était nécessaire afin de permettre une utilisation sécurisante des salles de classes et de gym, de la bibliothèque, des bureaux de l'administration ainsi que de la tenue des séances du Conseil communal.

Des stigmates de cette année 2020 seront certainement visibles ces prochaines années. Toutefois, l'espoir de revoir un public nombreux dans nos différentes salles à l'occasion des différentes manifestations locales nous apporte un élan d'optimisme pour l'année 2021.

7. SECTEUR TRAVAUX - (cpt 400 à 465)

7.1 Synthèse de l'année

Au cours de cet exercice, les activités du secteur se sont concentrées sur les missions principales relatives à la collecte et au traitement des déchets, à l'entretien et au déneigement des routes et des espaces publics, au renouvellement du réseau d'éclairage public et à la mise en séparatif progressive de notre réseau d'évacuation des eaux.

Concernant les travaux liés au préavis «Réaménagement de la rue du Jura et de ses infrastructures», la pose des derniers tapis bitumineux de finition sur la partie nord a été réalisée ainsi que le marquage routier et la pose de la signalisation. Un point de récolte des déchets ménagers a également été érigé.

En application du préavis N° 19-09, la gestion des déchets est commune avec notre voisine de Bullet. Non seulement pour la déchèterie mais pour l'ensemble des déchets quels que soient leurs lieux de dépôt. Cette première expérience n'a pas modifié notre façon de pratiquer, dans la mesure où Sainte-Croix se chargeait depuis plusieurs années du ramassage sur Bullet en sus d'une utilisation commune de la déchèterie.

Une étude incluant les phases d'avant-projet et de projet d'ouvrage a abouti à l'élaboration d'un préavis visant l'assainissement des hameaux de La Gittaz et leurs connexions au réseau d'eau potable principal. Le préavis a été présenté et accepté par le Conseil communal.

Au niveau du personnel, M. Michel Prévitali, responsable du garage communal, a fait valoir son droit à la retraite. M. Antonin Criblez a été engagé afin de reprendre la responsabilité du poste.

7.2 Réseau routier

Le vaste secteur routier et ses contraintes hivernales demandent un engagement constant et des moyens importants pour le maintenir dans un état acceptable pour les usagers. En sus des travaux de réparations ponctuels indispensables, l'accent est mis sur des rénovations ciblées de tronçons de routes par des entreprises spécialisées et permettant des résultats durables.

RÉFÉCTION DE TRONÇONS DE ROUTES

Après préparation de la chaussée existante, par rabotage et reprises sectorielles de la fondation, un tapis de 7cm d'épaisseur a été posé sur les tronçons suivants :

- Chemin des Grangettes (1'050 mètres linéaires)
- Chemin du Crêt (420 mètres linéaires)
- Les Granges-Jaccard / Vers-chez-Henri (1'400 mètres linéaires)
- Secteur des Replans (290 mètres linéaires de route et 1'900 m² de place)
- Chemin des Praz-Bûchons (780 mètres linéaires).

REFLACHAGES, RÉPARATIONS DIVERSES

- Pontages de fissures de chaussées sur les axes principaux
- Pose de 342 tonnes d'enrobé bitumineux pour les réparations de fouilles, nids-de-poule et réfections de places
- Pose de 300 mètres linéaires de cunettes en granit à L'Auberson, le long de la route cantonale en traversée de localité
- Installation d'un totem signalétique d'entrée de localité, à la rue des Rasses
- Rénovation de 45 mètres linéaires de pavés le long de l'Avenue de la Gare.

ÉCLAIRAGE PUBLIC - ENTRETIEN

Le réseau d'éclairage public nécessite des contrôles bimensuels nocturnes de fonctionnement, découlant sur des travaux d'entretien courant pour le remplacement de lampes et de matériels défectueux.

Un effort particulier est mis ces dernières années afin d'assainir le réseau d'éclairage public par l'installation de nouveaux candélabres équipés de luminaires LED, technologie efficace et moins gourmande en énergie.

À La Chaux, ce sont 13 lampadaires qui ont été adaptés à la technologie LED. À Sainte-Croix, 7 nouveaux lampadaires ont été installés aux chemins des Cerfs et des Granges.

En réponse à un postulat, des tests d'extinction nocturne ont été effectués durant l'été dans plusieurs quartiers de Sainte-Croix. À l'issue des tests, un sondage auprès des riverains des secteurs concernés a relevé une satisfaction générale. Dès lors, la programmation de l'extinction a été maintenue de façon pérenne dans la tranche horaire 00h30 – 04h30.

TRAVAUX COURANTS

Durant l'année	Entretien de la signalisation Mise en place de la signalisation pour les manifestations Pose et dépose de la signalisation hivernale
Janvier-mars	Élagage des arbres en bordure des routes communales
Mai - septembre	Fauchage et épargne des nombreux secteurs de verdure au village et dans les hameaux, répartis entre les bords de routes, les parcs et jardins ainsi que les cimetières
Fin juin	Entretien du solde des bords de routes
Avril - octobre	Nettoyage, balayage, entretien courant Entretien habituel du marquage des lignes au sol sur les routes, places de parc, arrêts de bus en partenariat avec des entreprises spécialisées Réparation des chaussées, trous, fissures
Décembre-mars	Élagage des arbres en bordure des routes communales Mise en place de l'éclairage de Noël

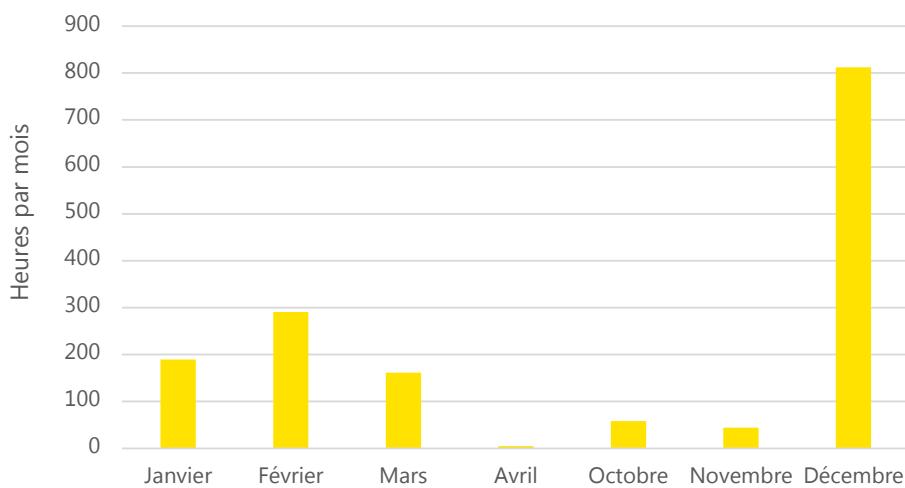
7.3 Déblaiement de la neige

Les mois de janvier à mars ont été marqués par de très rares précipitations neigeuses et des températures en dessus de la moyenne saisonnière. Les opérations se sont principalement concentrées sur le salage des chaussées et trottoirs. Quant aux mois de novembre et décembre, vous avons retrouvé des conditions hivernales habituelles, avec de plus fréquentes chutes de neige.

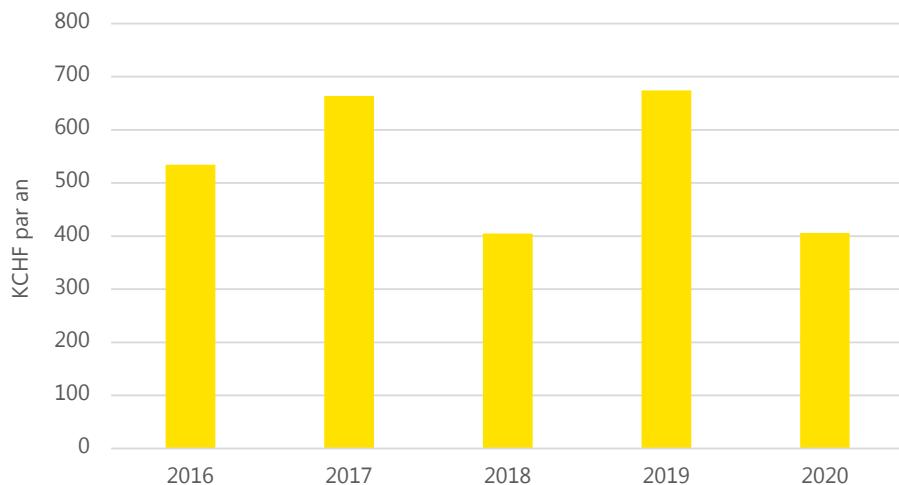
HEURES D'INTERVENTIONS MACHINES

	2016	2017	2018	2019	2020
Communales	2'254 h	2'866 h	1'565 h	2'852 h	1'562 h
Privées	490 h	572 h	397 h	667 h	346 h
Totaux	2'744 h	3'438 h	1'962 h	3'519 h	1'908 h

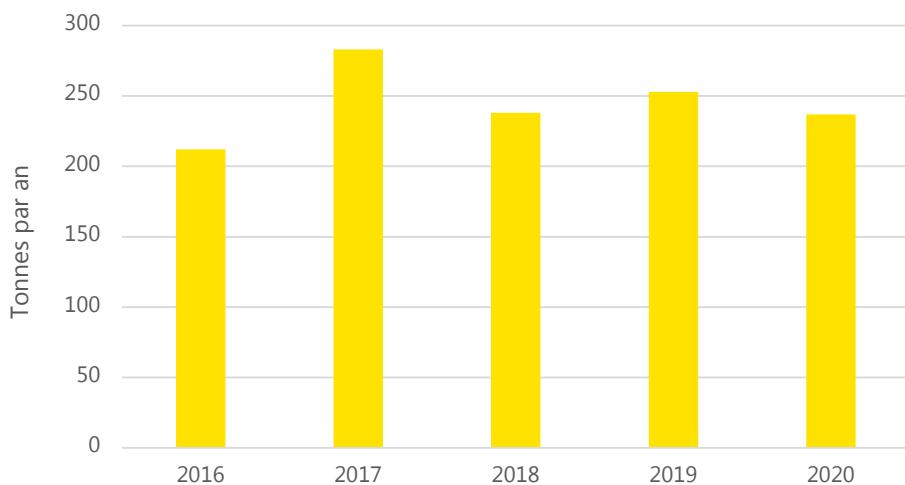
Répartition mensuelle des heures d'intervention des véhicules communaux



2011-2020 : Comparatif des coûts totaux du déneigement



2011-2020 : Salage - comparatif des tonnages



Depuis novembre 2013, le silo de stockage appartenant à l'État de Vaud est conjointement utilisé. À partir de janvier 2019, le sel nous est vendu par le canton avec, comprise dans le prix à la tonne, une part locative du silo.

Un journal des prélèvements est tenu et le réapprovisionnement des quantités prélevées pour nos besoins est régulièrement organisé. Pour cet exercice, 237 tonnes de sel ont été épandues sur les voies communales.

7.4 Parc véhicules

Le renouvellement du parc de véhicules et machines se poursuit selon le plan d'investissement.

Par le budget, acquisition d'une tondeuse tractée autoportée de marque Ferrari pour les parcs et jardins.

Au vu des frais conséquents projetés pour l'entretien du vieux camion MAN, ce dernier a été revendu à l'export.

Le parc de véhicules communaux se compose à ce jour de la sorte :

- | | |
|--|------------------------------|
| • Camion à ordures SCANIA | • Tractopelle Volvo |
| • Camion-grue MAN | • Dumper Raco |
| • Camion MAN, transport et déneigement | • Balayeuse Boschung S3 |
| • Fraiseuse Meili 1400 | • Tondeuse Ferrari |
| • Meili BEAT | • Pick-up Toyota Hilux |
| • Meili 7000 | • Pick-up Isuzu D-Max |
| • Bücher Ladog | • Utilitaire VW Crafter |
| • Chargeuse Liebherr | • Utilitaire VW Caddy |
| • Rétropelleteuse Kobelco | • Utilitaire Fiat Doblo (2x) |
| • Tracteur John Deere | • Utilitaire Fiat Panda |
| • Tracteur Valtra | • Utilitaire Dacia Duster |
| • Chenillard Alther RT65 | |

7.5 Parcs et jardins

Avril - mai	Mise en place de la décoration estivale : 6'000 fleurs choisies parmi plus de 20 sortes différentes (notamment géraniums, bégonias, pétunias, tulipes, etc.), distribuées sur les différents emplacements Taille des haies et tonte des espaces verts, entretiens des massifs Éliminations des souches d'arbre au parc de la Gare
Octobre	Retrait de la décoration estivale

Entretien général de l'ensemble des 110 bancs publics, soit remplacement de planches, travaux de peinture, nettoyage et aménagement des emplacements.

Création d'une rocaille au carrefour des rues du Jura et des Rasses.

Installation de 4 nouveaux bancs et 2 poubelles en acier laqué au parc de la Gare. Pose d'un ensemble table et bancs à L'Auberson et d'un banc à la fontaine de la rue Neuve.

7.6 Cimetières

Entretien courant des chemins, taille des haies, maçonnerie.

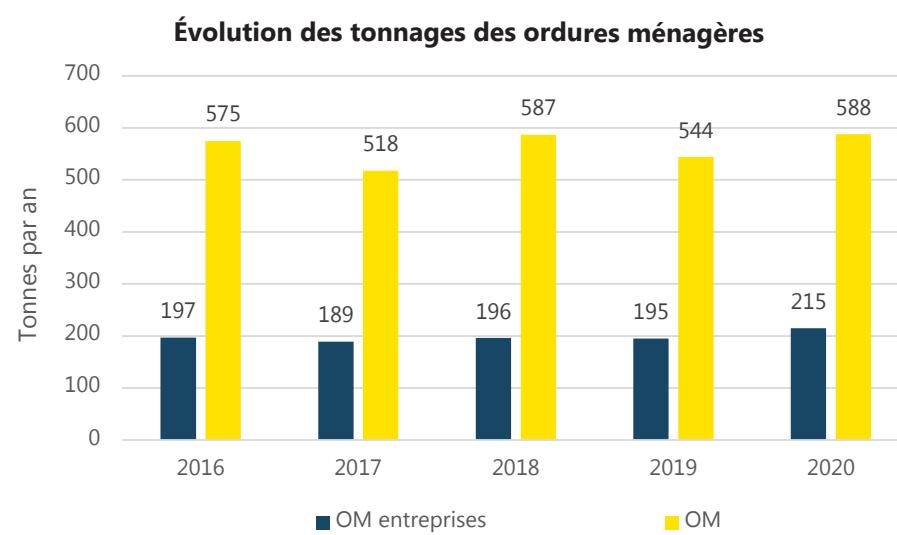
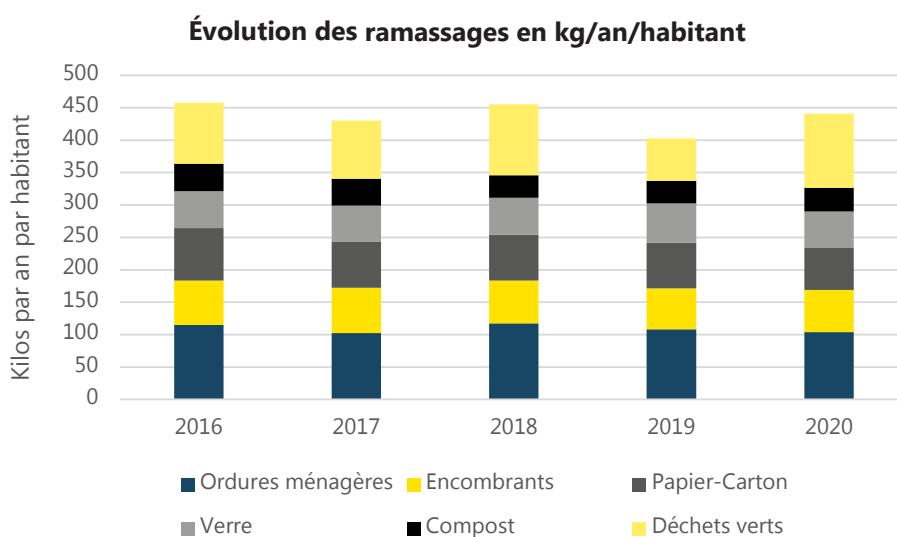
Rénovation du monument composant le jardin du souvenir par un marbrier.

Réfection complète du mur d'enceinte au cimetière des Granges, sur 40 mètres.

7.7 Collecte et traitement des déchets

Sont à disposition de la population :

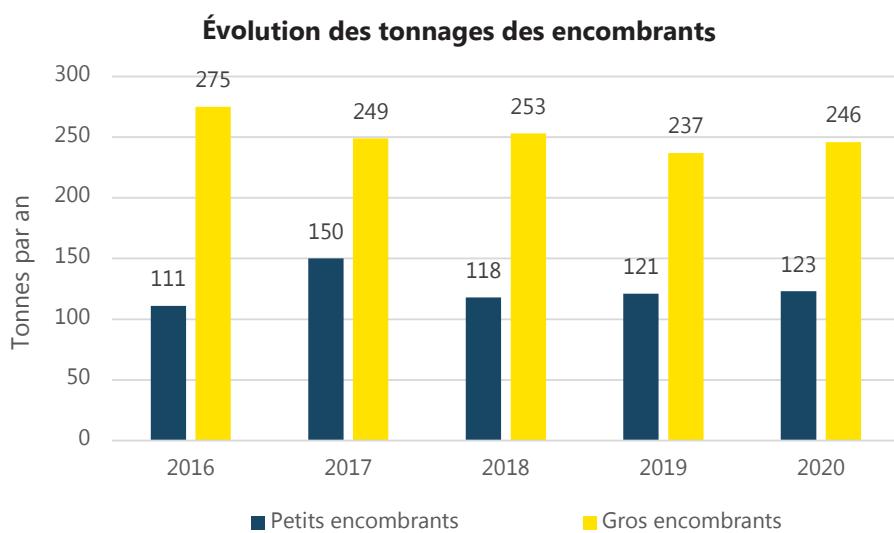
- 1 déchèterie intercommunale
- 26 écopoints
- 81 points de ramassage d'ordures ménagères avec conteneurs
- 36 points pour la récupération du verre avec conteneurs
- 6 points de récupération du PET (+ points privés gérés par les commerçants)
- 1 benne pour la récupération du carton et 3 conteneurs pour le papier
- 53 conteneurs pour le compost.



Suite à l'application de la gestion commune des déchets, les tonnages en provenance de Bullet sont dès lors comptabilisés.

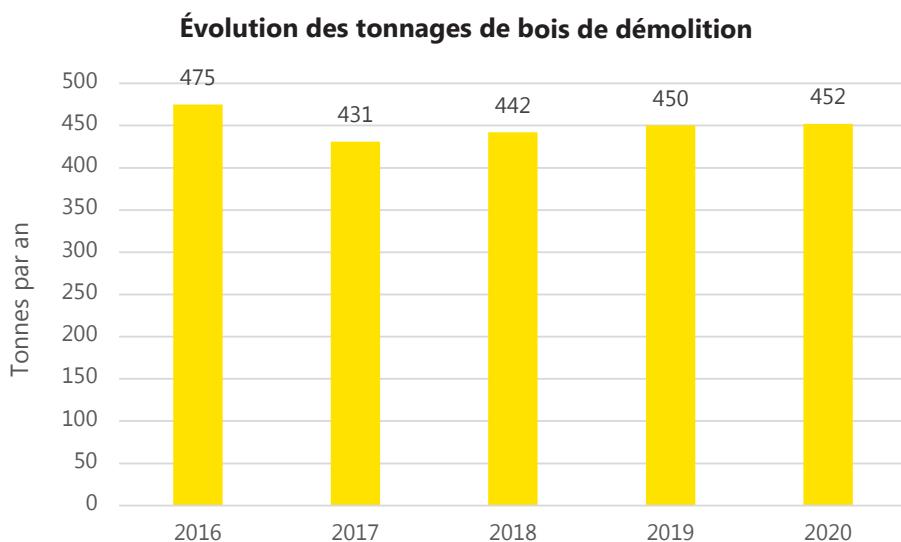
Le tonnage se répartit comme suit :

- Sacs taxés : 588 tonnes (73 %)
- Entreprises : 215 tonnes (27 %).



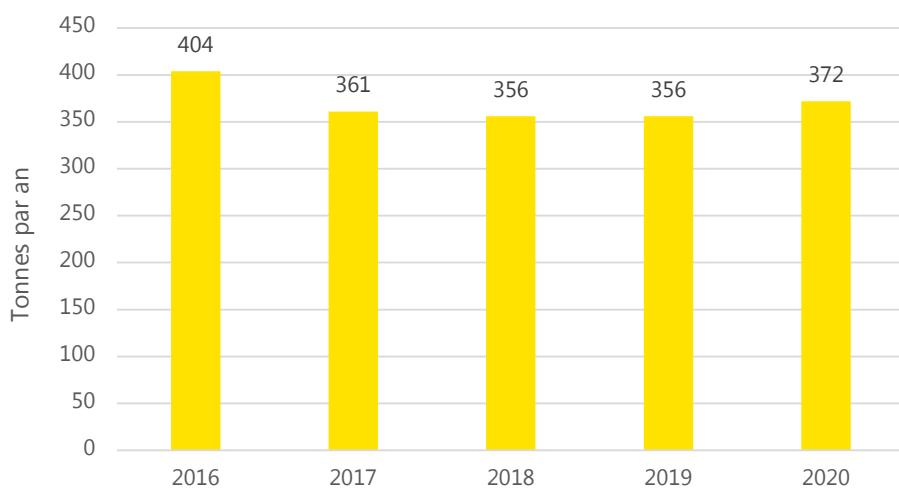
Récupéré à la déchèterie, le volume des déchets encombrants incinérables, dirigé vers le centre de tri de STRID à Yverdon-les-Bains, représente 369 tonnes (358 tonnes en 2019).

Le système de collecte à domicile des encombrants, sur demande, fonctionne bien. Généralement programmées un mardi matin sur deux, ce sont quelques 145 interventions qui ont été effectuées au cours de l'exercice.



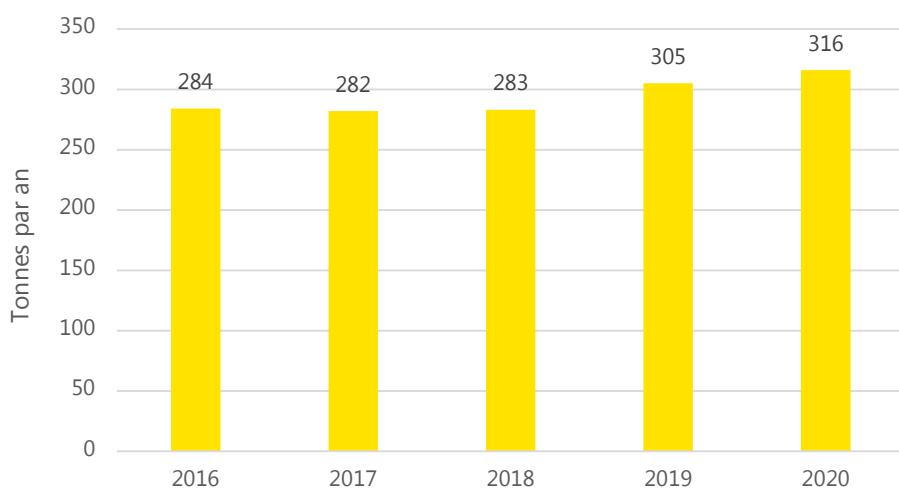
Ces sont 452 tonnes de bois de démolition qui ont été récupérées, puis dirigées vers La Poissine, sur le site géré par l'entreprise Cand-Landi SA.

Évolution des tonnages de ramassage du papier



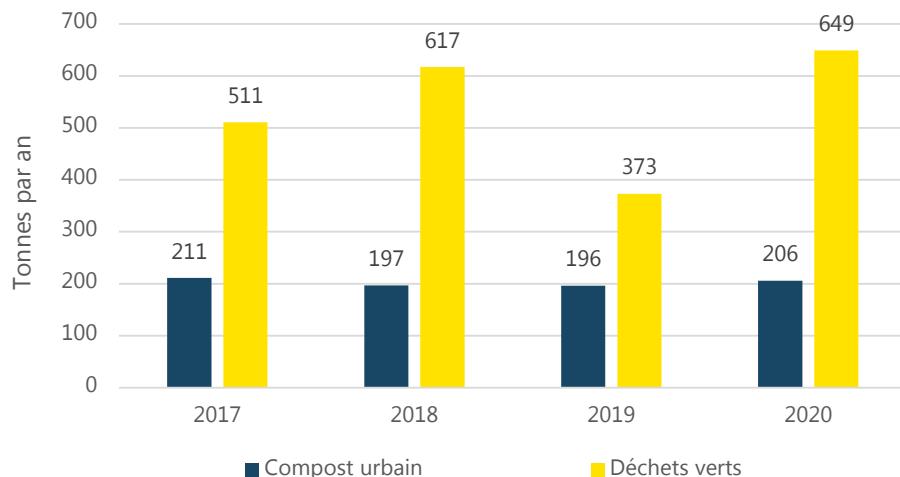
À partir des deux points de dépôts permanents, situés l'un à la déchèterie et l'autre près des dépôts communaux, ce sont 372 tonnes de papier/carton qui ont été dirigées par STRID vers la papeterie de Utzendorf ou sur le site de La Poissine.

Évolution des tonnages de récupération du verre



Résultat sensiblement identique aux exercices précédents, avec 316.32 tonnes de verre récupérées.

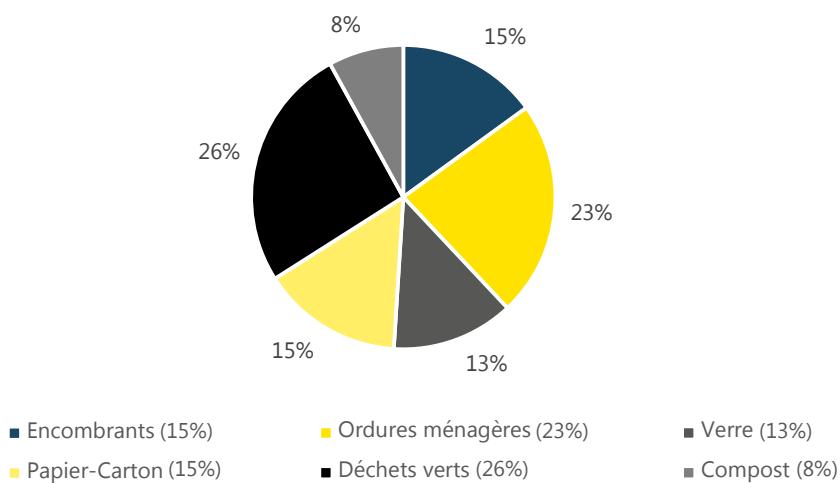
Évolution des tonnages de compost urbain et déchets verts



855 tonnes de déchets verts et de compost urbain ont été collectées à la déchèterie, ce qui représente un tonnage sensiblement supérieur à l'exercice précédent. En plus des conditions météorologiques qui influencent directement les volumes, ces derniers sont maintenant augmentés par la collecte de la commune de Bullet.

Les déchets verts sont broyés sur place puis transportés, tout comme le compost urbain, à la compostière de la plaine de l'Orbe pour méthanisation.

Répartition de la production de déchets par habitant (en kg/an/habitant)



ÉLIMINATION DES FRIGOS ET APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

Ce sont 259 frigos, congélateurs et cuisinières, ainsi que 33 tonnes d'appareils et machines électriques qui ont été récupérés, stockés, puis acheminés à Yverdon-les-Bains au poste de collecte régional STRID.

ÉLIMINATION DES PNEUS

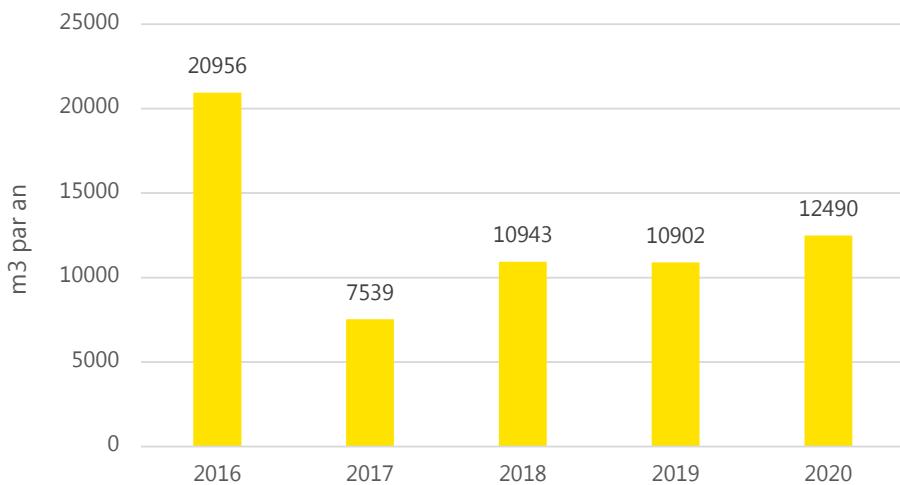
362 pneus, dont 49 avec jantes, ont transité par la déchèterie avant d'être acheminés chez STRID.

RÉCUPÉRATION DE LA FERRAILLE

176 tonnes de ferraille ont été évacuées par la société Ferma SA de Sainte-Croix.

DÉCHARGE CLASSE INERTE ET TERREUSE «AUX COMBES»

Évolution des volumes des matériaux inertes mis en décharge définitive



Les volumes d'excavation mis en décharge terreuse ont principalement été influencés cette année par le chantier de la nouvelle halle ferroviaire de l'entreprise TRAVYS.

7.8 Réseau d'égouts et collecteurs

Curage des sacs de grilles et renvois d'eau.

Au printemps et en automne, contrôles et nettoyages des déversoirs d'orages.

Remise à niveau de 32 regards d'égouts le long de la route cantonale en traversée de localité à L'Auberson.

Pose de 5 renvois d'eau bétonnés et d'une conduite de reprise des eaux pluviales le long du chemin vicinal du Platon.

8. INSTRUCTION PUBLIQUE - (cpt 500 à 530)

8.1 Écoles - année scolaire 2019-2020

SECTEUR C1	1 classe	0 élèves
Classe de développement primaire		
DEP3-6/1	0	Marcos Zuñiga Gare
SECTEUR C2	1 classe	7 élèves
Classe de développement secondaire		
DES/1	7	Vulliemin Magaëlle Poste
SECTEUR P	33 classes	584 élèves
Classes enfantines		
1-2P/1	18	Baron Florence, Rademaker Laurette Gare
1-2P/2	19	Barnéoud Laure Gare
1-2P/3	18	Duprey Delphine, Valmy Nirmala Bullet
1-2P/4	19	Haarpaintner Mireille, Wieland Céline L'Auberson
1-2P/5	18	Mestik Julien Gare
1-2P/B1	19	Bossert Corinne, Jaccard Carole Baulmes
1-2P/B2	19	Guerry Pauline Baulmes
3ème année de l'école primaire		
3P/1	19	Busnello Jobin Patricia, Christe Sarah Gare
3P/2	19	Lauria Tagliati Maria, Duprey Delphine L'Auberson
3P/3	20	Darbon Géraldine, Duprey Delphine Gare
3P/B1	19	Lang Monika, Michoud Valérie Baulmes
4ème année de l'école primaire		
4P/1	17	Aellen Arabi Frédérique, Duprey Delphine Gare
4P/2	17	Duprey Delphine, Perez Burgos Malorie Gare
4P/3	17	Courret Muriel, Fleury Monique L'Auberson
4P/4	16	Bugnon Yves, Tarallo Alfredo Gare
4P/B1	16	Brasey Bonnevaux Sophie, Walser Christine Baulmes
5ème année de l'école primaire		
5P/1	19	Fernandez Sabrina, Fleury Monique Gare
5P/2	19	Ferrari Janique, Duprey Delphine Bullet
5P/3	19	Renaud Sophie, Christe Patricia Gare
5P/B1	16	Lugt Cyrane, Lang Monika Baulmes

*instruction publique

6ème année de l'école primaire

		5 classes	79 élèves
6P/1	16	Christe Patricia, Suter Vanessa	Gare
6P/2	17	Chavey Isabelle, Fleury Monique	L'Auberson
6P/3	16	Isler David, Fleury Monique	Gare
6P/4	17	Bugnon Yves, Piguet Leticia	Gare
6P/B1	13	Brasey Bonnevaux Sophie, Goedecke Sandrine	Baulmes

7ème année de l'école primaire

		4 classes	68 élèves
7P/1	19	Martin Panalosa Virginia	Métiers 3
7P/2	19	Bortolini Arnaud	Métiers 3
7P/3	18	Schmutz Michael	Métiers 3
7P/B1	12	Rossetti Virginie	Baulmes

8ème année de l'école primaire

		4 classes	74 élèves
8P/1	20	Bigler Mathieu	Métiers 3
8P/2	21	Schmid Romain	Poste
8P/3	20	Pillonel Jessica	Poste
8P/B1	13	Perrin Fanny	Baulmes

SECTEUR S	11 classes	206 élèves
------------------	-------------------	-------------------

DES

		1 classe	7 élèves
9	7	Vulliemin Magaëlle	Poste

9ème année

		3 classes	60 élèves
9VG/1	20	Anibal Alexandre, Carnet Nathanaël, Jaccard Hélène	Poste
9VG/2	19	Anibal Alexandre, Carnet Nathanaël, Jaccard Hélène	Poste
9VP/1	21	Rossel Benoît	Poste

10ème année de l'école primaire

		3 classes	68 élèves
10VG/1	20	Haarpaintner Frédéric	Poste
10VG/2	20	Fenu Angelo	Poste
10VP/1	28	Wolfsberger Denise	Poste

11ème année de l'école primaire

		3 classes	63 élèves
11VG/1	21	Gaube-Banas Fabrice	Poste
11VG/2	22	Amstutz Dominique	Poste
11VP/1	20	Govi Vanna	Poste

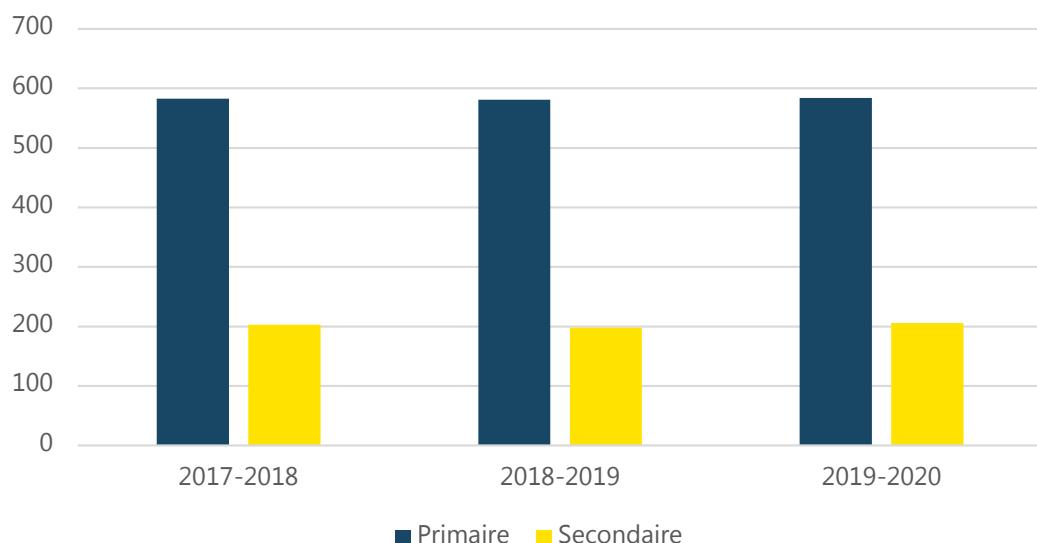
*instruction publique

ACCUEIL	1 classe	8 élèves
	1 classes	8 élèves
ACC/PS	8	Zàdory Sébastien
TOTAL	46 CLASSES	797 ÉLÈVES

RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR COMMUNE

	Primaire	Secondaire	Total
Baulmes	73	30	103
Bullet	46	18	64
Mauborget	7	2	9
Sainte-Croix	388	136	524
Vuiteboeuf	56	18	74

Évolution du nombre d'élèves	Primaire	Secondaire	Total
Nombre d'élèves en 2019-2020	584	206	797
Nombre d'élèves en 2018-2019	581	198	779
Nombre d'élèves en 2017-2018	583	203	786



*instruction publique

CONSEIL DE DIRECTION

Le Conseil de direction est composé de :

M. David Isler	Doyen primaire, cycle 1-4P
Mme Sabrina Fernandez	Doyenne primaire, cycle 5-6P
M. Paul-André Joseph	Doyen secondaire, cycle 7P-11S
M. Fabian Zadory	Directeur

DEVOIRS SURVEILLÉS

Les devoirs surveillés sont organisés par les communes de résidence des élèves.

ORIENTATION PROFESSIONNELLE - CHOIX DES ÉLÈVES EN JUILLET 2020

Apprentissages avec CFC	16 élèves
Apprentissage avec AFP	1 élève
Stagiaires ASE	2 élèves
Études au gymnase	14 élèves
Raccordement 1	1 élève
Raccordement 2	1 élève
École de la transition	7 élèves
CPNV	8 élèves
ECG	8 élèves
Solution inconnue	1 élève

ANIMATIONS CULTURELLES

Spectacle « Les enfants c'est moi »	5-6P
Spectacle GERMINAL	7P-8P
Séance cinéma	1P à 6P Plaine et Balcon
Séance cinéma	7P et 8P Plaine et Balcon
Séance cinéma	9S à 11S
Sortie théâtre	7P/1 7P/2
Sortie théâtre	7P/3 7P/B1
Sortie théâtre	8P/1 8P/B1
Sortie théâtre	8P/2 8P/3

SPORT FACULTATIF

- | | | |
|-----------------|---------------|------------------|
| • Volley-ball | • Ski de fond | • Arts du cirque |
| • Mur de grimpe | • Unihockey | • Gym-agrès |

CAMPS SCOLAIRES

Camp de ski	9S
Semaine sport	7P
Journée ski	8P
Journée ski	10S-11S
Journée ski	6P

8.2 Conseil d'établissement

Le Conseil d'établissement s'est réuni à deux reprises ; le 29 octobre 2019 et le 28 janvier 2020. Les informations pratiques concernant le Conseil d'établissement ainsi que les procès-verbaux des séances sont disponibles sur le site de l'établissement : www.ecoles-sce.ch.

8.3 Bibliothèque scolaire

En raison de la situation sanitaire, la fréquentation de la bibliothèque scolaire a fortement chuté en 2020. Le premier confinement a impliqué la fermeture complète de la bibliothèque. À la réouverture des écoles, il a été décidé de maintenir les lieux fermés aux élèves jusqu'aux vacances d'été. Dès la rentrée d'août, des horaires restreints ont été mis en place afin de soulager les services de nettoyage et de désinfection déjà fortement mobilisés et ainsi garantir une hygiène adéquate des locaux (ouverts également au public en parallèle). De cette manière, les visites de classe se sont concentrées sur les jours d'ouverture définis. Cela a bien fonctionné et les habitués ont très vite retrouvé leur rythme de venue.

Le COVID a également eu raison des 10 ans de la bibliothèque qui devaient être organisés en automne 2020. Il a été prévu de les reporter à 2021. Toutefois, rien ne sera mis en place tant que la situation sanitaire restera aussi incertaine. Cette année 2020 a donc été très perturbée. Nous en avons profité pour terminer le catalogue des animations qui a été mis à disposition des enseignants. Cela a bien fonctionné et plusieurs animations ont été demandées. Nous avons également concentré notre travail sur le rattrapage de notre retard au niveau de l'équipement ainsi que sur les acquisitions ; de nombreux ouvrages ont été achetés.

Les perspectives actuelles concernant l'année 2021 étant encore très incertaines, il est difficile de se lancer dans de nouveaux projets. Le renouvellement du fonds et l'imagination de nouvelles animations sont donc au centre de nos préoccupations.

8.4 Synthèse de la direction

Pour faire suite aux éléments apportés en 2019 relativement au projet d'éducation numérique, des travaux de mise à niveau du réseau Wifi des collèges est en cours. À terme, toutes les classes de l'établissement bénéficieront d'un réseau de qualité professionnelle qui permettra l'utilisation du matériel cantonal fourni.

Pour le reste, cette année aura été celle des annulations puisque suite à l'expansion de la pandémie, les différents projets culturels, sportifs, pédagogiques et sociaux auront été écartés les uns après les autres. Ce processus trouvera son apogée en mars 2020 avec la fermeture de l'établissement. Le travail à distance aura mis en évidence la difficulté pour les familles de concilier travail à domicile et enseignement à distance. Les outils informatiques se sont également révélés parfois sources d'inquiétudes, les inégalités sociales se renforçant dans ce contexte. Au final, les efforts de chacun auront permis de limiter l'impact sur le cursus scolaire des élèves.

Au niveau des comptes, le printemps 2020 que nous avons vécu explique que les sommes dévolues aux différentes activités et manifestations n'aient pas été utilisées comme prévu. Depuis la réouverture, les contraintes sanitaires restent strictes et contraignantes mais ont pu éviter une seconde fermeture ou la mise en quarantaine de classes.

9. OFFICE DE LA POPULATION ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

- (cpt 610, 620, 671 et 672)

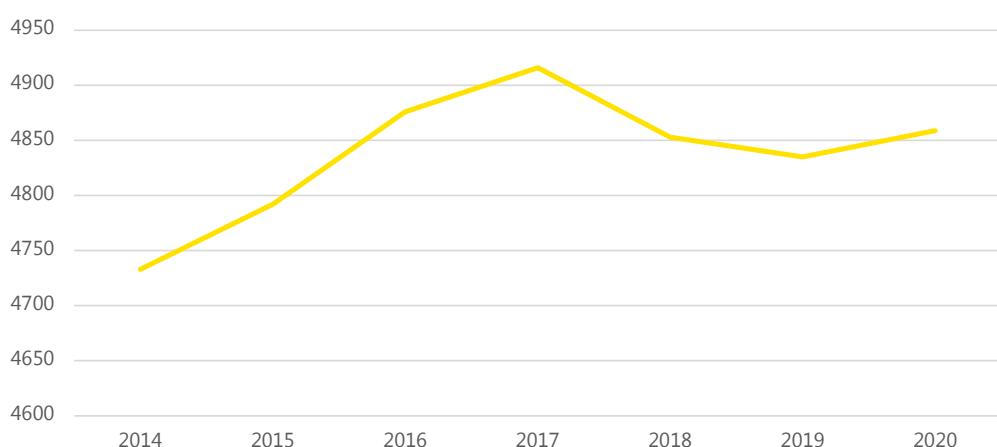
9.1 Office de la population

La population de notre Commune a augmenté de 24 habitants pour s'arrêter à 4'859 citoyens au 31 décembre 2020. Ces chiffres comprennent les Suisses et l'ensemble des permis d'établissement et de séjour. Le nombre d'arrivées se monte à 502 et les départs sont au nombre de 441.

L'occupation du centre EVAM (Établissement vaudois d'accueil pour les migrants) a légèrement augmenté. Le centre compte 130 migrants à la fin de l'année (+4).

On dénombre 570 frontaliers à la même date.

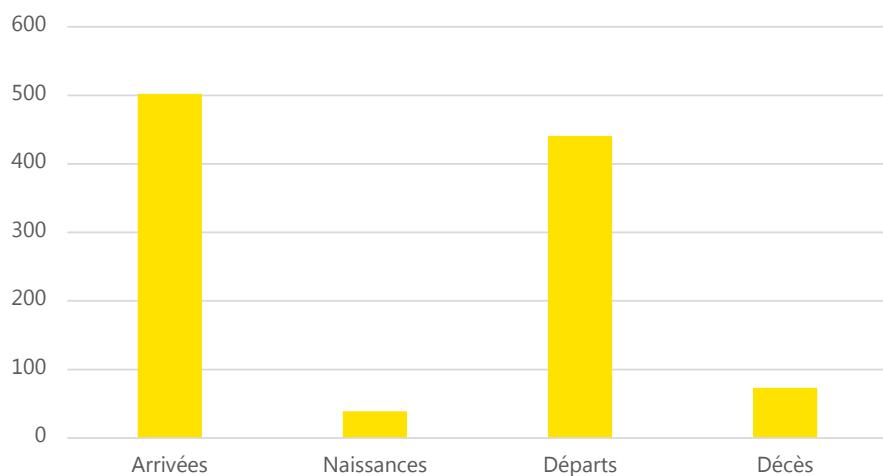
Évolution de la population



STATISTIQUES - ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE 2014 À 2020

Année	Arrivées	Naissances	Total	Départs	Décès	Total
2014		41			55	
2015		51			83	
2016		53			50	
2017		56			58	
2018		42			68	
2019	424	34	519	473	63	529
2020	502	39	541	441	73	514

Arrivées, naissances, départs et décès



Naissances et décès



	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Bourgeois	868	854	839	849	840	834	814
Vaudois	1'429	1'415	1'414	1'432	1'425	1'435	1'448
Confédérés	1'613	1'632	1'676	1'676	1'669	1'683	1'697
Étrangers	823	891	947	959	919	883	1'030
Total	4'733	4'792	4'876	4'916	4'853	4'835	4'989
Migrants	149	177	174	120	113	126	130
Frontaliers	462	492	464	457	501	513	570

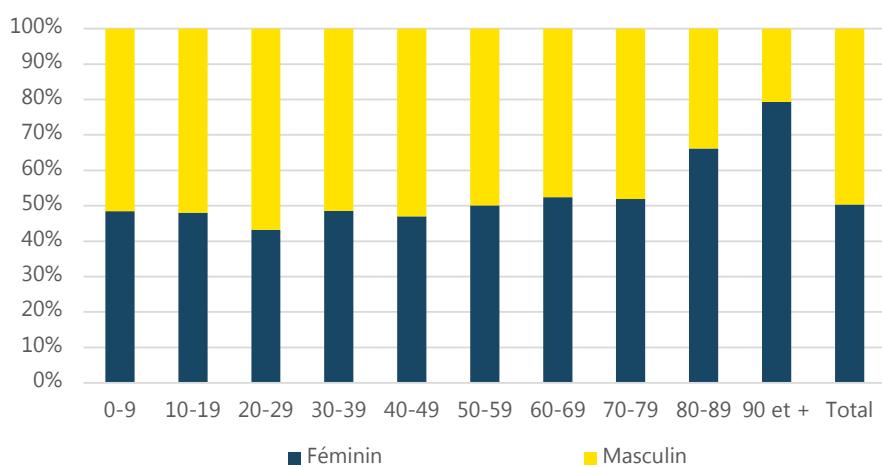
Ces chiffres sont repris des statistiques de l'Office de la population et peuvent différer des chiffres officiels du SCRIS.

POPULATION EN ÂGE AVS

Total	Hommes	Femmes	Total de la population	Rentiers AVS hommes	Rentiers AVS femmes
1'272	527	745	25.50%	41.43%	58.57%

PYRAMIDE DES ÂGES

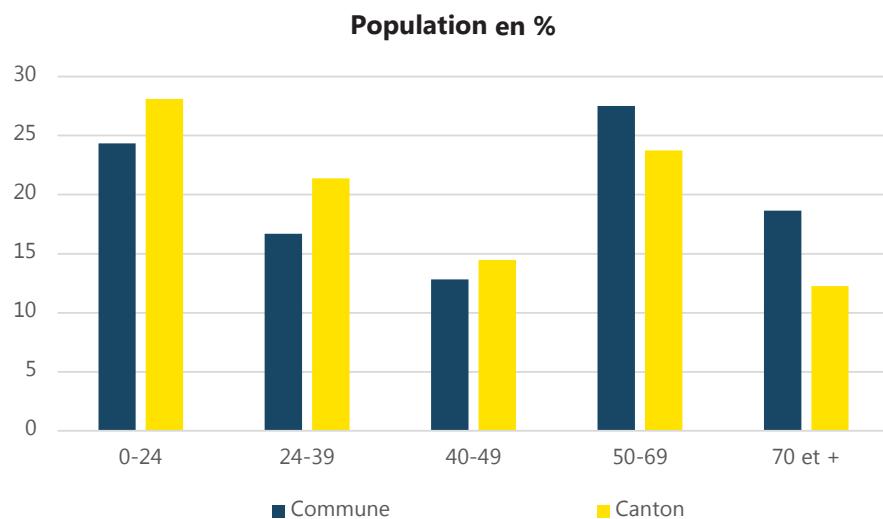
Âge	Total	Sexe	
		Masculin	Féminin
0-9	431	222	209
10-19	527	274	253
20-29	521	296	225
30-39	568	292	276
40-49	640	339	301
50-59	727	363	364
60-69	645	307	338
70-79	572	275	297
80-89	266	90	176
90 et +	92	19	73
Total	4989	2477	2512
Âge moyen	45.09	43.09	47.06



COMPARAISON COMMUNE / CANTON

Âge	Commune	Canton	Commune	Canton		
			Masc.	Fém.	Masc.	Fém.
0-24	1 214	229 182	638	576	117 616	111 566
25-39	833	174 420	446	387	87 686	86 734
40-49	640	118 026	339	301	58 157	59 869
50-69	1 372	193 684	670	702	95 234	98 450
70 et +	930	99 988	384	546	41 689	58 299
TOTAL	4989	815 300	2 477	2 512	400 382	414 918

Âge	Commune	Canton	Commune en %	Canton en %
0-24	1 214	229 182	24.334	28.110
25-39	833	174 420	16.697	21.393
40-49	640	118 026	12.828	14.476
50-69	1 372	193 684	27.501	23.756
70 et +	930	99 988	18.641	12.264
Total	4989	815 300	100.00	100.000



9.2 Sécurité publique

ACTIVITÉS DU SERVICE

L'Assistant de Sécurité Publique (ASP), communément appelé ASP, assure le service de police administrative.

L'ASP exécute les missions prévues par la loi, dont l'exécution est complémentaire aux missions générales de police (5ème processus). Ces activités sont très variées. Il assume diverses missions de police : police de proximité, de la circulation (patrouilleurs scolaires, stationnement, signalisation), manifestations et police administrative (commandements de payer, naturalisations, rapports de domicile, police du commerce).

L'ASP organise le stationnement lors des manifestations, régule la circulation lors d'une occupation temporaire du domaine public (déménagement - chantier - accident), remplace si nécessaire les patrouilleurs scolaires, assure une présence proche des établissements scolaires ou encore dans les parcs et jardins et fait appliquer le règlement communal de police.

Une présence régulière en rue permet également de signaler des faits particuliers à la gendarmerie. Il est parfois également appelé à aider la gendarmerie lors d'accidents ou d'engagements particuliers afin de sécuriser un endroit ou dévier la circulation.

L'année 2020 a été marquée par le sars-cov2, ce qui a nécessité des mesures particulières de contrôle et de surveillance. Notamment des passages réguliers à proximité des places de pique-nique et des zones propices au camping sauvage lors du printemps et de l'été. Puis, des contrôles d'établissement et un accompagnement pour l'application des mesures pour l'automne et l'hiver.

Durant le printemps et le début de l'été, plus aucune amende d'ordre pour du stationnement n'a été infligée, la notification de commandement de payer a été également suspendue lors de la 1ère vague.

Suite aux incivilités qui ont eu lieu sur notre commune, une entreprise de sécurité privée a renforcé sa présence les soirées de week-end depuis le mois de février 2020, et ce jusqu'au mois de novembre 2020.

L'ASP ne peut remplir sa mission que grâce à une étroite collaboration avec plusieurs autres services :

- La Gendarmerie Vaudoise, son poste de Sainte-Croix et le Gérant de sécurité pour la région nord
- Le Services des routes
- Les organisateurs des diverses et nombreuses manifestations
- Les autres services communaux
- Le Service de Défense Incendie et de Secours (SDIS) et les samaritains
- Les patrouilleurs scolaires.

SERVICE DE PATROUILLEURS SCOLAIRES

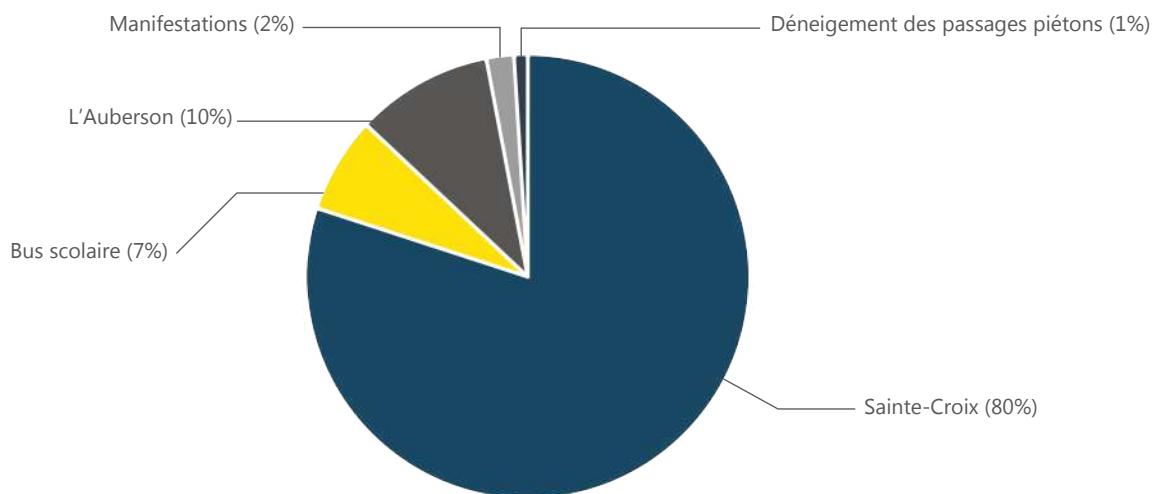
L'effectif des patrouilleuses scolaires se compose au 31 décembre 2020 de 3 personnes. Elles assurent la sécurité des enfants à 4 endroits spécifiques de la Commune :

- Le passage piéton à la hauteur de la gare de Sainte-Croix
- Le passage piéton à la hauteur de la Migros
- Le passage piéton à la hauteur du CPNV
- Le préau scolaire de L'Auberson.

De plus, une patrouilleuse surveille plusieurs fois par semaine le comportement des élèves dans les transports publics sur les trajets avec les écoliers. Elles sont occasionnellement requises pour la fermeture des routes lors des manifestations. Pour toutes les activités de régulation de trafic, une formation est dispensée par la brigade de la prévention routière de la gendarmerie vaudoise.

Les patrouilleuses scolaires sont présentes tous les jours d'école au moment où les élèves rejoignent ou quittent leur établissement scolaire. Elles sécurisent les passages à proximité des bâtiments scolaires, ceci à raison de 4 fois par jour. En hiver, elles s'occupent de libérer la neige et la glace des passages dont elles ont la charge.

Présence des patrouilleuses

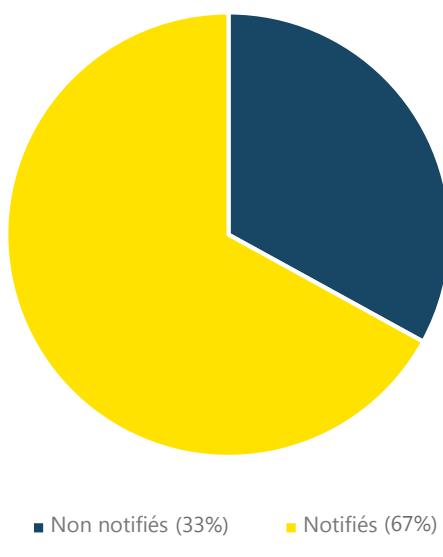


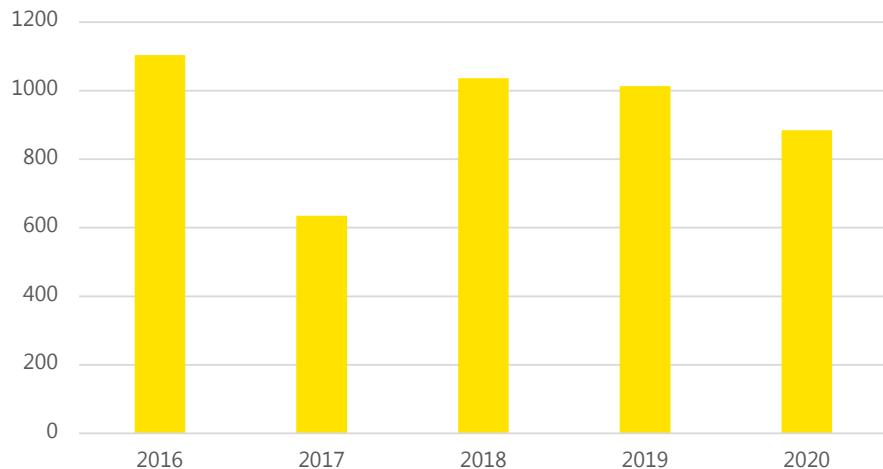
NATURALISATIONS

En 2020, quatre naturalisations ordinaires ont été traitées.

COMMANDEMENTS DE PAYER

Nous avons reçu 885 commandements de payer de l'Office des Poursuites du district Jura-Nord vaudois, 594 ont pu être notifiés.





RÉSULTATS DES CONTRÔLES RADAR SUR LA COMMUNE

Radar gendarmerie

Une fois par mois, la commune reçoit un rapport détaillé du bureau du radar de la gendarmerie qui fait état des contrôles effectués sur la commune.

Au total, 5'704 véhicules ont été contrôlés et 86 conducteurs dénoncés.

Radar pédagogique

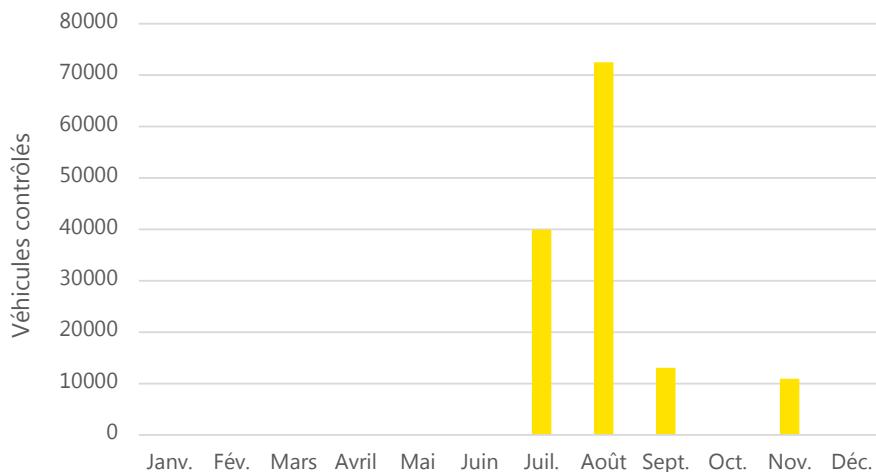
Ils ont été placés à plusieurs reprises à divers endroits cités ci-dessous. La présence de ce radar au même endroit, pour une durée limitée, a été privilégiée afin que les usagers puissent bénéficier de cette information répétitive et ainsi mieux respecter la vitesse maximale autorisée.

- Avenue des Alpes
- Les Replans
- Rue des Métiers
- Grand'Rue, L'Auberson
- Divers endroits selon les demandes de la population (La Chaux, Ch. du Stade).

Les lieux privilégiés pour la pose du radar sont les endroits proches des écoles, des passages piétons, les routes rectilignes en descente et à fort trafic.

En cas de constat de forts dépassements de vitesse à un endroit donné et de manière répétitive, la Municipalité peut renseigner le bureau du radar de la gendarmerie vaudoise.

Statistiques radar pédagogiques



AMENDES D'ORDRE

Sur l'ensemble de l'année 2020, 147 contraventions de stationnement ont été infligées, pour un montant de Chf. 6'600.00.

Dans la majorité des cas, du dépassement de durée de stationnement, ensuite le manque du disque de stationnement puis le stationnement sur une interdiction de stationner. Aucune opposition n'a été enregistrée.

ORDONNANCES PÉNALES ET COMMISSION DE POLICE

En 2020, suite à la réception de rapports de dénonciations pour infractions aux divers règlements communaux, 64 ordonnances pénales, appelées anciennement sentences municipales, ont été prononcées, dont :

- 26 ordonnances pénales à des infractions au règlement communal sur la gestion des déchets, pour un montant de Chf. 3'850.00. Au vu des éléments reçus et du doute apporté par un opposant, l'une d'entre elles a été annulée par la Commission de Police.

1 ordonnance pénale a également été annulée par la Commission de Police suite au décès d'un prévenu.

Le montant total des ordonnances pénales prononcées se monte à Chf. 9'235.00.

Aucun mandat de comparution n'a été délivré par la Commission de Police.

Nombre d'ordonnances pénales prononcées		Montant des ordonnances pénales		Envos à l'office d'exécution des peines		Auditions par la Commission de Police	
2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
99	64	14'275	9'235	25	19	2	0

Le produit total des sanctions (amendes d'ordre et ordonnances pénales) pour les infractions commises se monte donc à Chf. 15'835.00 pour 2020, alors qu'il était de Chf. 23'075.00 en 2019.

POLICE DU COMMERCE

Dans le cadre de l'application des mesures Covid, 73 contrôles de magasins et d'établissements ont été effectués.

9.3 Autres activités

CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS

Monsieur Raymond Gumi, inspecteur officiel des champignons pour notre Commune, a officié en tant que tel à 13 reprises, le lundi de 15h00 à 17h30 dans un local de l'Hôtel de Ville. Les contrôles effectués ont donné les résultats suivants :

Récoltes contrôlées	27
Récoltes contenant des champignons impropre à la consommation	9
Récoltes contenant des champignons vénéneux	2
Récoltes contenant des champignons mortels	-
Quantité totale contrôlée	15.675 kg
Quantité de champignons comestibles	10.665 kg
Quantité de champignons impropre à la consommation	4.070 kg
Quantité de champignons vénéneux	0.940 kg
Quantité de champignons mortels	-

TAXES DE SÉJOUR - PROVENANCE ET ÉVOLUTION

	2018	2019	2020
Propriétaires	27'921.10	28'572.20	29'834.10
Locataires	3'973.00	5'715.00	5'231.50
Camping	169.80	452.40	205.50
Autres nuitées (Jolie Brise)	327.60	1'166.10	375.60
Location de vacances	3'619.70	6'264.20	5'890.40
Nuitées hôtels	19'244.40	16'053.20	19'089.60
Interhome	1'103.20	4'437.60	5'011.37
	56'358.80	62'660.70	65'638.07
Bénéficiaires			
Office du Tourisme local	33'815.30	37'596.45	39'382.84
Commune Sainte-Croix	22'543.50	25'064.25	26'255.23
	56'358.80	62'660.70	65'638.07

10. SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE SECOURS - (cpt 650)

10.1 Ressources humaines

ÉTAT-MAJOR

- Major Eisler Jan (Commandant du SDIS)
- Cap Adj. Zahno Jérôme (Commandant du DPS)
- Cap Manzini Mario (QM)
- Cap Guinchard Cyril (Chef formation et service APR)
- Cap Roulet Stéphane (Responsable du DPS et DAP Pied-de-la-Côte)
- Plt Müller Allan (Responsable administratif opérationnel)
- Plt Addor Fabien (Fourrier EM).

En 2020, l'État-Major a tenu 10 séances ordinaires.

En complément des séances d'État-Major, nous avons participé à :

- 1 soirée rapport administratif des commandants
- 1 journée technique des DPS
- 1 journée technique des commandants
- 2 séances d'Officiers
- 1 séance de la commission consultative.

EFFECTIF

	Off	S.off	Sap	Total
DPS + EM	13	12	41	66
DAP	0	3	15	18
Total	13	15	56	86

ADMISSION DÉTACHEMENT D'APPUI

Sap Hänni Johann	DAPZ1
Rec Dugon Vivien	DAPZ1

ADMISSION DÉTACHEMENT PREMIER SECOURS

Rec Alexandre Daniel	DPS F
Sap Parisod Nolan	DPS B (vient des JPS)
Rec Hauri Guillaume	DPS F
Rec Junod Olivier	DPS F
Rec Lopez Francisco	DPS F
Sap Muzette Axel	DPS B (vient des JSP)
Sap Borcard Nils	DPS F (vient du DAP Z2)

DÉMISSIONS

Causes professionnelles et autres

Cap Adj Zahno Jérôme	DPS F1	21 ans de service	retraite
App Quartier Clément	DPS F1	4 années de service	professionnel
Sap Bernasconi Aaron	DPS F1	1 an de service	fin études CPNV
Sap Lomma Adriano	DPS F1	1 an de service	personnel
Sap Graf Raphaël	DPS F1	1 an de service	personnel
Sap Troillet Camille	DPS F1	3 années de service	personnel
Sap Philiponna Julien	DPS F1	4 années de service	professionnel
Sap Joseph Paul	DPS F1	6 années de service	professionnel
Sap Gyger Yann	DPS F1	4 années de service	exclusion
Sap Jeanmonod Logan	DPS B	3 années de service	exclusion
Cpl Mazerolles Sébastien	DPS B	13 années de service	professionnel
Sap Baud Jonathan	DPS B	4 années de service	personnel
Sap Cochand Arnaud	DAP Z2	17 années de service	suppression DAP Z2
Sap Cochet Alain	DAP Z2	16 années de service	suppression DAP Z2
Sap Duvoisin Mickaël	DAP Z2	17 années de service	suppression DAP Z2
Sap Renevey Alexandre	DAP Z2	8 années de service	suppression DAP Z2

10.2 Cours cantonaux suivis

Les membres du SDIS de Sainte-Croix/Pied-de-la-Côte ont participé à 75 jours (soit 596 heures) de cours cantonaux dans divers centres afin de suivre les formations requises par l'ECA.

AUTRES ACTIVITÉS

- 4 cours cadres officiers
- 2 cours cadres officiers et sous-officiers
- 2 exercices DAP
- 26 exercices DPS (effectif réduit cause COVID)
- 10 exercices pour porteurs d'appareils respiratoires (effectif réduit cause COVID)
- 3 exercices désincarcération
- 2 ½ journées au simulateur RAMA à Cugy
- 2 gardes de feu 1er août
- 2 gardes de feu de l'Avent
- 1 garde de feu de Carnaval.

10.3 Nominations

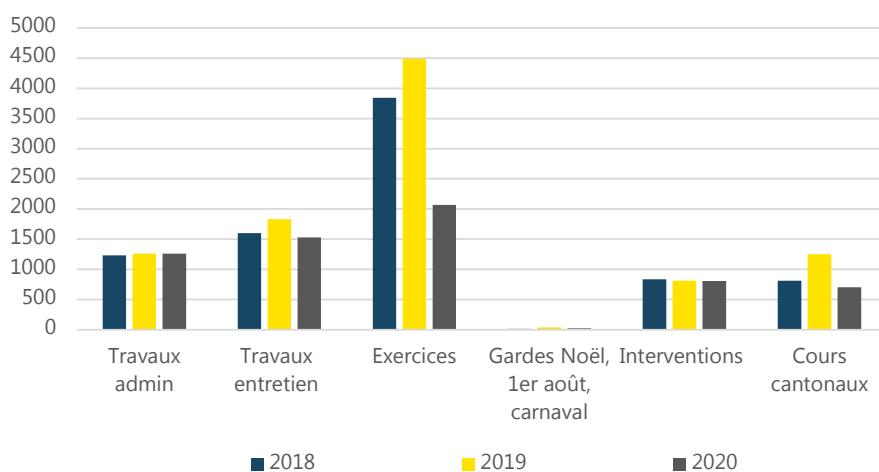
Sont promus :

3 Appointés	Sap Piguet Ambre Sap Joseph Quentin Sap Monnier Mathieu	DPS B DPS F DPS F
1 Caporal	App Hertig Jordan	DPS F
1 Sergent	Cpl Chabloz Jérémie	DPS F
1 Sergent-chef	Sgt Monod Daniel	DPS F
1 Lieutenant	Sgtm Pastoris Fabien	DPS F
1 Capitaine	Plt Roulet Stéphane	DPS B

10.4 Activités du SDIS

Travaux d'État-Major et administratifs		1262.75
Travaux d'entretien	APR (anciennement ARI) (heures en dehors des rétablissements lors d'exercices)	193
	Matériel	89
	Nettoyage complet des casernes	48
	Travaux et gardes week-end	1131
	Véhicules	70.5
Exercices	Cours de cadres Off et Sof	121
	APR	435.5
	DPS	1463
	DAP	47
Gardes du 1er août, Noël et Carnaval		26
Divers, autres activités		114
Interventions nombre		61
Total des heures d'intervention		809.5
Cours cantonaux		704
Totaux		6514.25 heures

Comparaison sur 3 ans



10.5 Interventions

61 interventions en 2020 (58 interventions en 2019).

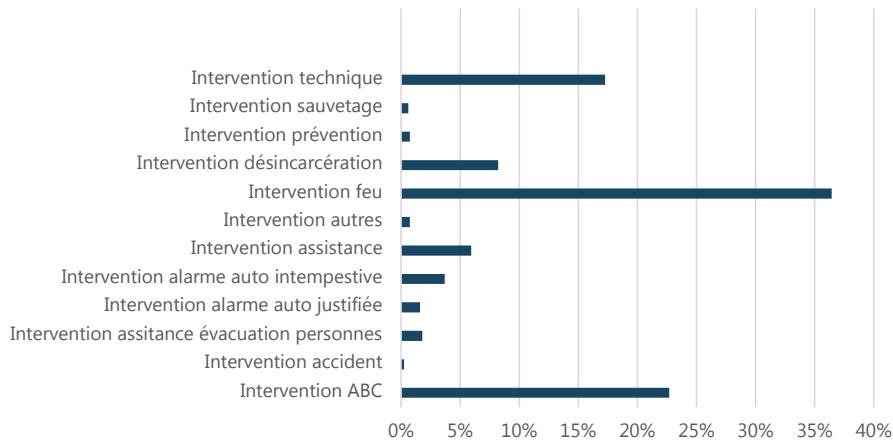
Répartition des sorties

INT ABC	Intervention ABC	183.75	22.70%
INT ACC	Intervention accident	2	0.25%
INT AEV	Intervention assistance évacuation personnes	14.5	1.79%
INT ALF	Intervention alarme auto justifiée	13	1.61%
INT ALI	Intervention alarme auto intempestive	30	3.71%
INT ASS	Intervention assistance	48	5.93%
INT AUT	Intervention autres	6	0.74%
INT FEU	Intervention feu	295	36.44%
INT PIO	Intervention désincarcération	66.5	8.21%
INT PRE	Intervention prévention	6	0.74%

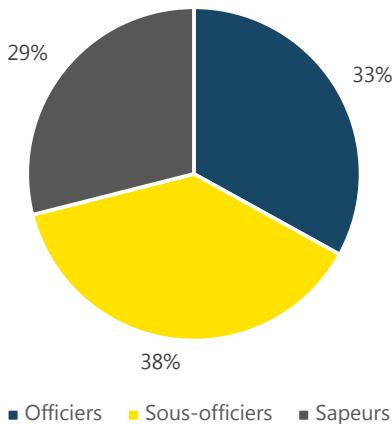
INT SAU	Intervention sauvetage	5	0.62%
INT TEC	Intervention technique	139.75	17.26%
		809.5	100%

Total : 61

Interventions par type 2020



Heures d'interventions par grades 2020



10.6 Matériel et véhicules

Voici quelques chiffres qui résument notre activité pour l'année écoulée :

- Ce sont 11 personnes entre Sainte-Croix et le Pied-de-la Côte
- 370 heures de travail entre le matériel et les véhicules
- 60 heures de formation véhicules
- 4 machinistes échelle auto formés
- 13 bons d'échange
- 45 bons de réparation
- 9'290km parcourus par nos véhicules.

Nous avons reçu un nouveau petit module d'extinction MTP 500 qui se pose sur le pont de notre Nissan Navara permettant d'intervenir sur des petits feux extérieurs (container ou broussailles). L'ECA nous a équipés de nouvelles radios personnelles.

10.7 APR (Appareil de protection respiratoire)

L'année a commencé sous le signe de la recherche et du sauvetage en grande surface puis la situation sanitaire a stoppé les exercices en mars pour une reprise en juin. Par chance, les deux exercices sur feux réels à la maison d'entraînement de la Rama ont pu être faits dès la reprise, ce qui a permis à nos porteurs de retrouver certains automatismes. Après la pause estivale, un exercice de drill et remise en condition physique a été organisé et ce fut malheureusement le dernier pour cette année. La maison de feu de Couvet n'a pas pu avoir lieu, car elle était prévue à fin octobre et la situation s'était à nouveau péjorée. Nous avons donc pu faire la moitié des exercices prévus et le passage annuel à la piste de performance n'a pas pu avoir lieu.

Il est à noter que les heures minimales de portage et l'obligation d'effectuer une piste d'entraînement cantonale dans l'année a été annulée à cause de la situation sanitaire pour les années 2020 et 2021. Il est donc peu représentatif de parler de chiffres bruts, mais 50 % des activités programmées ont été effectuées.

10.8 Instruction

Initialement prévu sur le travail des bases ainsi que sur le travail des feux en parking sous-terrain, le programme a été revu plutôt en mode maintien des acquis et renforcement de l'esprit de corps. Les thèmes non essentiels ont donc été mis en pause et les exercices se sont concentrés sur les bases vitales aux interventions, soit : les actions opérationnelles liées aux feux, la désincarcération, le travail en hauteur et la sécurité. Nous pouvons donc remercier les officiers du SDIS qui ont multiplié les soirées de formation et ont su s'adapter. Pour l'OI Sainte-Croix, 44 % des exercices ont eu lieu et pour l'OI PdIC 61 %. Par la replanification et la subdivision des effectifs, les chiffres globaux ne sont pas représentatifs.

La formation cantonale, quant à elle, a pu être replanifiée en grande partie sur l'automne. En effet, cette dernière s'apparente à de la formation continue professionnelle. Cependant, plusieurs arrêts ou impossibilités de prise de congé n'ont pas permis à tous de suivre les cours annoncés, ce qui fait que la participation de notre SDIS a été de 66%.

10.9 Quartier-maître

La gestion 2020 a été réalisée par 5 personnes, le Quartier-maître est secondé par 4 personnes qui se partagent plusieurs tâches. D'une part l'opérationnel, avec la planification des tournus de garde et des permanences. Toutes ces tâches sont renseignées sur la plateforme d'engagement ProSDIS.

D'autre part, la gestion administrative du SDIS continue à augmenter, le constat reste le même que l'année précédente par un travail administratif conséquent.

La plateforme ProSDIS ayant subi plusieurs mises à jour, ceci nous a ajouté une charge supplémentaire.

10.10 Site du Pied-de-la-Côte

Le nouveau chef de site Stéphane Roulet a pris ses fonctions au début de l'année et a opéré quelques adaptations du fonctionnement de la caserne.

En ce qui concerne les interventions, seule une intervention le 1er août, un feu d'arbre dans la région de Mauborget à la suite de la foudre.

Il était prévu certains réaménagements de la caserne (création d'un vestiaire dame), mais cela est reporté à 2021, également pour les raisons sanitaires que nous connaissons tous.

10.11 Jeunes sapeurs

Pour l'année 2020, l'association des jeunes Sapeurs-Pompiers de Sainte-Croix a encadré pas moins de 26 jeunes (21 garçons et 5 filles), âgés de 10 à 17 ans.

Pour détailler cet effectif : 2 JSP venaient du Pied-de-la-Côte et 24 JSP de Ste-Croix.

Au total, 8 moniteurs et 3 aide-moniteurs se sont relayés au fil de l'année pour leur donner l'instruction sur les thèmes de base, tels que : l'hydraulique, les noeuds, la motopompe, le sanitaire, l'extinction, les échelles, etc... Les moments importants de l'année écoulée, aussi courte qu'elle ait été, furent les suivants :

- 2 exercices
- Les révisions Flammes 3 – 8 soirées
- Les révisions Flammes 1 et 2 + l'examen (2 samedi + 1 soirée)
- Le Carnaval, ainsi que l'atelier peinture de la Buvette du Carnaval qui ont eu lieu juste avant la fermeture Covid
- L'Assemblée Générale du GVJSP en visioconférence
- La soirée des Présidents & Responsables d'instruction JSP en visioconférence.

Les Flammes sont un système de validation des acquis pour les JSP.

Nous avons réussi à faire passer trois Flammes 1, et deux Flammes 2 et ceci malgré les restrictions tout en respectant les règles sanitaires en vigueur.

Le meilleur niveau obtenu est celui de la Flamme 3, qui permet l'intégration d'un JSP au DPS, dès l'âge de 18 ans. Ce canal de recrutement est un réel atout qui nous permet d'engager des jeunes motivés et passionnés, possédant toutes les exigences de base d'un pompier volontaire.

Avec la situation connue actuellement, il est encore plus important que jamais de former ces jeunes à la base de l'activité de pompier, mais aussi de pérenniser nos activités futures.

Attirer les jeunes dès leur plus jeune âge, crée souvent des vocations. C'est pourquoi il est important de se donner les moyens de continuer dans cette dynamique.

10.12 Conclusions

Année de programmation, reprogrammation et pour finir par des annulations définitives à de multiples reprises.

Voici comment résumer l'année 2020. La flexibilité et l'adaptation aux contraintes induites par la situation sanitaire ont été le maître mot des sapeurs du SDIS.

Les travaux de la caserne ont débuté et laissent apparaître une nouvelle dynamique pour notre SDIS, une réorganisation complète est à prévoir dans l'occupation du site.

Cette année encore, le système d'alarme ProSDIS nous a pris beaucoup de temps à la suite de passablement de problèmes liés à sa mise au point.

Cette année encore, nous accusons 11 départs pour 7 arrivées ce qui affaibli encore le SDIS.

Nous déplorons le manque d'implication des résidents locaux.

Nous devons continuer de chercher des nouvelles solutions de recrutement.

Malgré tous ces inconvénients, le niveau des sapeurs et la capacité opérationnelle a pu être maintenue à un niveau suffisant pour réussir nos missions.

11. SERVICES INDUSTRIELS - (cpt 810 à 833)

11.1 Synthèse de l'année

Au cours de cet exercice, dans le cadre des missions principales liées à l'exploitation et à l'entretien des réseaux eau/gaz et des deux stations d'épuration, les activités du Service ont été particulièrement orientées sur les objets suivants :

- Préavis N° 15-18 «Réaménagement de la rue du Jura et de ses infrastructures», finalisation du remplacement complet des réseaux de distribution d'eau et de gaz
- Étude de projet d'ouvrage et élaboration du préavis N° 20-13 «Extension des réseaux communaux de distribution d'eau potable, de défense incendie et d'assainissement»
- Remplacement de 170 mètres de conduite de gaz au Col-des-Étroits
- Détournement des conduites de gaz moyenne pression et d'eau potable, dans le cadre de la modification du passage à niveau de la gare par la société TRAVYS
- Étude de variantes et de phasage des travaux en complément à l'avant-projet en vue de la rénovation complète de la STEP de la Villette
- Selon la directive W12 de la SSIGE, mise en conformité de l'autocontrôle sur support informatique (Aquapilot), pour les réseaux d'eau de Sainte-Croix et de l'ACRG
- Surveillance et exploitation du réseau d'eau de l'ACRG
- Suite de la modernisation du système de relevés des compteurs eau et gaz
- Création et tenue d'un stand de présentation des services industriels au comptoir de Sainte-Croix.

Engagement de M. Ivan Wieland, en qualité de monteur qualifié, afin de permettre au service la mise en application des nouvelles directives destinées à garantir une exploitation de nos réseaux conforme à la législation.

MM. Alain Guicherd et Adrien Desarzens ont suivi la formation de surveillant de réseau, dispensée par la SSIGE.

Concernant la distribution de l'eau, les faibles précipitations neigeuses de l'hiver ont été compensées par de fréquentes périodes pluvieuses, qui nous ont mis à l'abri de cycles importants d'étiage sur nos ressources communales. Cependant, durant ces intenses périodes pluvieuses, notre eau de source se troublant et ne répondant plus aux critères de potabilité, nous avons eu régulièrement recours au réseau de l'ACRG.

Pour la partie gaz naturel, le bilan de l'exercice est en légère baisse avec un volume des ventes comptabilisant 37.8 millions de kWh. Cette diminution des volumes de gaz fournis aux consommateurs est le reflet des températures relativement douces du premier semestre.

L'étude d'avant-projet visant la construction d'une nouvelle STEP au même emplacement que l'actuelle a abouti. La préparation du cahier des charges de l'appel d'offres des bureaux mandataires pour la phase exécution est en cours.



Toutes générations confondues, les visiteurs présents au comptoir de Sainte-Croix ont porté un réel intérêt au stand des services industriels.

11.2 Secrétariat - Administration

ABONNEMENTS

Il a été procédé à 263 mutations (départs / arrivées des usagers et remplacements de compteurs, eau et gaz confondus).

RELEVÉS DES COMPTEURS

Afin de rationaliser les parcours et limiter les temps d'intervention, l'équipement du parc des compteurs eau et gaz est complété d'émetteurs radio. À ce jour, 88% des compteurs d'eau et 97 % des compteurs de gaz sont relevés automatiquement.

FACTURATION

La gestion des 2'011 compteurs (eau et gaz) est assurée au moyen du système informatique par lequel ont été établies, au cours de l'exercice, 5'934 factures eau, gaz et prestations diverses.

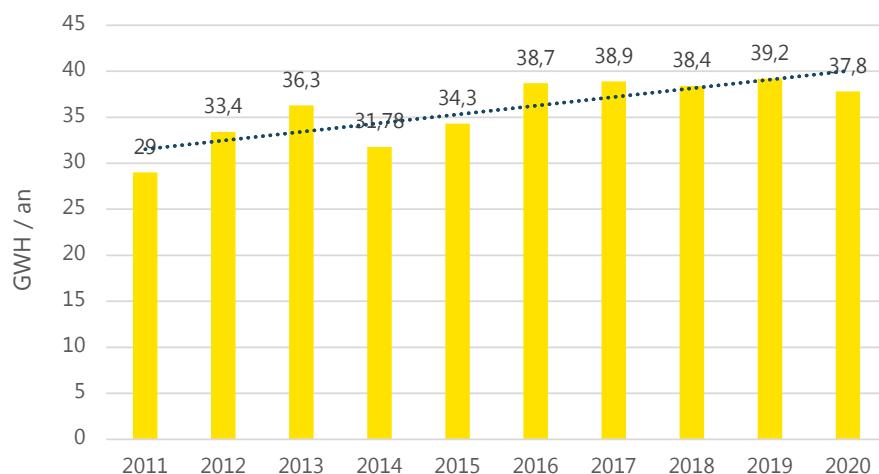
Outre la facturation d'énergie, 91 factures détaillées ont été éditées pour diverses prestations à des tiers (réparations, pose de conduites, service après-vente).

11.3 Gaz naturel

ADMINISTRATION

Mouvements des compteurs gaz	2016	2017	2018	2019	2020
Achats	41	24	14	70	44
Compteurs en service cuisson seule	67	66	62	58	52
Compteurs en service chauffage	845	870	876	899	912
Compteurs totaux en service	912	936	938	957	964
Compteurs équipés de radio	802	863	867	913	933
% des compteurs équipés de radio	88 %	92 %	93 %	95%	97%

Évolution de la consommation 2011-2020 et courbe de tendance



La consommation totale annuelle s'est élevée à 37.808 millions de kWh. Cette légère diminution des volumes de gaz fournis aux consommateurs est le reflet des températures relativement douces du premier semestre.

INSTALLATIONS INTÉRIEURES

Il a été procédé à la mise en service et au contrôle de 27 nouvelles installations et 14 remplacements de chaudières. Par ailleurs, 22 interventions ont été effectuées chez les abonnés pour la pose et la dépose de compteurs lors de changements d'abonnement ou de remplacements périodiques.

RÉSEAU DE DISTRIBUTION BASSE PRESSION

Surveillance et contrôle du réseau, vidange des siphons, détection et localisation de fuites.

Cette année, la campagne de recherche de fuites a permis la réparation de 4 fuites, dont 3 sur des conduites privées.

Un tronçon de 250 mètres de la conduite de transit gaz sis au Col des Étroits a démontré, lors d'un contrôle périodique du réseau, un état de dégradation devenant critique. Au vu de l'importance stratégique de ce tronçon, qui dessert la zone du Plateau des Granges, des travaux ont été entrepris durant l'automne pour remplacer 170 mètres de conduite. Le remplacement du solde du tronçon est planifié au printemps 2021.

RÉSEAU DE DISTRIBUTION MOYENNE ET HAUTE PRESSION

Contrôles habituels des conduites et entretien courant des postes de détente.

Campagne de mesure d'odorisation du gaz, afin de garantir des valeurs minimales en Tétrahydrothiophène.

Détournement de la conduite haute pression au droit du passage à niveau de la gare, pour permettre l'aménagement de ce dernier par la société TRAVYS.

Détournement d'un tronçon de conduite moyenne pression à la rue de la Sagne, suite à la création d'un garage.

Désaffectation de l'ancienne conduite de transport de gaz des gorges de Covatannaz, dans le cadre des travaux entrepris par Romande Énergie pour le turbinage des eaux de l'Arnon.

RACCORDEMENTS

19 nouveaux branchements d'immeuble ont été réalisés, tandis que 15 ont été remplacés.

En totalité, ce sont 49 contrôles d'étanchéité qui ont été effectués, faisant suite à de nouvelles installations, à des remplacements d'appareils ou à des modifications de conduites.

ENTRETIEN STATIONS

En sus des opérations liées aux entretiens et contrôles périodiques, les stations suivantes ont subi quelques modifications :

Station de la Tine	Intégration de la station à la télésurveillance
Vuiteboeuf	Poursuite et finalisation de la mise en conformité de la station par le remplacement d'un tronçon de conduite. Cette opération a nécessité l'interruption de la fourniture de gaz, palliée par les stocks des citernes de l'usine à gaz
Usine à gaz	Réfection de la barrière de sécurité sur 20 mètres suite à la chute d'un arbre

11.4 Prix de l'énergie

STABILISATION

La faible variation des prix sur les marchés gaziers a permis de conserver les tarifs communaux.

Par rapport aux autres distributeurs, nos tarifs sont très compétitifs. Ils apparaissent parmi les plus bas du canton de Vaud et exactement dans la moyenne Suisse. Toutes ces informations et comparatifs, par catégorie de consommateurs, sont constamment mises à jour et disponibles sur le site de Monsieur Prix : <http://gaspreise.preisueberwacher.ch/web/index.asp>.

TAXE CO2 SUR LES COMBUSTIBLES : TAXE INCITATIVE PRÉLEVÉE

Les émissions de gaz à effet de serre, issues des combustibles fossiles, ne diminuent pas suffisamment en Suisse. La taxe sur le CO2 a ainsi automatiquement passé de 1.496 ct/kWh à 1.744 ct/kWh au 1er janvier 2018. Cette augmentation représentant la dernière étape prévue par la législation en vigueur jusqu'en 2022, la taxe est restée inchangée en 2020.

APPROVISIONNEMENT - ORIGINE DU GAZ

Le gaz naturel consommé en Suisse a été importé à raison d'environ 50% des pays de l'UE et de Norvège. Une part de 45% provient de Russie et le reste de différentes autres régions.

Afin de s'assurer qu'aucun gaz de schiste n'est présent dans le gaz importé par la commune et également que le gaz est bien extrait dans une zone géographique la plus proche de la Suisse, des certificats d'origine de gaz naturel ont été achetés sur le marché gazier international. De ce fait, l'intégralité du gaz distribué dans le réseau communal provient de gaz norvégien, qui est le gaz extrait le plus proche de la Suisse, avec le moins d'impact environnemental.

11.5 Eau potable

ADMINISTRATION

Mouvements des compteurs	2016	2017	2018	2019	2020
Achats	48	17	14	32	29
Compteurs en service	1046	1060	1057	1044	1047
Compteurs équipés radio	761	835	839	919	937
% compteurs équipés	72.7 %	78.7 %	79.4 %	88 %	89 %

CONTRÔLE QUALITÉ

Dans le cadre de la mise en application de notre autocontrôle, 27 échantillons ont été prélevés sur le réseau de distribution afin de les soumettre à un laboratoire certifié pour les analyses bactériologiques. 10 de ces échantillons ont également subi un test physico-chimique.

Toutes les analyses ont révélé une eau parfaitement conforme aux prescriptions de l'Ordonnance fédérale du 26 juin 1995 sur les exigences en matière d'hygiène et de microbiologie relative aux denrées alimentaires.

L'information sur la qualité de l'eau est transmise aux consommateurs avec la facture-décompte de décembre. Parallèlement, ces données sont également disponibles sur le site internet de la SSIGE : www.qualitedeleau.ch.

CAPTAGES ET AMENÉES - VOLUMES (M3)

Lieu	2016	2017	2018	2019	2020
Les Auges	152'308	134'901	119'282	104'944	93'622
Dénériaz/Noirvaux	285'501	247'508	208'191	219'200	226'282
Mouille-Mougnon	75'773	73'629	54'370	66'979	64'802
Onnens	61'681	41'114	131'752	102'874	102'135
Totaux	575'263	497'152	513'595	493'996	486'841
Ventes ACRG	95'283	81'797	61'862	58'077	65'631
Différence	479'980	415'355	451733	435'919	421'210

En provenance des sources des Dénériaz, le volume revendu à l'ACRG se monte à 65'631 m³, ce qui représente près d'un tiers du total de l'eau pompée à Noirvaux.

L'eau soutirée sur le réseau de l'ACRG représente quant à elle le 17% de notre consommation. Ce ratio a principalement été influencé par la qualité de distribution insuffisante de l'eau de nos captages lors de période de pluies intenses. La période d'étiage qui s'est étendue du mois de juillet au mois de septembre a également contribué à solliciter le réseau de fourniture de l'ACRG.

CONSOMMATIONS D'ÉLECTRICITÉ EN kWh/AN

Lieu	2016	2017	2018	2019	2020
Dénériaz/Noirvaux	200'406	177'836	153'276	168'324	166'152
Mouille-Mougnon	63'522	64'201	53'331	62'341	62'704
Totaux	263'928	242'037	206'607	230'665	228'856

CONSOMMATIONS D'ÉLECTRICITÉ MOYENNE EN kWh/M3

Lieu	2016	2017	2018	2019	2020
Dénériaz/Noirvaux	0.701	0.718	0.736	0.767	0.734
Mouille-Mougnon	0.838	0.871	0.98	0.93	0.97

RÉSEAU DE DISTRIBUTION

Surveillance et contrôle du réseau, mise en conformité de l'autocontrôle, détection et localisation de fuites. Durant cet exercice, les campagnes de recherche et d'identification de fuites ont permis de déceler 9 fuites sur les conduites principales et 2 sur des branchements secondaires. 8 de ces fuites, relevant de ruptures ou perforations, ont nécessité des interventions urgentes.

Dans le cadre du préavis N°15-18 «Réaménagement de la rue du Jura et de ses infrastructures», création d'un bouclage de réseau entre la rue du Petit-Montreux et la rue des Rasses.

Détournement de la conduite au droit du passage à niveau de la gare, pour permettre l'aménagement de ce dernier par la société TRAVYS.

Déplacement d'une borne hydrante au ch. des Hêtres, en raison de la création d'un garage.

RACCORDEMENTS

6 nouveaux branchements d'immeuble ont été réalisés, tandis que 6 ont été remplacés.

STATIONS - TRAVAUX DE RÉPARATION ET ENTRETIEN

En dehors des travaux liés aux opérations de maintenance, d'entretien et de contrôle, quelques modifications ont été apportées aux stations suivantes :

Réservoir de la Charmille	Remplacement du débitmètre suite à une surtension due à la foudre Mise en conformité du réservoir selon l'analyse des risques HACCP : Prolongation des conduites d'adduction, pose de parois inox pour isoler les cuves de la chambre des vannes, mise au norme de l'aération des cuves, réfection de la peinture des armatures et des locaux
Réservoir 700m3	Modification de la commande du traitement d'eau, afin de l'intégrer à la télégestion
Captages Mouille-Mougnon	Mise en conformité du captage Qui-Bruit : Création d'un espace «pieds-propres», élévation du couvercle d'entrée, coupe des arbres en périphérie et pose d'une clôture pour délimiter la zone S1
Captages des Auges	Nettoyage complet de la chambre de décantation des Coins
Réservoir 700	Entretien courant robinetterie et appareils de contrôle
Captage des Pâquerettes	Remplacement de la conduite reliant la source des Pâquerettes au bâtiment des abattoirs, faisant suite à la détérioration de l'ancienne conduite par la société TRAVYS

11.6 Épuration

STEP DE LA VILLETTÉ

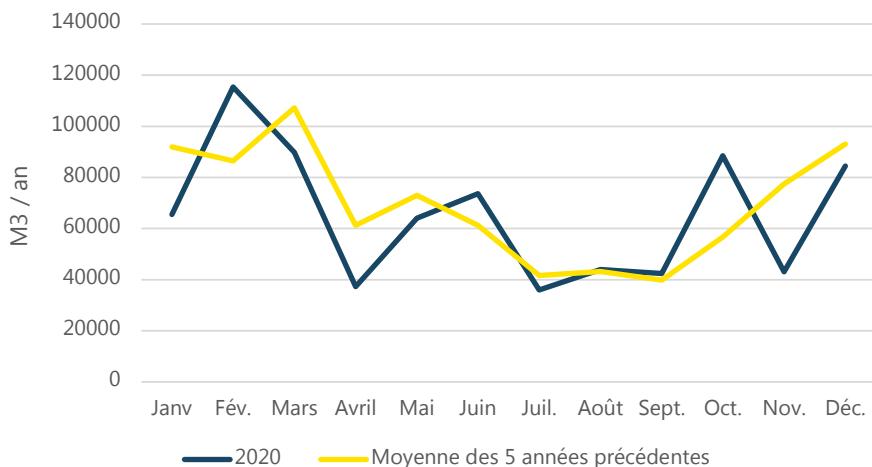
Exploitation	2016	2017	2018	2019	2020
Boues déshydratées- m3	296	385	402	417	462
Électricité RE - kW/h	137'473	126'014	134'648	132'084	151'111
Prod. électricité CCF-kWh	87'636	81'750	79'790	92'686	103'567
Production Biogaz – m3	55'346	55'960	56'958	59'980	65'201
Gaz naturel – m3	16'322	11'476	8'442	7'268	5'777
Eau potable - m3	2'763	1'240	1'597	1'108	1'545
Produits chimiques					
Chlorure ferrique (litre)	32'980	37'212	31'917	31'446	33'453
Floculant (kg)	1'200	1'325	1'375	1'425	1'450

L'intégralité du courant produit par le couplage chaleur-force (CCF) a été comptabilisé en sortie de machine et rétribué selon le tarif Pronovo de 24 cts/kWh.

VOLUMES ANNUELS D'EAU TRAÎTÉS

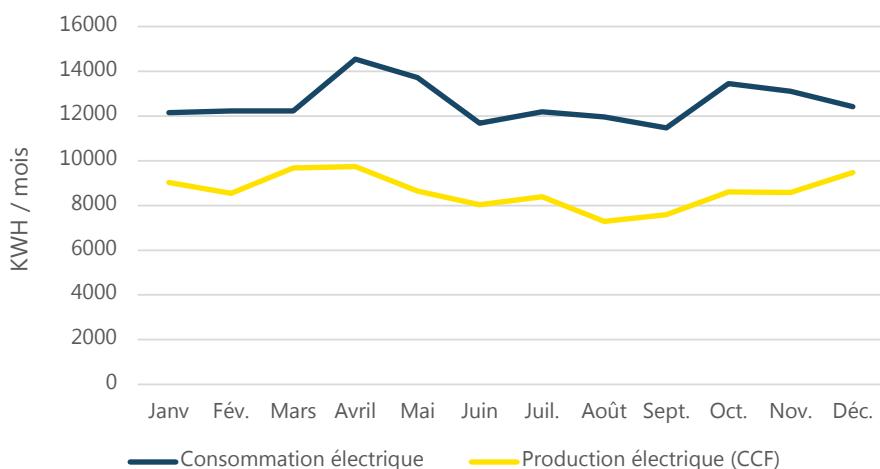
Année	Volume (m3)	Moyenne
2016	911'265	Moyenne 2'496 m3/jour
2017	732'619	Moyenne 2'007 m3/jour
2018	849'079	Moyenne 2'326 m3/jour
2019	923'122	Moyenne 2'529 m3/jour
2020	783'906	Moyenne 2'148 m3/jour

Eaux traitées - variation des volumes mensuels

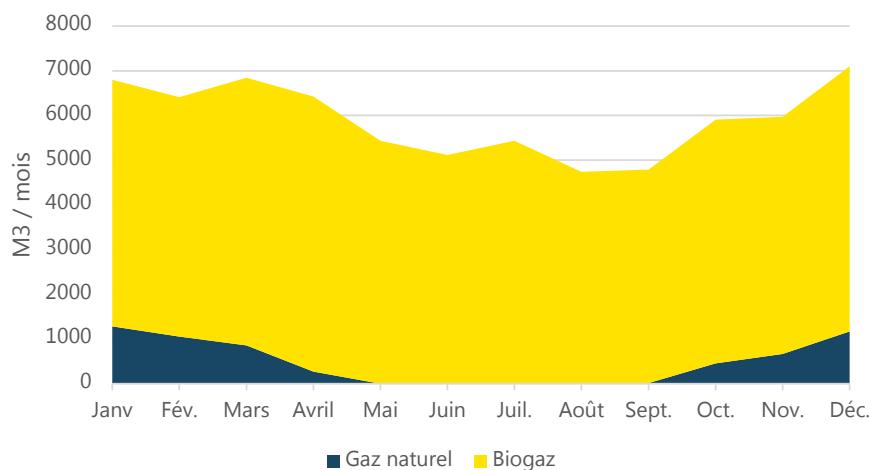


Notre réseau de collecteurs étant en grande partie unitaire, la pluviométrie influence directement les volumes d'eau à traiter.

Évolution des consommations électriques mensuelles



Énergie thermique - variations mensuelles gaz naturel et biogaz



Le biogaz issu de la digestion des boues est entièrement valorisé, à hauteur de 33 % sous forme électrique et de 67 % sous forme de chaleur, alors que le gaz naturel est utilisé comme énergie d'appoint pour la partie thermique.

ENTRETIENS PARTICULIERS

Production de biogaz	Révision et entretien de la torchère de sécurité
Traitement des boues	Remplacement d'une pompe de recirculation des boues primaires
Infrastructures	Réfection de conduite sur l'exutoire du déversoir d'entrée

CONTRÔLES ET ANALYSES

Les boues étant destinées à l'incinération, une seule analyse effectuée à titre de contrôle général a été réalisée par la société SOL-CONSEIL. Les résultats n'apportent pas de commentaire particulier, les teneurs en métaux lourds étant respectées.

9 prélèvements d'eau ont été analysés par le Laboratoire cantonal et ont été déclarés conformes aux normes de l'Ordonnance fédérale du 8 décembre 1975.

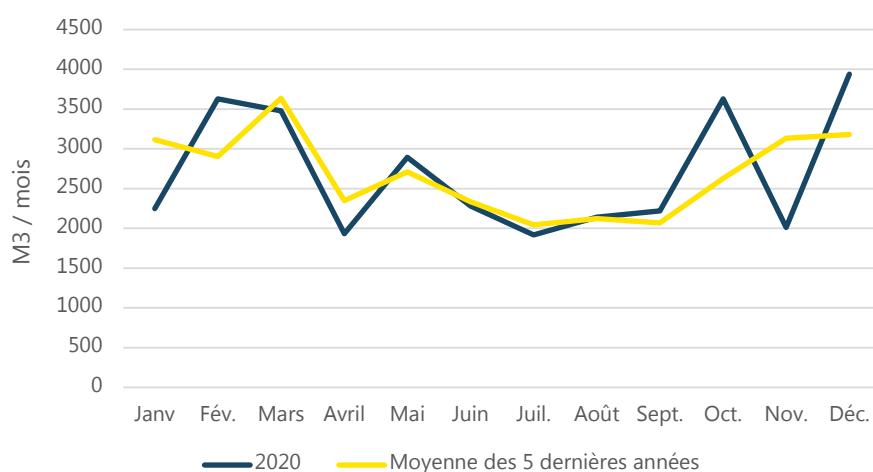
STEP DE L'AUBERSON

Exploitation

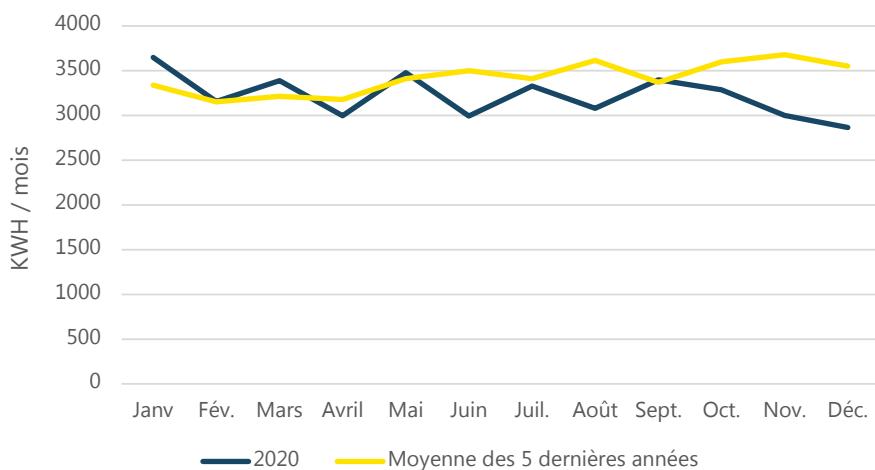
Désignation	2016	2017	2018	2019	2020
Eau traitée (m ³)	32'351	32'152	31'417	32'200	32'322
Boues liquides 3 % (m ³)	808	784	847	816	768
Chlorure ferrique (litres)	6'320	8'760	8'736	7'360	8'610
Eau potable (m ³)	401	425	474	340	337
Gaz naturel (m ³)	736	1'110	954	912	783
Électricité (kWh)	39'495	42'300	41'068	42'234	38'618

768m³ de boues liquides ont été acheminées pour leur déshydratation à la STEP de La Villette, où le biogaz issu de leur digestion est valorisé au travers du système de couplage chaleur-force (CCF). Une fois traité, un volume résiduaire de 128m³ de boues a été évacué vers la société VADEC, à Colombier, pour effectuer un séchage thermique en vue de son élimination par incinération en cimenterie.

Eaux traitées - variation des débits mensuels



Évolution des consommations électriques mensuelles



ENTRETIENS PARTICULIERS

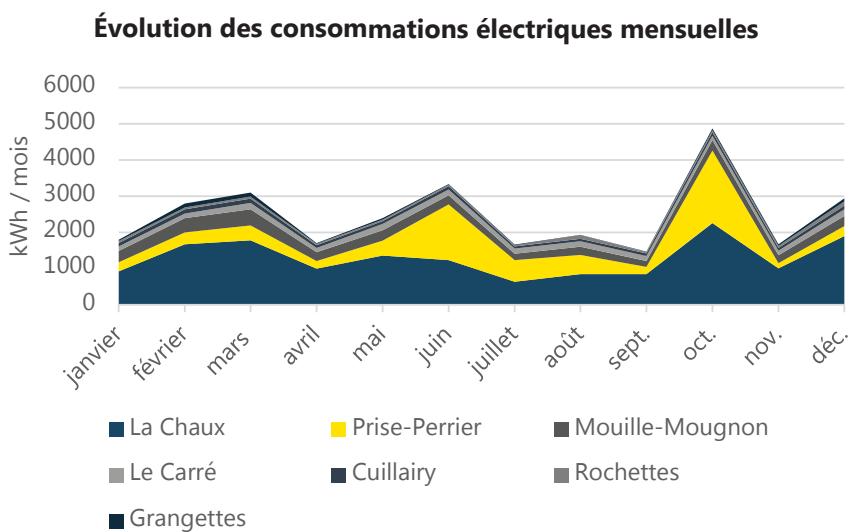
Commande / supervision	Installation d'une télégestion avec synoptiques de l'ensemble des installations de la STEP et des stations de relevage
Bassin de biologie	Remplacement du variateur de fréquence des soufflantes Remplacement de la sonde de mesure d'oxygène
Bâtiments / ouvrages	Réfection de l'isolation périphérique de l'atelier et du local de commande Remplacement des dalles bétons de la galerie technique extérieure Remplacement de la porte de l'atelier suite à un accrochage avec le camion pompe
Stations de relevage	Remplacement de pompe à la station de La Chaux et de La Mouille-Mougnon

CONTRÔLES ET ANALYSES

12 prélèvements d'échantillons ont été effectués pour le canton qui procède à divers contrôles. 11 de ces analyses ont été déclarées conformes à l'Ordonnance fédérale du 8 décembre 1975. 1 échantillon a révélé une concentration en ammonium trop élevée.

CONSOMMATIONS ÉLECTRIQUES ANNUELLES DES STATIONS DE RELEVAGE EN kWh

Station	2016	2017	2018	2019	2020
Prise-Perrier	4'810	3'240	3'950	5'273	6'902
Le Carre	1'640	1'580	1'800	1'750	1'737
La Chaux	18'210	13'000	13'490	10'847	15'458
Mouille-Mougnon	2'970	3'160	2'930	3'715	3'295
Culliairy	1'106	1'004	1'165	1'065	1'046
Les Grangettes	621	470	625	816	551
Les Rochettes	434	513	661	578	698
Totaux en kWh	29'791	22'967	24'621	24'044	29'687



Les avaries survenues sur les pompes de La Chaux et de La Mouille-Mougnon ont occasionné des consommations électriques supérieures à la normale. On relève toutefois également une influence non négligeable des eaux de ruissèlement parasites à la station de pompage de La Chaux.

12. OFFICE DU TOURISME - (cpt 160)

12.1 Synthèse de l'année

L'année 2020 a été particulière, d'un point de vue touristique. Malgré la crise, la destination de Sainte-Croix / Les Rasses a reçu passablement de demandes de renseignements de la part de ses visiteurs. Dans le rapport ci-dessous, seules les principales actions menées par l'Office du Tourisme de Sainte-Croix / Les Rasses en 2020 sont présentées.

12.2 Description des activités et statistiques

NUITÉES HÔTELIÈRES

L'épidémie de Coronavirus aura frappé de plein fouet l'économie du tourisme, et plus particulièrement le secteur hôtelier. La très faible ouverture des hôtels entre mars et juin et en novembre explique une baisse drastique des nuitées hôtelières en 2020.

Toutefois, le Nord vaudois aura réussi à tirer son épingle du jeu au niveau de la fréquentation durant les mois d'été, qui auront été de tous les records pour certains établissements hôteliers. En effet, les nuitées en ville d'Yverdon-les-Bains ont augmenté de 46% en juillet et août. Les nuitées hôtelières ont augmenté de 33% pour les mêmes mois à l'échelon de la région du Nord vaudois. Les campings ont également bénéficié de chiffres records pour l'été 2020.

Pour Sainte-Croix / Les Rasses, les résultats se sont avérés plutôt positifs dans ce climat morose pour le secteur hôtelier. En effet, la période juillet à septembre, ainsi que décembre ont vu des chiffres supérieurs à ceux de 2019.

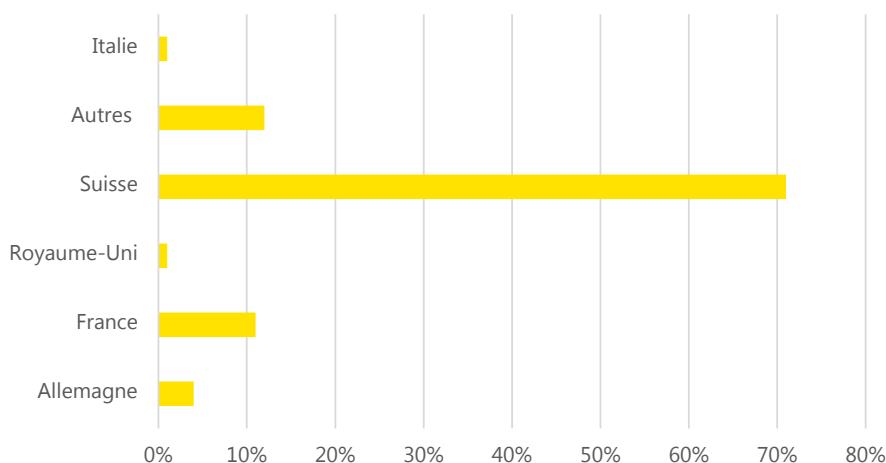
	2018	2019	2020	Évolution 2019-2020	Évolution en %
Nuitées hôtelières	113'094	116'505	96'196	20'309	-17,4%
Nord Vaudois					
Nuitées hôtelières	22'061	24'521	25'052	+ 531	+ 2%
Sainte-Croix/Les Rasses					

PROVENANCE DES VISITEURS

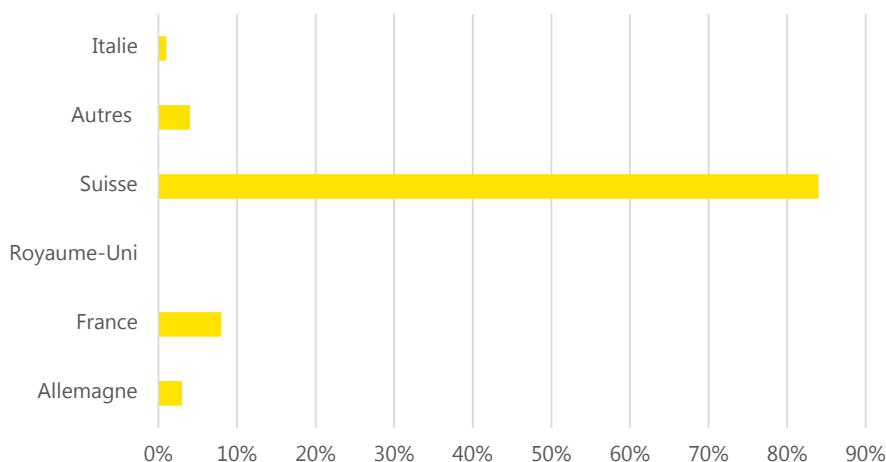
Malgré les difficultés, le Nord vaudois aura été plébiscité par le public suisse, notamment alémanique. C'est sans surprise que le marché suisse est en augmentation cette année (+ 13%). La collaboration marketing entre l'ADNV, la section HotellerieSuisse du Nord vaudois et l'agence GRETZ, basée à Berne, aura permis de faire rayonner le Nord vaudois dans le paysage médiatique suisse-alémanique, qui s'affirme comme le marché principal pour notre région. Également, la région était représentée dans les différentes campagnes marketing menées par nos partenaires touristiques (Vaud Promotion et Jura-3-Lacs). Les marchés français et allemand complètent le podium, mais les chiffres sont fortement impactés au vu des restrictions sanitaires qui limitaient les voyages.

Les graphiques ci-après présentent les provenances des visiteurs en 2019 et 2020 dans le Nord vaudois.

Nuitées à fin décembre 2019 des principaux pays de provenance (en %)



Nuitées à fin décembre 2020 des principaux pays de provenance (en %)



STATISTIQUES DES POINTS D'INFORMATION

Bureau principal - Sainte-Croix

Ci-dessous, les statistiques de visites et demandes de renseignements au bureau principal de l'Office du Tourisme de Sainte-Croix / Les Rasses en 2020. Une légère baisse des visites et des téléphones est constatée, en comparaison à 2019. Ceci s'explique par la fermeture effective du bureau lors du premier confinement (de mars à mai), pendant laquelle une permanence par e-mail et téléphone a été mise en place pour répondre aux demandes.

2020

Nombre de visiteurs janvier-décembre 2020	1'219
Nombre de téléphones janvier-décembre 2020	1'317

Chalet d'informations - Les Rasses

L'ouverture du chalet des Rasses pendant la saison estivale a été une mesure proposée pour la reprise économique de la destination. Un stand a été proposé durant 5 samedis matin de mai à juillet, pour répondre aux différentes demandes touristiques. 47 visiteurs s'y sont arrêtés pour recevoir des informations, il s'agissait en majorité de touristes excursionnistes.

Les statistiques de visites et demandes de renseignements au chalet d'informations des Rasses pour les saisons

hivernales 2018/2019 et 2019/2020, sont transmises ci-dessous. Pour ce type de statistiques, il est évident que la durée de la saison, ainsi que les conditions météorologiques jouent un rôle prépondérant. On peut tout à fait le constater dans le tableau ci-dessus. On note qu'à cause du manque de neige, le chalet des Rasses a peu été ouvert pendant cette saison.

Demandes	Saison 2018-2019	Saison 2019-2020
Visites	754	642
Téléphones	744	396
Jours d'ouverture	62	28

DIGITAL

Vente d'activités en ligne

Initiée en 2018, la vente des activités en ligne via la plateforme TOMAS a été peu utilisée en 2020. Les principaux forfaits pour Sainte-Croix / Les Rasses, tels que la « Balade gourmande » et « Ski de fond et Fondue » n'ont pas pu être mis en vente. En effet, ces deux produits ont directement été impactés par la fermeture des restaurants, ce qui explique ce résultat.

Fréquentation du site internet

	2019	2020	Évolution en %
Visites (sessions)	211'952	260'815	+23.1%
Visiteurs (vue unique)	149'476	187'612	+25.5%
Pages vues	463'700	573'215	+23.6%

Réseaux sociaux

Nombre de fans	31.12.19	31.12.20	Évolution en %
Facebook	8'058	8'737	+ 8.4%
Instagram	1'842	2'610	+ 41.7%
Twitter	1'293	1'301	+ 0.6%
Total	11'193	12'648	+ 13%

Visites de presse

La destination de Sainte-Croix / Les Rasses a reçu différents journalistes durant cette année, notamment :

- Février : Touring Club Suisse (TCS), article sur le Chasseron
- Juin : Sonntagszeitung, article sur le musée CIMA
- Juillet : Swiss Family Fun, famille de bloggeurs en visite au Chasseron (blog et Instagram)
- Août : Wider Outdoor, article sur le chemin des Crêtes du Jura.

Au niveau régional, le Nord vaudois aura profité d'une belle présence, principalement dans les médias suisses. Le partenariat RP conclu avec l'agence Gretz Communication AG, en collaboration avec la section Nord vaudois d'HotellerieSuisse, a abouti à une trentaine d'articles dans la presse suisse alémanique.

L'Unité Marketing de l'ADNV a coordonné 8 visites de presse en accueillant 18 journalistes. Ces visites de presse sont principalement organisées en collaboration avec Vaud Promotion. 5 autres visites de presse étaient prévues, mais ont dû malheureusement être annulées à cause du COVID-19 (2 visites devaient accueillir des journalistes étrangers : français et allemands).

L'ADNV aura également communiqué sur ses nouveaux projets en 2020, avec notamment la nouvelle carte panoramique touristique, le lancement du « Pèdze Pass », ainsi que l'organisation de la Spartan Race à Sainte-Croix / Les Rasses dès 2021.

La revue de presse pour Sainte-Croix / Les Rasses est disponible auprès de l'ADNV.

PROJETS

Certaines activités ont malheureusement dû être reportées à cause de la pandémie. Voici néanmoins les projets principaux de 2020 :

Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020 (JOJ2020) - Snowscoot

Du 15 au 21 janvier 2020, la manifestation « Snowscoot – L'esprit de Lausanne 2020 » a eu lieu aux Rasses. Cet événement, organisé en marge des Jeux Olympiques de la Jeunesse Lausanne 2020, a été organisé par l'ADNV (via l'Office du Tourisme de Sainte-Croix / Les Rasses), les Communes de Bullet et Sainte-Croix, les Remontées Mécaniques et d'autres partenaires. La manifestation était constituée d'initiations pour tout-public et des classes d'élèves, ainsi que de démonstrations pendant le week-end. L'objectif est toujours de créer une Fédération Suisse de Snowscoot reconnue par Swiss-Ski et basée à Sainte-Croix / Les Rasses ainsi que de positionner la station de Sainte-Croix / Les Rasses comme capitale suisse du Snowscoot.

Poursuite du projet de signalétique régionale

L'Office du tourisme de Sainte-Croix / Les Rasses coordonne le projet pour la destination en collaboration avec l'entreprise Signaxis Sàrl et les Communes de Bullet et Sainte-Croix. La pose de panneaux a été retardée, car certains emplacements doivent encore être validés. Ils devraient toutefois être en place en 2021.

Tenue d'un stand d'informations aux Rasses

Un stand de promotion a été organisé lors de la reprise économico-touristique en mai 2020. Les données statistiques sont mentionnées dans la rubrique Chalet d'informations – Les Rasses, dans le tableau à la page 109.

Création d'un dépliant pour les emplacements de camping-car

En collaboration avec l'Assistant de sécurité publique de la Commune de Sainte-Croix, un flyer promouvant les divers emplacements de camping autorisés du Balcon du Jura a été rédigé. Vu l'augmentation de ce public dans la région, ce document sert grandement pour éviter tout problème de circulation ou de stationnement.

Masterplan

L'avancement de ce projet se poursuit, notamment avec l'engagement d'un chef de projet au 1er décembre 2020. M. Laurent Hall a pour objectif le développement touristique 4 saisons du Balcon du Jura, en lien avec la stratégie qui reste encore à définir.

MANIFESTATIONS

L'Office du Tourisme de Sainte-Croix / Les Rasses a collaboré à l'organisation de différentes manifestations en 2020 :

- Snowscoot – L'esprit de Lausanne 2020 du 15 au 21 janvier
- Créativité et Savoir-Faire, portes ouvertes des artistes et artisans (promotion digitale uniquement) durant le mois de mai
- Bidons Sans Frontières du 24 au 26 juillet.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous terminons le présent rapport en vous priant de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINTE-CROIX

- vu les comptes et le rapport de gestion présentés par la Municipalité,
- entendu le rapport de la Commission de gestion,

approuve les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2020 et donne décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2020.

Au nom de la Municipalité :

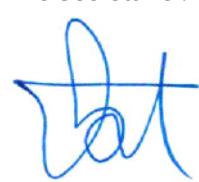
Le Syndic :



C. ROTEN



Le Secrétaire :



S. CHAMPOD